



2021

**Rapport sur la situation de l'administration
et des affaires de la Commune de Walhain**

Vu l'article L1122-23 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Vu le rapport sur la situation de l'Administration et des Affaires de la Commune de Walhain pour l'année 2021 ;

Considérant que ce rapport comporte la composition des organes politiques et du personnel, des statistiques de population et d'état civil, l'état des finances et des contentieux, les grands axes de l'activité des services et des commissions, ainsi qu'une description des principales institutions locales actives sur la Commune de Walhain ;

Considérant que ce rapport relatif à l'année écoulée constitue un document requis dans le cadre de la procédure d'adoption du budget de l'année suivante ;

A MM. les membres du Conseil communal exclusivement

Mesdames,

Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L1122-23 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous soumettre la synthèse de la situation de l'Administration et des Affaires de la Commune de Walhain pour l'année 2021. Les chiffres sont arrêtés au 30 novembre 2021.

Table des matières

CORPS COMMUNAL.....	6
Le Collège et le Conseil communal.....	6
Objets présentés au Conseil Communal et Collège Communal	9
Le Programme Stratégique Transversal (PST)	10
Commissions et Conseils consultatifs communaux.....	20
Délégation communale	26
ADMINISTRATION GENERALE	31
Le Personnel	31
Cadre du personnel	36
Le Comité de direction	39
Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)	39
Informatique.....	40
Communication et publications communales	41
Indicateur	42
Contentieux	43
ÉTAT CIVIL - POPULATION.....	47
Composition du Service	47
Population de droit.....	47
Mouvements	47
Délivrance de documents.....	48
Classement de la commune	48
Pyramide des âges.....	49
Pyramide des nationalités	50
État civil : tableau et graphiques	51
FINANCES	53
Composition du Service	53
Commission communale des Finances.....	53
Budget communal 2021 après modification budgétaire 2 et avant approbation Tutelle	53
Evolution des recettes à l'IPP (Impôt personne physique) et au précompte immobilier.....	54
Fiscalité 2021.....	54
Compte de l'exercice 2020	60
Cultes.....	61

URBANISME ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	63
Composition du Service	63
Urbanisme	63
Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM)	70
Programme communal de développement rural (PCDR)	72
Indicateur-expert communal en matière de cadastration	73
Logement.....	74
Nouvelles technologies.....	76
Patrimoine	78
Économie, tourisme et producteurs locaux	80
TRAVAUX.....	81
Composition du Service	81
Epannage hivernal	81
Actions sur fonds propres.....	81
Actions subsidiées par la Province du Brabant wallon	87
Actions subsidiées par l'Intercommunale du Brabant Wallon inBW.....	89
Actions subsidiées par le Service Public de Wallonie	90
Actions subsidiées par le Service Public de Wallonie – Cellule Infrasports	92
Sauvegarde du patrimoine wallon.....	93
Actions subsidiées par la Fédération Wallonie Bruxelles	94
Charroi automobile.....	96
ENVIRONNEMENT - ÉNERGIE - MOBILITE	98
Composition du Service	98
Agenda 21.....	98
Gestion administrative des collectes des déchets.....	98
Nature et espaces publics.....	100
Gestion régulière des cours d'eau	101
inondations.....	102
Agriculture	103
Alimentation – sécurité alimentaire – consommation durable – bien-être animal	104
Végétalisation des cimetières.....	104
Gestion des plaintes et des infractions environnementales	104
Travail de collaboration avec le service de l'urbanisme	106
Energie.....	106
Mobilité	110

SERVICE ANIMATION	112
Composition du Service	112
Activités	112
Réceptions et cérémonies	114
Office du Tourisme	114
Salles communales	115
JUMELAGES ET RELATIONS INTERNATIONALES	117
Jumelage.....	117
Relations internationales.....	117
ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL	118
Composition du Service	118
Population scolaire au 1 ^{er} Septembre 2021	118
Organigramme de l'enseignement communal.....	119
Commission Paritaire Locale (CoPaLoc).....	123
Conseil de Participation	124
ACCUEIL TEMPS LIBRE (ATL) – EXTRASCOLAIRE	126
Composition du Service	126
Un Programme de Coordination Locale pour l'Enfance (CLE)	126
Accueil extrascolaire.....	126
La Commission Communale de l'Accueil (CCA)	128
Les Plaines de vacances communales.....	129
Brochure annuelle « Activités pour les enfants de 2,5 à 12 ans ».....	129
ACTION SOCIALE	130
Centre Public d'Action Sociale.....	130
La Crèche communale « Le Petit Favia »	131
La Maison d'Enfants « Les p'tits Loups »	133
AGENCE LOCALE EMPLOI	134

CORPS COMMUNAL

LE COLLEGE ET LE CONSEIL COMMUNAL



Xavier DUBOIS, Bourgmestre – Avenir communal

Finances, Budget, Sécurité, Police, Etat-civil, Population, Administration générale et Personnel, Développement durable, Ruralité et Agriculture, Information et Communication, Relations publiques, Intercommunalité, Gouvernance et éthique, Budget participatif, Accueil des nouveaux habitants.

Chemin de Corroy, 4 à 1457 Nil-Saint-Vincent - 0478/87.95.59

xavier.dubois.mandataire@walhain.be



Jean-Marie GILLET, Premier Echevin - Ecolo

Urbanisme, Aménagement du territoire, Logement et habitat, Economie, Emploi et formation, Produits locaux, Développement local, Tourisme et Patrimoine, Nouvelles technologies et numérique.

Rue du Warichet, 16 à 1457 Nil-Saint-Vincent - 0486/64.50.37

jean.marie.gillet.mandataire@walhain.be



Francis PRIMONT, Deuxième Echevin – Avenir communal

Culture, Ecole de musique, Bibliothèques, Ludothèques, Sport et infrastructures sportives, Mouvements de jeunesse, Manifestations et festivités locales, Jumelages, Culte et commémorations, Vie associative, Gestion des salles, prêts de matériels, Travaux publics et voiries

Rue de la Station, 29 à 1457 Tourinnes-Saint-Lambert - 0472/42.00.70

francis.sprimont.mandataire@walhain.be



Vincent EYLENBOSCH, Troisième Echevin - Ecolo

Mobilité, usagers lents, sécurité routière, Transition énergétique, Environnement, Commune zéro déchet, plantations, PCDN, biodiversité, Bien-être animal

Rue du Trichon, 96 à 1457 Nil-Saint-Vincent - 0495/17.65.31

vincent.eylenbosch.mandataire@walhain.be



Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ, Quatrième Echevine – Avenir communal

Enseignement, numérisation des écoles, sécurisation des abords, Garderies, association de parents, activités parascolaires, Jeunesse et politique intergénérationnelle, Participation citoyenne, Conseil communal des enfants et des adolescents, Action et cohésion sociale, Petite enfance, Familles, Personnes âgées, Santé publique, Personnes handicapées, Volontariat, Egalité des chances, Coopération Nord-Sud et Commune hospitalière

Rue de la Station, 209 à 1457 Tourinnes-Saint-Lambert - 0474/96.54.93

isabelle.vanbavel.mandataire@walhain.be



Agnès NAMUROIS, Présidente du CPAS – Ecolo

Rue des Combattants, 57 à 1457 Walhain-Saint-Paul - 0473/34.22.36

agnes.namurois.mandataire@walhain.be



Mélanie HAUBRUGE, Présidente du Conseil communal – Avenir communal

Chemin du Pont de la Chasse, 9 à 1457 Tourinnes-Saint-Lambert - 0472/31.55.84

melanie.haubruge.mandataire@walhain.be



André LENGELE, Conseiller communal – Avenir communal

Rue des Verts Pacages, 29 à 1457 Tourinnes-Saint-Lambert - 0498/21.62.46

andre.lengele.mandataire@walhain.be



Laurence SMETS, Conseillère communale - WAL1

Rue de Blanmont, 14 à 1457 Nil-Saint-Vincent - 0478/88.43.30

laurence.smets.mandataire@walhain.be



Philippe MARTIN, Conseiller communal

Rue Saiwère, 2 à 1457 Tourinnes-Saint-Lambert - 0495/82.69.94

philippe.martin.mandataire@walhain.be



Nicole THOMAS-SCHLEICH, Conseillère communale - WAL1

Rue de Libersart, 73 à 1457 Tourinnes-Saint-Lambert - 0498/68.35.10

nicole.thomas.mandataire@walhain.be



Isabelle DENEFF-GOMAND, Conseillère communale - WAL1

Rue Saint-Martin, 57 à 1457 Nil-Saint-Vincent

isabelle.denef.mandataire@walhain.be



Olivier PETRONIN, Conseiller communal Avenir communal
Rue Margot, 52 à 1457 Nil-Saint-Vincent - 0495/45.02.32
olivier.petronin.mandataire@walhain.be



Didier HAYET, Conseiller communal - WAL1
Rue des Combattants, 1 à 1457 Walhain-Saint-Paul - 0492/09.93.66
didier.hayet.mandataire@walhain.be



Francine KEKENBOSCH, Conseillère communale - WAL1
Rue de la Campagnette, 29 à 1457 Walhain-Saint-Paul - 0477/87.04.07
francine.kekenbosch.mandataire@walhain.be



Bernadette VANDENBOSCH, Conseillère communale – Avenir communal
Acremont, 1 à 1457 Walhain-Saint-Paul - 0498/37.66.63
bernadette.vandenbosch.mandataire@walhain.be



Ria BREYNE, Conseillère communale - Indépendante
Rue Saint-Lambert 12 à 1457 Walhain-Saint-Paul
ria.breyne.mandataire@walhain.be

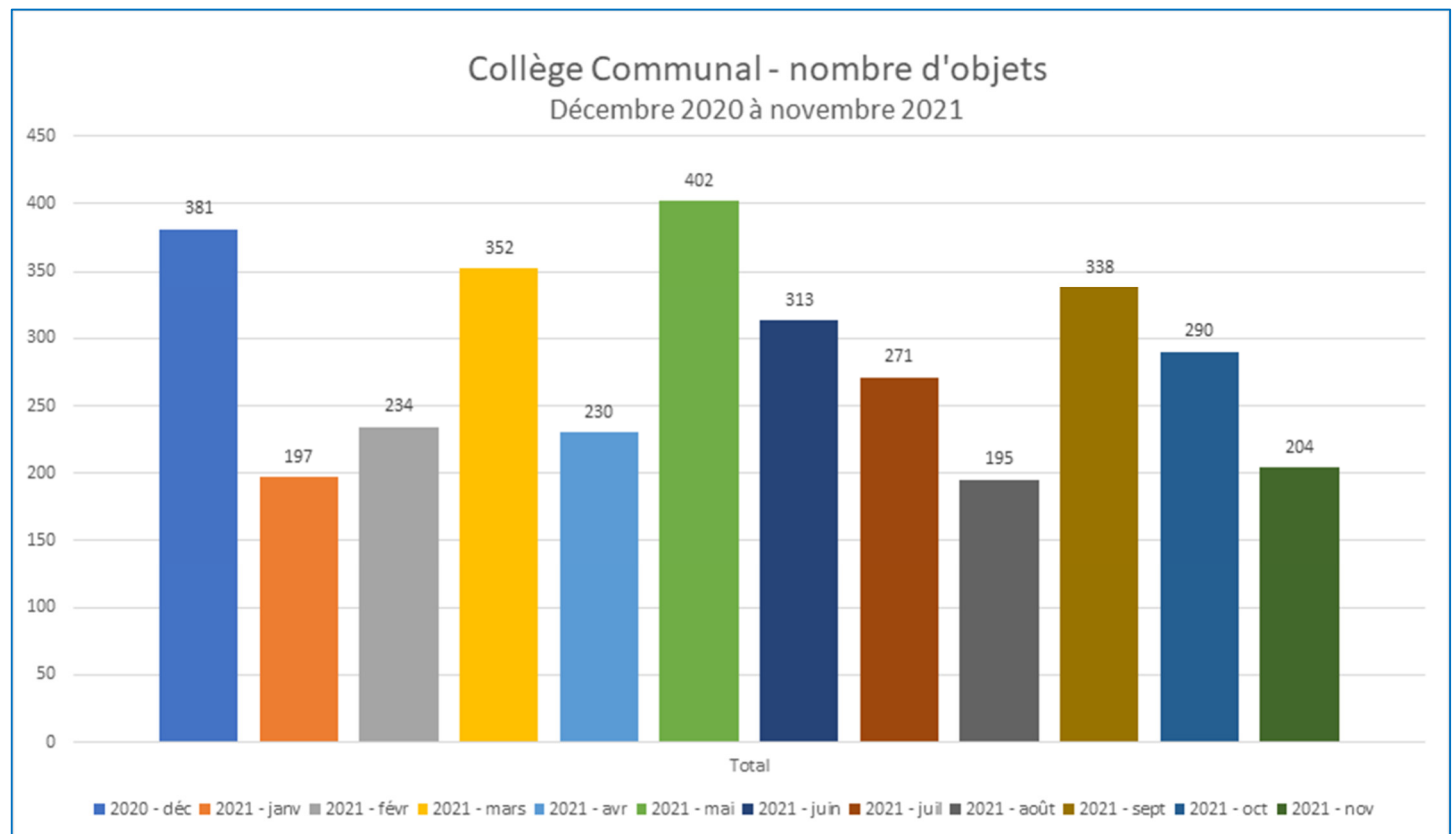
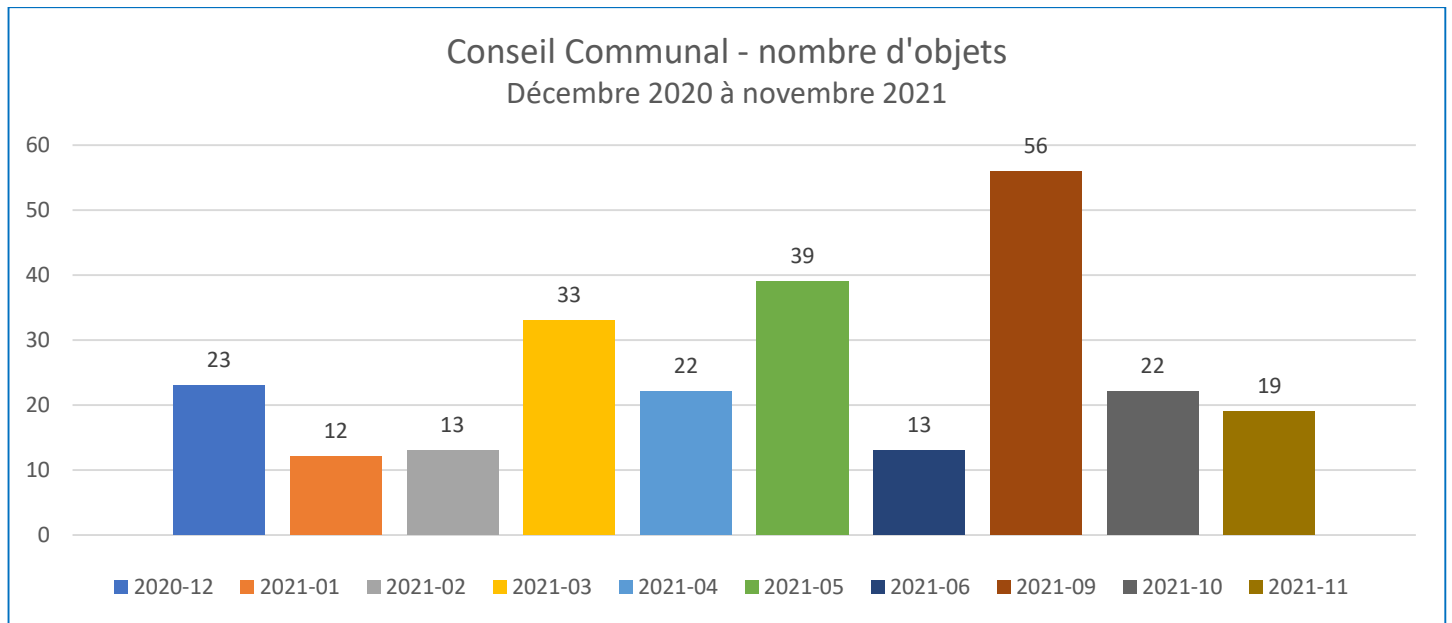


Nadia LEMAIRE, Conseillère communale – Ecolo
Rue d'Enfer, 106 à 1457 Tourinnes-Saint-Lambert - 0494/573.494
nadia.lemaire.mandataire@walhain.be



Jean-Paul DELFORGE, Conseiller communal - WAL1
Rue de la Culée, 26 à 1457 Walhain-Saint-Paul - 0477/78.28.53
jean-paul.delforge.mandataire@walhain.be

OBJETS PRESENTES AU CONSEIL COMMUNAL ET COLLEGE COMMUNAL



LE PROGRAMME STRATEGIQUE TRANSVERSAL (PST)

Le Programme Stratégique Transversal est un outil de gouvernance pluriannuel qui reprend la stratégie développée par le Collège communal pour atteindre les objectifs stratégiques qu'il s'est fixés. Cette stratégie se traduit par le choix d'objectifs opérationnels, de projets et d'actions, définis notamment au regard des moyens humains et financiers à disposition.

Le PST repose sur une collaboration entre le Collège communal et l'Administration.

C'est un document évolutif pouvant être actualisé en cours de mandature communale et devant faire l'objet d'au moins deux évaluations, en milieu et en fin de mandature.

Notre PST, après avoir été présenté au Comité de concertation entre la Commune et le CPAS, a été approuvé par le Collège communal et ensuite soumis au Conseil communal, en sa séance du 28 octobre 2019 pour y être débattu publiquement et pour y être acté.

Le Collège s'est engagé dans sa déclaration de politique communale d'évaluer chaque année, au moment de la présentation des comptes, l'état d'avancement du PST au Conseil communal :

- 1) Un état d'avancement n° 1 du PST a été présenté au Conseil communal du 25 juin 2020
- 2) **Un état d'avancement n°2 du PST a été présenté au Conseil communal du 31 mai 2021** (voir tableau qui suit)

Programme stratégique transversal 2019-2024 - Etat d'avancement n° 2 présenté au Conseil communal du 31 mai

Légende : Actions prioritaires réalisées

Actions prioritaires en cours

Actions à activer ultérieurement

VOLET EXTERNE

Objectif stratégique 1 : Vers une commune responsable et solidaire

Objectif opérationnel 1.1 Augmenter l'offre en matière d'accueil de la petite enfance

Action 1.1.1 Soutenir financièrement les investissements et équipements des accueillant(e)s par l'octroi d'une prime à l'installation

Action 1.1.2 Développer un espace dédié à l'accueil de la petite enfance dans l'ancien bâtiment de l'école le Bon Départ à Nil

Action 1.1.3 Réaliser une extension de la crèche communale "Le Petit Favia" et développer les synergies avec la crèche "Les P'tits Loups"

Objectif opérationnel 1.2 Développer de nouveaux partenariats publics ou publics-privés pour amplifier l'offre de logements économiquement accessibles

Action 1.2.1 Mettre en place une prime d'accès à la propriété pour les jeunes Walhinois

Action 1.2.2 Diminuer le précompte immobilier à raison de 100 centimes additionnels par an afin de revenir à 2000 centimes

Action 1.2.3 Collaborer avec l'Agence Immobilière Sociale pour faciliter l'offre de logements à prix modérés

Action 1.2.4 Collaborer avec la SLSP Notre Maison pour créer de nouveaux logements publics

Action 1.2.5 Développer de nouvelles formes de logements solidaires en matière d'habitat léger et de logement kangourou et co-location

Action 1.2.6 Renforcer la collaboration avec les maisons de repos et résidences services

Action 1.2.7 Créer une brochure communale d'urbanisme pour aller vers une simplification et une accélération des démarches urbanistiques

Action 1.2.8 Promouvoir un bâti accessible aux PMR

Action 1.2.9 Avoir recours aux charges d'urbanisme et/ou à des partenariats public/privé pour créer des logements à prix modérés lors des gros projets immobiliers

Objectif opérationnel 1.3 Renforcer et développer le soutien aux plus défavorisés et aux isolés

Action 1.3.1 Développer un Plan de Cohésion Sociale PCS en synergie avec le CPAS

action 1 PCS du CPAS Rassembler les propriétaires et les futurs locataires en organisant un Salon du Logement une fois par an

action 2 PCS du CPAS Créer un esprit solidaire entre voisins par l'organisation d'activités au sein des quartiers

action 3 PCS du CPAS Réaliser des ateliers et activités de partage intergénérationnel par le récit de vie, la réalisation d'une pièce de théâtre et par des ateliers informatiques

action 4 PCS du CPAS Réaliser un cadastre des volontaires et bénévoles par la création d'une plateforme du volontariat

action 5 PCS du CPAS Développer un taxi social PMR-PA

action 6 PCS du CPAS Développer un transport de proximité solidaire pour inciter la solidarité entre les personnes mobiles et non-mobiles

Action 1.3.2 Développer le projet "Commune hospitalière" avec le CPAS et les citoyens

Objectif opérationnel 1.4 Développer et mettre en oeuvre une démarche transversale "Commune, amie des aînés"

Action 1.4.1 Créer un guide pratique à l'usage des personnes âgées

Action 1.4.2 Créer une équipe mobile du Service Population

Objectif stratégique 2 : Vers une commune durable et innovante

Objectif opérationnel 2.1 Développer et mettre en oeuvre une transition énergétique ambitieuse et participative

Action 2.1.1 Engager un Conseiller en énergie

Action 2.1.2 Rédiger le Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat (PAEDC) et adhérer à la Convention des maires

Action 2.1.3 Recourir à la démarche Renowatt pour optimiser l'efficacité énergétique de nos bâtiments communaux

- Action 2.1.4 Poursuivre l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux qui s'y prêtent
- Action 2.1.5 Remplacer progressivement les véhicules communaux par des véhicules moins polluants
- Action 2.1.6 Poursuivre la modernisation de l'éclairage public afin de permettre une réduction de la luminosité durant les heures creuses
- Action 2.1.7 Sensibiliser et accompagner le personnel communal vers les bons réflexes pour économiser l'énergie
- Action 2.1.8 Sensibiliser la population aux bonnes pratiques en matière d'économies d'énergie
- Action 2.1.9 Accompagner les habitants dans leurs choix et investissements en matière d'isolation, de chauffage et de production d'énergie

Objectif opérationnel 2.2 Réduire notre production de déchets

- Action 2.2.1 Elaborer et mettre en œuvre un plan zéro déchet en impliquant les citoyens
- Action 2.2.2 Elaborer et mettre en œuvre un plan zéro plastique dans l'Administration communale
- Action 2.2.3 Créer un espace de tri des déchets dans le futur hangar communal

Objectif opérationnel 2.3 Protéger le caractère rural de la Commune en associant agriculteurs, riverains et habitants

- Action 2.3.1 Mise en place d'un Conseil consultatif de l'Agriculture
- Action 2.3.2 Actualiser et renforcer la charte de la ruralité
- Action 2.3.3 Accompagner les agriculteurs qui souhaitent s'engager vers une agriculture raisonnée et/ou zéro phyto
- Action 2.3.4 Soutenir les agriculteurs dans leurs démarches administratives et dans leurs projets de diversification
- Action 2.3.5 Mettre en place des moyens de prévention en matière de coulées boueuses

Objectif opérationnel 2.4 Protéger la nature et la biodiversité

- Action 2.4.1 Mise en place d'un PCDN (Plan communal de développement de la nature)
- Action 2.4.2 Relancer le Plan Maya afin de sauvegarder les populations d'abeilles et d'insectes pollinisateurs
- Action 2.4.3 Continuer le projet de verdurisation des cimetières
- Action 2.4.4 Soutenir la replantation de haies et la distribution de plants

Action 2.4.5 Accorder une attention particulière à l'entretien et à l'assainissement des cours d'eau

Objectif opérationnel 2.5 Sécuriser les déplacements

Action 2.5.1 Renforcer les contrôles de vitesse avec radars répressifs

Action 2.5.2 Entretien de notre réseau routier par le PIC mobilité et sécurité

Action 2.5.3 Initier une collaboration avec les communes voisines sur un projet de sécurisation du carrefour du Bois de Buis

Action 2.5.4 Améliorer l'efficacité des zones 30

Action 2.5.5 Elaborer un Plan trottoirs

Objectif opérationnel 2.6 Développer la mobilité douce et les transports en commun

Action 2.6.1 Favoriser la réhabilitation des sentiers

Action 2.6.2 Elaborer un système de ramassage scolaire à vélo

Action 2.6.3 Développer l'offre de bus en relançant le projet de navettes sur la N4 et l'arrêt du Rapido Bus à la sortie 10 de la E411

Action 2.6.4 Aménager un parking sécurisé à la sortie 10 de la E411 à Tourinnes pour favoriser le covoiturage

Action 2.6.5 Développer des projets de voitures partagées

Objectif opérationnel 2.7 Améliorer notre cadre de vie

Action 2.7.1 Concrétisation du mur anti-bruit le long de la E411 à Libersart

Action 2.7.2 Développer des actions de sensibilisation en matière de bien-être animal

Action 2.7.3 Mise en œuvre et poursuite des projets retenus dans le cadre de notre PCDR/Agenda 21

Action 2.7.4 Etendre au maximum la zone d'assainissement collectif des eaux sur le territoire communal

Objectif stratégique 3 : Vers une commune dynamique et entrepreneuriale

Objectif opérationnel 3.1 Mettre en œuvre un plan intégré de développement économique axé sur les PME, les artisans et les commerces de proximité

Action 3.1.1	Favoriser le développement d'une offre de coworking
Action 3.1.2	Organiser des événements à la découverte des entreprises locales
Action 3.1.3	Mettre en évidence les produits locaux lors des événements communaux
Action 3.1.4	Réaliser des chèques-cadeau "Produits/Artisans/Commerces locaux de Walhain"
Action 3.1.5	Favoriser la création d'un marché local
Action 3.1.6	Organiser un événement rassembleur pour mettre en lumière le réseau local d'entreprises et d'indépendants
Action 3.1.7	Renforcer et dynamiser le rôle de l'Agence Locale pour l'Emploi
Action 3.1.8	Soutenir et promouvoir des porteurs de projets en s'appuyant sur les réseaux d'entreprise pour les inciter à développer leurs activités sur la Commune
Action 3.1.9	Promouvoir la consommation locale, équitable, saine et durable
Action 3.1.10	Promouvoir le développement d'une économie sociale en lien avec le PCS
Action 3.1.11	Mise en œuvre du nouveau Schéma de développement communal

Objectif opérationnel 3.2 Développer une offre touristique en s'appuyant sur la valorisation du Château médiéval de Walhain

Action 3.2.1	Consolider les ruines du Château de Walhain
Action 3.2.2	Mettre en œuvre le projet de valorisation touristique du Vieux château
Action 3.2.3	Renforcer la visibilité de l'Office du Tourisme
Action 3.2.4	Construire un pavillon d'accueil dans l'enceinte du site du château
Action 3.2.5	Développer un site touristique accessible et attrayant comme départ de promenades à la découverte de nos atouts économiques et patrimoniaux
Action 3.2.6	Labelliser la commune "Bienvenue vélo"
Action 3.2.7	Créer une offre touristique cohérente autour de cartes touristiques interactives et sur prospectus

Objectif opérationnel 3.3 Promouvoir la vie culturelle, artistique et sportive pour créer du lien

- Action 3.3.1 Développer un pôle culturel autour des espaces culturels actuels
- Action 3.3.2 Rénover et optimiser les infrastructures sportives ouvertes à tous et à toutes
- Action 3.3.3 Développer le soutien logistique et promotionnel à nos associations et clubs sportifs
- Action 3.3.4 Evaluer le système actuel d'octroi de subsides

Objectif opérationnel 3.4 Maintenir et développer un enseignement attractif et de qualité

- Action 3.4.1 Créer et mettre en œuvre un projet pour une Ecole du numérique
- Action 3.4.2 Proposer des initiations et cours de langue dès les classes de maternelles ainsi qu'en accueil extrascolaire
- Action 3.4.3 Trouver des alternatives pour l'apprentissage de la natation
- Action 3.4.4 Travailler en collaboration avec les 3 écoles communales sur des thèmes annuels
- Action 3.4.5 Mettre en place une école des devoirs dans le cadre du développement de la plateforme du volontariat
- Action 3.4.6 Réaménager l'école de Walhain pour répondre à l'augmentation de la population
- Action 3.4.7 Elaborer un projet d'aménagement d'un parking pour l'école de Perbais
- Action 3.4.8 Développer des actions "zéro déchets" dans les écoles
- Action 3.4.9 Développer le projet "zéro Watt"
- Action 3.4.10 Mettre en oeuvre un programme "fruits et légumes" pour une alimentation plus saine et équilibrée dans les écoles

Objectif stratégique 4 : Vers une commune citoyenne et participative

Objectif opérationnel 4.1 Favoriser le développement des initiatives citoyennes pour encourager la démocratie participative

- Action 4.1.1 Mettre en place un dispositif de budget participatif géré par la CLDR
- Action 4.1.2 Organiser des conseils communaux décentralisés dans chaque entité
- Action 4.1.3 Organiser des rencontres villageoises festives

Objectif opérationnel 4.2 Développer et mettre en oeuvre le "Printemps des initiatives"

- Action 4.2.1 Organiser la Semaine des initiatives
- Action 4.2.2 Organiser de manière structurelle le Printemps des initiatives

Objectif opérationnel 4.3 Moderniser la fonction consultative par la mise en place d'une coordination et des liens entre les différents organes consultatifs

- Action 4.3.1 Renforcement du rôle de la CLDR
- Action 4.3.2 Création de la Commission ConnexionS
- Action 4.3.3 Mettre en place un Conseil communal des enfants

Objectif opérationnel 4.4 Dynamiser et améliorer l'efficacité des différents outils de communication

- Action 4.4.1 Créer un nouveau logo communal
- Action 4.4.2 Créer un nouveau site internet
- Action 4.4.3 Améliorer la communication des décisions du Conseil communal
- Action 4.4.4 Publication du PST sur le site internet
- Action 4.4.5 Moderniser la feuille communale et les bulletins d'information
- Action 4.4.6 Elaborer une newsletter
- Action 4.4.7 Dynamiser la page Facebook communale
- Action 4.4.8 Doter le site internet de la Commune d'un guichet en ligne
- Action 4.4.9 Mettre en place concrètement le système BE ALERT

Objectif opérationnel 4.5 Développer l'interactivité de l'information communale

- Action 4.5.1 Structurer la maquette évolutive et contributive du futur portail internet en matière de sécurité

- | | |
|--------------|--|
| Action 4.5.2 | Créer une bibliothèque pour l'encodage des PV et documents des différents conseils et commissions en distinguant accès public et accès membres |
| Action 4.5.3 | Migrer vers une plate-forme internet "OPENDATA" pour favoriser les partages multiples et l'intégration des nouvelles APPLETS smartphone |
| Action 4.5.4 | Créer un portail historique au service de la mémoire et alimenté par les passionnés d'histoire, les collectionneurs et les passeurs de mémoire |
| Action 4.5.5 | Accueillir et/ou soutenir, au départ du site internet, des applications smart cities au service de l'interaction citoyen/commune |
| Action 4.5.6 | Configurer des espaces entreprises, associations et citoyens pour une alimentation décentralisée du site internet |

VOLET INTERNE

Objectif stratégique 5 : Vers une administration communale qui s'adapte aux évolutions

Objectif opérationnel 5.1 Adapter la structure organisationnelle aux besoins et faire en sorte que chacun sache qui fait quoi

- | | |
|--------------|---|
| Action 5.1.1 | Actualiser l'organigramme actuel en y intégrant les missions des services et le communiquer |
| Action 5.1.2 | Diminuer au maximum la participation des agents aux commissions afin de rationaliser la charge de travail |
| Action 5.1.3 | Renforcer ou revoir la répartition des tâches dans certains services |
| Action 5.1.4 | Identifier là où des doublons sont nécessaires |
| Action 5.1.5 | Définir une structure cible à 5 ans, vers laquelle tendre progressivement |

Objectif opérationnel 5.2 Sécuriser l'environnement de gestion pour mieux anticiper et faciliter la prise de décision

- | | |
|--------------|--|
| Action 5.2.1 | Construire le système de maîtrise de la gestion ("contrôle interne") |
| Action 5.2.2 | Objectiver la charge de travail des différents services (outil d'aide à la décision) |
| Action 5.2.3 | Se mettre en conformité par rapport au RGPD |
| Action 5.2.4 | Définir et formaliser les objectifs stratégiques de la commune |

Action 5.2.5 Former aux nouveaux outils obligatoires : le PST et le contrôle interne

6. Objectif stratégique Vers une administration communale qui privilégie un mode de gestion centré sur l'humain pour que les agents se sentent bien

Objectif opérationnel 6.1 Développer une politique de gestion des ressources humaines et faire en sorte que chacun se sente valorisé dans ses fonctions

Action 6.1.1 Faire du service du personnel un service de gestion du patrimoine humain

Action 6.1.2 Développer une politique de bien-être et de valorisation des agents

Action 6.1.3 Créer une cohésion entre les agents autour d'une vision et de valeurs communes

Action 6.1.4 Permettre aux agents de mieux se connaître entre eux

Action 6.1.5 Permettre aux agents de mieux connaître ce que les autres font

Objectif opérationnel 6.2 Adapter les outils de coordination et de communication pour permettre plus d'interactions entre les autorités et le terrain

Action 6.2.1 Revoir le processus de gestion des points Collège, Conseil et délibés

Action 6.2.2 Adapter le mode de coordination actuel

Action 6.2.3 Organiser des formations en management pour le DG et les responsables d'équipes

Action 6.2.4 Structurer la communication en fonction des besoins des services

Action 6.2.5 Donner plus de visibilité aux différents services

Objectif opérationnel 6.3 Investir dans l'infrastructure pour le bien-être des agents et le service au citoyen

Action 6.3.1 Remettre à l'ordre du jour le projet de hangar au service travaux

Action 6.3.2 Remettre à l'ordre du jour le projet d'extension du bâtiment pour les services administratifs + aménagements intérieurs

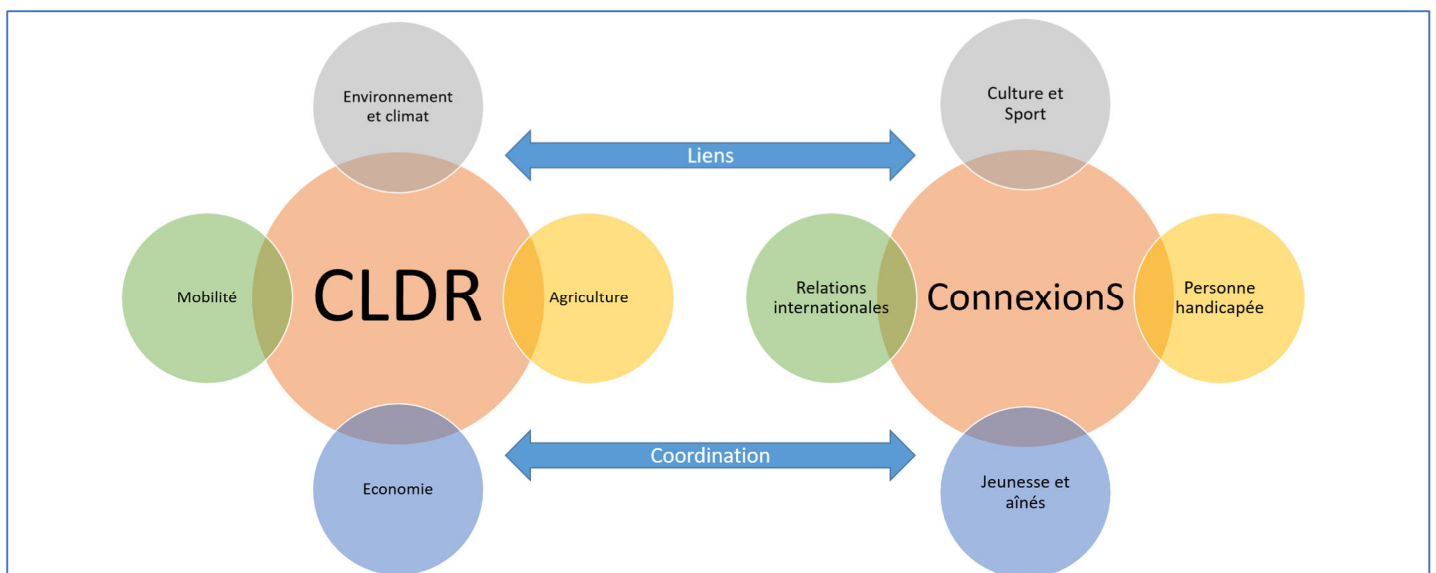
COMMISSIONS ET CONSEILS CONSULTATIFS COMMUNAUX

Deux pôles majeurs constituent le cœur de la participation citoyenne : la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) d'une part et la Commission ConnexionS d'autre part.

La CLDR est la commission au cœur du développement durable et de l'**Agenda 21 local** (programme d'actions jouant en faveur du développement durable mondial).

ConnexionS est la commission chargée de faire vivre notre **Plan de cohésion sociale** (mis en œuvre et organisé par le CPAS et qui permet de coordonner et développer un ensemble d'initiatives au sein de la Commune pour que chaque personne puisse vivre dignement en Wallonie).

Autour de ces deux commissions, gravitent **différents conseils consultatifs**. Des membres de la CLDR participent aux travaux des conseils consultatifs gravitant autour d'elle. Il en est de même au niveau de ConnexionS. De cette manière, les liens entre les différents organes consultatifs sont assurés.



Commission Locale de Développement Rural CLDR

La commune de Walhain est dotée depuis 2014 d'un Plan Communal de Développement Rural (PCDR). Il s'agit d'un document stratégique définissant les objectifs à atteindre, les projets à construire et à mettre en œuvre à court, moyen et long terme afin d'améliorer le vivre ensemble au sein de nos villages : aménagement de places, maisons de quartier, commerces de proximité, économie locale, mobilité, environnement, tourisme... Ces projets poursuivent les objectifs du développement durable qui doit intégrer les aspects environnementaux, économiques, sociaux et culturels.

La CLDR est la commission qui participe activement à toutes les phases d'élaboration, de mise en œuvre et d'adaptation du PCDR.

Composition :

MM. Xavier DUBOIS (Président), Nicole THOMAS-SCHLEICH, Isabelle DENEFF-GOMAND, Mélanie HAUBRUGE, Nadia LEMAIRE (quart communal), Jacques PIRSON ; Geoffroy LIENART VAN LIDTH DE JEUDE ; Anne-Sophie MATHIEU (jusqu'au 31 mai); Yves BERTHOLET ; Philippe STRAPPART ; Dominique FINFE (jusqu'au 31 mai); Alain WAFFLARD (jusqu'au 31 mai); Damien MARY ; Elise ROBERT ; Ekkehard STARCK ; Pascal FROMENT ; Jean-Pierre VAN PUymbrouck ; Jean-Luc GILOT ; Catherine RONSE ; Emmanuel CHALMAGNE (effectifs) ;

Didier HAYET ; Francine KEKENBOSCH ; Serge-Francis PRIMONT ; Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ ; Jean-Marie GILLET ; Geoffroy BEKKERS ; Guibert d'OULTREMONT ; Charlotte MASY ; Patricia DE WINTER ; Robert OLBRECHTS ; Eric VERHELST ; Michaël de POSCH ; Jean-François NIEUWENHUYS ; Baudouin OLDENHOVE ; Didier ROUSSEAU ; Grégoire WUILLAUME ; Mireille SANSDRAP ; Bénédicte GRANDGAGNAGE ; Ludovic BOQUET ; Geoffroy CASSART (suppléants) ;

Xavier DUBOIS (DGO3 du Service Public de Wallonie comme représentant de la ruralité) ; Nathalie VAESKEN (Secrétaire).

Voir chapitre «Urbanisme » page 72.

Commission ConnexionS

L'objectif de cette Commission est de constituer un espace culturel intergénérationnel qui fera vivre le Plan de Cohésion Sociale. Elle fera le lien entre les différents acteurs de notre vie culturelle, sociale et sportive et travaillera en collaboration avec les associations culturelles, les mouvements de jeunesse, les clubs sportifs, l'école de musique, ... Concrètement, la Commission « ConnexionS » aura pour objectif d'encourager le vivre-ensemble et la participation citoyenne et de renforcer la cohésion au sein de l'ensemble de la population.

Composition : MM. Jean-Pierre LETOURNEUR (Président) ; Aurélie BISTON ; Sophie DAPSENS D'YVOIR ; Mimi DEPREZ ; Anne-Françoise DESIRANT ; Guibert d'OULTREMONT ; Benoît GERARD ; Bénédicte GRANDGAGNAGE ; Didier HAYET ; Geoffroy LIENART VAN LIDTH DE JEUDE ; Agnès NAMUROIS ; Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ ; Anne DELESTIENNE (secrétaire).

Réunions : 9 mars, 25 mai, 3 juin

Conseil consultatif des Aînés

L'objectif est de participer activement au développement de la démarche « Commune, amie des aînés ». Il contribue à ce titre, à la mise au point d'un plan d'actions spécifique intégrant le social, la mobilité, la santé, la communication, la citoyenneté, l'espace public, l'habitat et la sécurité, veiller à ce que les besoins des aînés soient intégrés dans la politique communale, récolter les demandes et suggestions de ceux-ci et répondre aux demandes d'avis du pouvoir communal.

Composition : MM. Danielle GALLEZ (Présidente) ; Andrée MOUREAU (vice-Présidente) ; Edith CHAIDRON ; Jean-Marie DEPREZ ; Mimi DEPREZ ; Raymond FLAHAUT ; Josiane HENRY ; Simone ODAERT ; Alfred EXSTEENS ; Guibert d'OULTREMONT, Micheline DOSSOGNE.

Réunions ordinaires : 28 janvier – 25 mars – 3 juin – 23 septembre – 25 novembre

Réunion extraordinaire pour le projet WADA : 16 juin

Rapport des activités : En 2021, le Conseil a poursuivi les projets entamés en 2020, principalement sa contribution à « Walhain, commune amie des aînés » (WADA) et son soutien à l'action de Bras dessus Bras dessous pour lutter contre l'isolement.

De nouvelles actions et réflexions ont été menées.

- Analyse du projet « Vivagora » et remise d'un avis détaillé.
- Réalisation, avec le Conseil de la Mobilité, d'un memorandum sur les trottoirs et les bancs publics de la commune.
- Remise au Conseil des Sports des desiderata des aînés dans le cadre de l'extension des Boscailles.
- Contribution active à la relance de l'Espace Public Numérique (EPN).
- Lancement des Midis des aînés avec la contribution de Bras dessus Bras dessous. Deux Midis : 21 octobre et 16 décembre.
- Intensification de l'information : réalisation d'un flyer, articles dans chaque Walh'infos, actualisation du site internet de la Commune et du Guide des aînés.
- Accueil de 2 nouveaux membres.

Les projets pour 2022 seront fonction de l'évaluation faite par les membres en fin d'année

Conseil consultatif de la Culture

L'objectif est de faire connaître et mettre en valeur les acteurs locaux en la matière, promouvoir et coordonner les actions de sensibilisation à la culture.

Composition : MM. Michel BERO (Président) ; Nathalie ARNOULT ; Nicolas ART ; Franz BERTRAND ; Edith CHAIDRON ; Julie DELECOCQ ; Anne-Françoise DESIRANT ; Caroline DOSSOGNE-RENARD ; Françoise DUPPEROY ; Josette SCHOONJANS-GODA ; Francine KEKENBOSCH ; Paul VAN RUYCHEVELT.

Réunions : 9 février – 25 mai – 20 octobre

Travail sur les Estivales, sur l'animation culturelle et sur le choix du mérite culturel.

Conseil consultatif du Sport

L'objectif est d'émettre des avis et formuler des propositions afin de mettre en avant et de soutenir l'ensemble des activités sportives pratiquées sur le territoire communal en prenant en compte les besoins spécifiques notamment des aînés, des femmes et des personnes handicapées.

Composition : MM. Laurent DELVILLE ; Thomas COLLIGNON ; Benoît GERARD ; Mélanie HAUBRUGE, Josiane HENRY ; Guy VAN DER STRAETEN ; Didier HAYET.

Réunions : 12 janvier

Participation à la présentation des résultats de l'enquête sur les besoins sportifs au sein de notre commune ainsi qu'au jury visant à désigner l'auteur de projet de la rénovation/extension du Centre sportif.

Conseil consultatif de l'Economie

L'objectif est de participer à la redynamisation de la commune via un soutien renforcé aux initiatives créatives en matière d'activité économique et la mise en valeur des PME et des indépendants. Il a pour mission d'émettre des avis et de formuler des propositions par rapport aux projets visant le développement de l'économie locale intégrant notamment les enjeux touristiques.

Composition : MM. Michaël de POSCH (Président) ; André LENGELE ; Nicole THOMAS-SCHLEICH (membres du Conseil communal) ; Gautier BEAUJEAN; Alfred EXSTEENS; Christian HOUET, Stéphane LECLEF; Serge OCTAVE; Jean-Pierre LETOURNEUR.

Réunions : 10 juin et le 24 novembre

Conseil consultatif de la Mobilité

L'objectif est de créer des collaborations entre tous les acteurs locaux en vue d'améliorer l'accessibilité, la sécurité et la compatibilité des différents modes de déplacement.

Composition : MM. Ekkehard STARCK (Président jusqu'à la réunion du Conseil consultatif du 6 septembre) ; Geoffroy LIENART VAN LIDTH DE JEUDE (Président depuis la réunion du Conseil consultatif du 6 septembre) ; Michaël de POSCH ; Didier HAYET ; Christian HOUET ; Michel LEROY ; Charlotte MASY, Laurent RICHELLE ; Elise ROBERT ; Jean-Pierre VAN PUymbrouck ; Bernadette VANDENBOSCH ; Emmanuel LEPINE (Secrétaire).

Réunions : 24 juin, 6 septembre, 29 novembre.

Rapport des activités : la crise sanitaire a influencé fortement les activités de cette année. La communication entre les membres du Conseil s'est essentiellement faite par mail.

Thèmes :

- En collaboration avec le Conseil consultatif des aînés, la question de priorisation des aménagements des trottoirs était au cœur des débats,
- Analyse de la proposition de la Commune concernant le stationnement dans la Rue Chapja,
- Discussion sur le stationnement dans la Rue Saint-Lambert.

- Participation dans les réunions des Présidents des conseils/commissions
- Participation dans les réunions de la nouvelle commission vélo
- Préparation de l'avis du Conseil sur le stationnement dans la Rue Saint-Lambert,
- Préparation des priorités des demandes d'avis du Collège,
- Nomination d'un nouveau Président pour ce Conseil fin d'année.

Conseil consultatif de l'Environnement et du Climat

L'objectif est de préparer et donner un avis sur tous les dossiers environnementaux qui lui seront confiés par le Conseil communal et le Collège. Il pourra faire appel à des experts extérieurs afin d'être conseillé au mieux. Il participera entre autres à l'élaboration du Plan Local d'Action pour le Climat.

Composition : MM. Ludovic BOQUET ; Nelly CHAPELLE ; Thomas COLLIGNON ; Michaël de POSCH ; Isabelle DENF-GOMAND ; Françoise DUPPEROY ; Nadia LEMAIRE ; Anne-Sophie MATHIEU ; Catherine RONSE ; Thérèse TORREKENS ; Jean-Pierre VAN PUymbrouck ; Justine REMACLE.

Réunions : 18 février et 13 septembre

Rapport des activités : malgré la situation sanitaire, deux réunions dont une à distance et une en présentiel furent organisées. Il reste cependant que le Conseil fut moins actif que durant l'année 2020. A noter que le Conseil compte désormais un membre supplémentaire, en la personne de Justine Remacle.

Groupe de travail « Déchets »

- Partenariat avec Twist (Walhain en transition) pour lancer des activités ZD sur la Commune (Défi Famille ZD, événements, etc)
- Proposition faite à la Commune pour l'accompagnement des citoyens dans l'utilisation de couches réutilisables.

Groupe de travail « Pollution lumineuse »

- Réflexion quant à la mise en place d'actions de sensibilisation (spectacle « la nuit broie du noir notamment).

Divers

- Participation à l'événement de lancement du projet de maillage écologique en Brabant wallon, organisé par la Province.

Conseil consultatif de l'Agriculture

L'objectif est d'établir et, dans certains cas, de rétablir un lien constructif entre le monde agricole et les riverains afin d'améliorer la communication à propos des besoins et des attentes de chacun. Il permet, entre autres, de soutenir les agriculteurs dans leurs projets de diversification ainsi que l'actualisation et le renforcement de la charte de la ruralité.

Composition : MM. Laurent GREGOIRE (Président) ; Gautier BEAUJEAN ; Ludovic BOQUET ; Michaël de POSCH ; Jean-Paul DELFORGE ; Hervé DEMASY ; Anne-Marie LAUVAUX ; Michel LEROY ; Michaël MARTIN ; Jean-François NIEUWENHUYS ; Olivier PETRONIN ; Christian REULIAUX, Elise ROBERT ; Catherine RONSE ; Jean-Marie STREYDIO ; Jean-Pierre VAN PUymbrouck.

Réunion : 10 mai et poursuite des travaux de groupe de travail « Charte de la ruralité ».

DELEGATION COMMUNALE

Conseil de l'Action Sociale de Walhain

Agnès NAMUROIS	03-12-2018
Nicolas ART	03-12-2018
Jean-Paul DELFORGE	03-12-2018
Andrée MOUREAU	03-12-2018
Alison AMEN	03-12-2018
Robert OLBRECHTS	03-12-2018
Raymond FLAHAUT	03-12-2018
Carine ROSY	03-12-2018
Cyryll LIZEN	03-12-2018
Bénédicte GRANDGAGNAGE	2020

Conseil de Participation

André LENGELE	07-01-2019
Philippe MARTIN	du 07-01-2019 au 26-04-2021
Agnès NAMUROIS	07-01-2019
Francine KEKENBOSCH	26-04-2021
Isabelle VAN BAVEL	07-01-2019
Didier HAYET	27-05-2019
Delphine BRICART	07-01-2019
Bernadette VANDENBOSCH (suppléante)	07-01-2019
Nadia LEMAIRE (suppléante)	07-01-2019
Laurence SMETS (suppléante)	07-01-2019
Mélanie HAUBRUGE (suppléante)	07-01-2019
Isabelle DENEFF (suppléante)	26-04-2021
Valérie LIROUX (suppléante)	07-01-2019

Commission Communale de l'Accueil

Isabelle VAN BAVEL (Présidente)	07-01-2019
Francine KEKENBOSCH	26-04-2021
Philippe MARTIN	du 07-01-2019 au 26-04-2021
Nadia LEMAIRE	07-01-2019
Isabelle DENEFF-GOMAND (suppléante)	26-04-2021
Mélanie HAUBRUGE (suppléante)	07-01-2019
Agnès NAMUROIS (suppléante)	07-01-2019

Conseil de Police

Laurence SMETS	03-12-2018
André LENGELE	03-12-2018
Vincent EYLENBOSCH	03-12-2018
Nicole THOMAS-SCHLEICH (suppléante)	03-12-2018
Didier HAYET (suppléant)	03-12-2018
Olivier PETRONIN (suppléant)	03-12-2018
Bernadette VANDENBOSCH (suppléante)	03-12-2018

InBW

Laurence SMETS	07-01-2019
Nicole THOMAS-SCHLEICH	07-01-2019
Olivier PETRONIN	07-01-2019
Vincent EYLENBOSCH	07-01-2019
Serge-Francis PRIMONT	07-01-2019

Intercommunale Sociale du Brabant Wallon

Laurence SMETS	07-01-2019
Agnès NAMUROIS	07-01-2019
Didier HAYET	07-01-2019
Isabelle VAN BAVEL	07-01-2019
Bernadette VANDENBOSCH	07-01-2019

ORES Assets – association intercommunale wallonne

Philippe MARTIN	du 07-01-2019 au 26-04-2021
Didier HAYET	07-01-2019
Jean-Pierre DELFORGE	26-04-2021
Vincent EYLENBOSCH	07-01-2019
Serge-Francis PRIMONT	07-01-2019
Mélanie HAUBRUGE	07-01-2019

Intercommunale Pure de Financement du Brabant wallon

Isabelle DENEFF-GOMAND	07-01-2019
Jean-Marie GILLET	07-01-2019
Olivier PETRONIN	07-01-2019
Xavier DUBOIS	07-01-2019
Ria BREYNE	07-01-2019

IMIO - intercommunale

Laurence SMETS	26-04-2021
Philippe MARTIN	du 07-01-2019 au 26-04-2021
Jean-Marie GILLET	07-01-2019
Olivier PETRONIN	07-01-2019
Didier HAYET	07-01-2019
Xavier DUBOIS	07-01-2019

Société Wallonne des Eaux

André LENGELE 07-01-2019

Ethias assurances

Nadia LEMAIRE 07-01-2019

Union des Villes et Communes de Wallonie : Assemblée générale

Xavier DUBOIS 07-01-2019

Union des Villes et Communes de Wallonie : Conseil d'Administration

Nadia LEMAIRE 29-04-2019

Centre culturel du Brabant wallon : assemblée générale

Bénédicte DELVILLE 27-05-2019

Pascale HENRY 07-01-2019

Maison de l'Urbanisme du Brabant wallon : conseil d'orientation

Jean-Marie GILLET 29-04-2019

Nadia LEMAIRE (suppléante) 29-04-2019

Opérateur de Transport de Wallonie : assemblée générale

Vincent EYLENBOSCH 29-04-2019

Le Petit Favia, crèche communale : assemblée générale

Agnès NAMUROIS 07-01-2019

Andrée MOUREAU 07-01-2019

Bénédicte DELVILLE 07-01-2019

Delphine BOUSMAN 07-01-2019

Maud LETHE 07-01-2019

Fanny VANLIERDE 07-01-2019

Isabelle VAN BAVEL 07-01-2019

Marcelle MONCOUSIN 07-01-2019

Aurélie BISTON 07-01-2019

Les P'tits Loups, crèche : comité de pilotage

Isabelle VAN BAVEL	07-01-2019
Andrée MOUREAU	07-01-2019
Maud LETHE	07-01-2019

Agence Locale pour l'Emploi : assemblée générale

Raymond FLAHAUT	07-01-2019
Philippe MARTIN	du 07-01-2019 au 26-04-2021
Didier HAYET	26-04-2021
Francine KEKENBOSCH	07-01-2019
Geoffroy CASSART	07-01-2019
Vinciane GILARD	07-01-2019
Alain WAFFLARD	07-01-2019

Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces : assemblée générale

Isabelle VAN BAVEL	07-01-2019
Agnès NAMUROIS (suppléante)	07-01-2019

Société de logements de service public "Notre Maison"

Assemblée générale

Agnès NAMUROIS	07-01-2019
Didier HAYET	07-01-2019
Mélanie HAUBRUGE	26-04-2021

Conseil d'administration

Jean-Marie GILLET	02-09-2019
-------------------	------------

Régie des Quartiers « Notre Maison »

Assemblée générale

Mélanie HAUBRUGE	07-01-2019
Didier HAYET	07-01-2019

Conseil d'administration

Mélanie HAUBRUGE	29-04-2019
------------------	------------

Comité restreint

Agnès NAMUROIS	25-11-2019
Nicolas van den STEEN	25-11-2019

Agence Immobilière Sociale du Brabant wallon : assemblée générale

Jean-Marie GILLET	07-01-2019
-------------------	------------

Maison du Tourisme du Brabant wallon : assemblée générale

Nadia LEMAIRE 07-01-2019

Succursale Senne-Dyle-Gette de la SWDE : conseil d'exploitation

Vincent EYLENBOSH 07-01-2019

Maison du Conte et de la Littérature : assemblée générale

Anne-Françoise DÉsirANT 07-01-2019

Centre Régional d'Intégration du Brabant wallon : assemblée générale

Isabelle VAN BAVEL 07-01-2019

La Ressourcerie Rappel : conseil d'administration

Xavier DUBOIS 07-01-2019

Télévision locale TV-Com : assemblée générale

Stéphane LALOUX 07-01-2019

Télévision locale Canal Zoom: assemblée générale

Cyril LIZEN 07-01-2019

ADMINISTRATION GENERALE

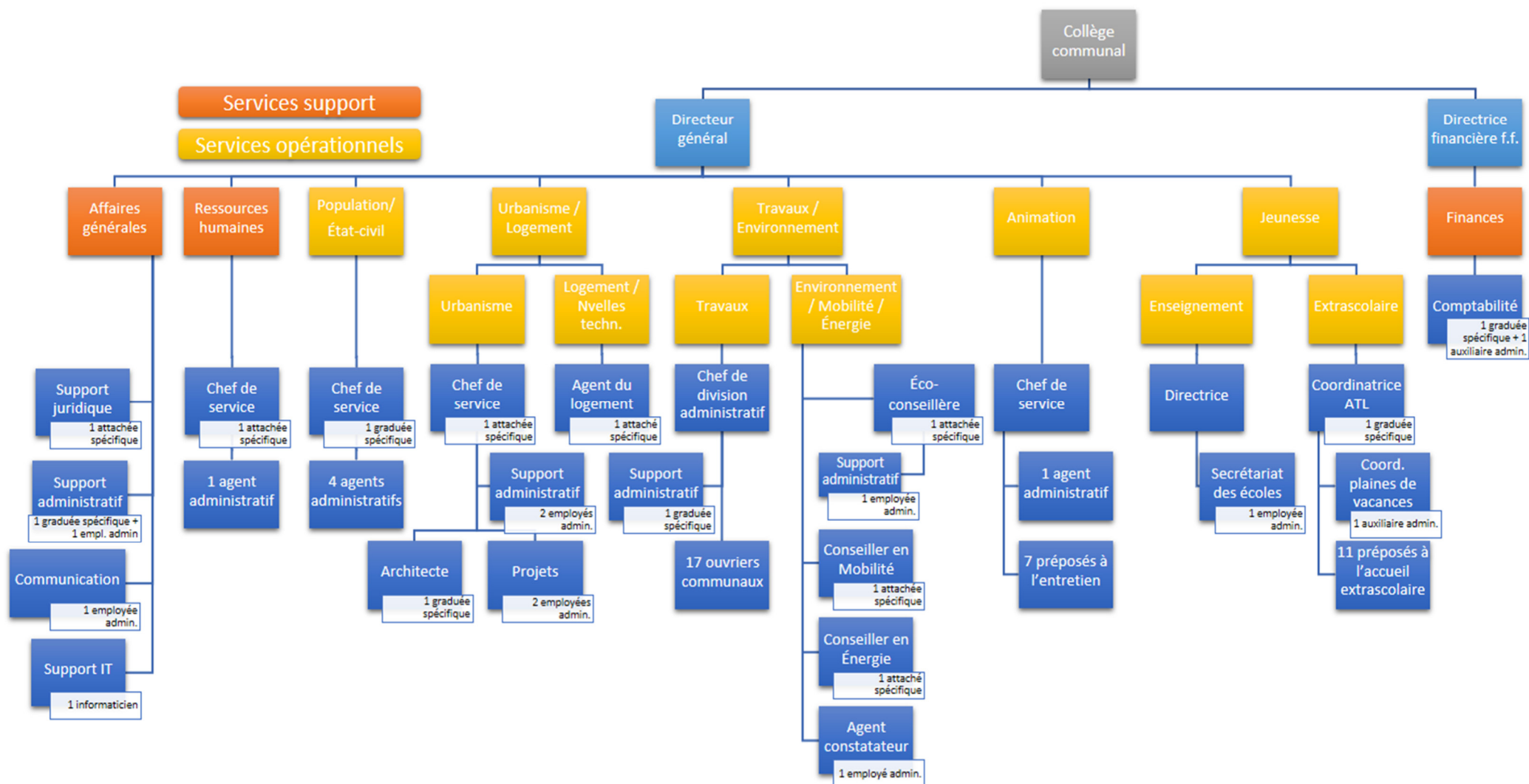
LE PERSONNEL

Composition du Service

Anne-Gaëlle CLAES : directrice des Ressources Humaines

Agnès VASSART : employée d'administration

Organigramme



Personnel administratif

Directeur général	LEGAST Christophe (S)
Directrice financière	LOUIS Carole (S)
Employé(e)s d'administration	DELCOURT Monique (S)
	DELESTIENNE Anne
	HENRY Nathalie (S)
	LABYOIT Isabelle (S)
	MORTIER Stéphane (S)
	VASSART Agnès (S)
	de FAILLY Astrid (APE)
	HANNON Colette (APE)
	HUBERT Martine (APE)
	JADOUILLE Anne-Michèle (C)
	ROBERT Pauline (APE)
	WOUEZ Caroline (C)
	SPRIMONT Nathalie (C)
	ROUSSEAUX Anaëlle (APE)
	BOUVIN Olivier (APE)
	KANYE Fidèle (APE)
	CANCIAN Ingrid (APE)
	SLADDEN Géraldine (APE)
	VANDENDRIES Carine (APE)

Personnel spécifique

Attachée spécifique (Conseiller Mobilité)	MAROY Brigitte (C)
Attaché spécifique (Conseiller Energie)	ERREMBULT Ghislain (C)
Attachée spécifique (Conseiller Environnement)	FOUARGE Christine (C)
Attachée spécifique (Juriste)	MATONDO Alda (C)
Attachée spécifique (Personnel)	CLAES Anne-Gaëlle (C)
Attaché spécifique (Logement)	VAN den STEEN Nicolas (C)
Attachée spécifique (Urbanisme)	DECELLE Agnès (C)
Graduée spécifique (Finances)	FLAMAND Aurélie (APE)
Graduée spécifique (Finances)	WITTAMER Laurence (C)
Graduée spécifique (Urbanisme)	VAESKEN Nathalie (C)
Graduée spécifique (Archives)	PAAR Isabelle (C)
Graduée spécifique (Extrascolaire)	PAAR Isabelle (C)
Graduée spécifique (Population-Etat civil)	VANDERBEECK Marie (C)
Graduée spécifique (extrascolaire)	RASSEL Catherine (APE)
Graduée spécifique (Secrétariat général)	HAVENITH Catherine (APE)
Graduée spécifique (Conseillère Mobilité)	TRAPANOTTO Ornella (APE)
Graduée spécifique (Travaux)	GELDERS Coralie (C)

Personnel technique

Chef de division technique	MARCHAL Benoît (S)
----------------------------	--------------------

Personnel ouvrier

Ouvriers qualifiés

DECELLE Marc (S)
 CAP Jonathan (S)
 JASPART Cédric (S)
 VANDERHULST Pierre (S)
 LANNOY Jean-Marie (APE)
 LOIS Jean-François (APE)
 MONFILS David (APE)
 VAN DER TAELEN Michel (APE)
 ROMAIN Sébastien (C)

Ouvriers non qualifiés

HARDY Julien (C)
 JASPART Julien (APE)
 LEGLISE Rudi (APE)
 LOIS Jérémy (C)
 MIRGUET Arnaud (APE)
 PALANGE Manuel (APE)
 ROUSSEAUX Aurélien (APE)
 THAYSE Didier (APE)
 DELFORGE Logan (APE)
 GRITTE Mathieu (APE)
 SPAENJERS Pol (APE)

Personnel d'entretien et de garderie

Ouvrier qualifié entretien

Auxiliaires professionnel(le)s - entretien

DEWIT Carine (S)
 GENO Chantale (APE)
 GOMAND Fabienne (C)
 ISSA Maryam (APE)
 LANNOY Anthony (C)
 MUZINGA MULE Anne (C)
 SCOURNAUX Nancy (APE)
 VAN LOO Sandrine (C)

Auxiliaires professionnel(le)s- garderie

BARBIER Carole (C)
 BOURNONVILLE Claire (C)
 BUIS Cindy (APE)
 BURTON Geneviève (APE)
 FRANCOIS Mariel (C)
 GOFFAUX Mathilde (C)
 HAYNE Virginie (APE)
 MOULARD Séverine (C)
 PRIMONT Nathalie (APE)
 VANHOOLANT Pascale (C)
 PERMENTIER Delphine (APE)
 ROMAIN Céline (APE)

Personnel mis à disposition - Crèche "Le Petit Favia"

Puéricultrice	JAENEN Kimberley (C)
Auxiliaire professionnel entretien	SERRA Carolina (C) ETIENNE Eric (APE)

Personnel étudiant

30 moniteurs (10 brevetés et 20 non brevetés) durant les 7 semaines de plaines de vacances ;
9 jeunes et 1 encadrant du 2 au 13 août pour l'opération « Eté solidaire » ;
1 étudiant durant les mois de juillet et août – Estivales et Office du Tourisme.

(S) agent statutaire / (C) agent contractuel / (APE) agent contractuel subventionné

Stages

William DEHALLEUX, étudiant à la Haute Ecole Albert Jacquard, en stage comptabilité-fiscalité au service Finances du 1^{er} février au 28 mai.

Manuella LGA MENI NGAGOM étudiante IFAPME en stage en travail administratif au service Population et au service Urbanisme du 19 février au 30 juin.

Assurances

Gestion de 42 polices d'assurance couvrant le nombre de sinistres suivants :

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
La responsabilité civile générale de la Commune (protection juridique, défense civile et pénale, réparation des préjudices)	3	5	4	3	18	15	15
La responsabilité civile relative aux bâtiments accessibles au public	-	-	-	-	1	-	
Les accidents du travail des Membres du Collège	-	-	-	-	-	-	
Les accidents corporels des conseillers communaux	-	-	-	-	-	-	
Les accidents du travail	2	3	2	4	2	3	2
Les accidents scolaires	9	8	5	10	7	9	12
Les effets personnels des élèves	-	-	-	1	-	-	
Les bâtiments communaux	-	1	1	-	7	5	1
Accident sur le charroi automobile	3	2	2	2	1	-	2
Mission de service	-	-	0	-	-	-	

CADRE DU PERSONNEL

Le cadre du personnel au 1^{er} juin 2018 est devenu exécutoire par expiration du délai de tutelle en date du 5 septembre 2018

Cadre du Personnel au 01/06/2018				REPARTITION DU PERSONNEL		
DIVISION	NIVEAU	ECHELLES	CADRE	Statutaire	Contractuel subventionné (APE, Activa, Maribel, Aviq, ONE, SPW, PTP)	Contractuel
A. Personnel administratif						
Directeur général	légal		1	1		
Directeur financier	légal		1	1		
Chef de division administratif	A	A3-A4	1	1		
Chef de bureau administratif	A	A1-A2	1	1		
Employés d'administration	D	D2-D3-D4-D5-D6	10	5		2
Auxiliaire d'administration	E	E2-E3	1		1	
B. Personnel spécifique						
Attaché spécifique (Conseiller Aménagement)	A	A1sp.-A2sp.-A3sp.-A4sp.	2	1		1
Attaché spécifique (Conseiller Environnement)	A	A1sp.-A2sp.	1		1	
Attaché spécifique (Juriste)	A	A1sp.-A2sp.	1		1	
Attaché spécifique (Personnel)	A	A1sp.-A2sp.	1		1	
Gradué spécifique (Finances)	B	B1-B2-B3	1	1	1	
Gradué spécifique (Urbanisme)	B	B1-B2-B3	1	1		1

Cadre du Personnel au 01/06/2018				REPARTITION DU PERSONNEL		
DIVISION	NIVEAU	ECHELLES	CADRE	Statutaire	Contractuel subventionné (APE, Activa, Maribel, Aviq, ONE, SPW, PTP)	Contractuel
Gradué spécifique (Archives)	B	B1-B2-B3	1		1	
Graduée spécifique (Extrascolaire)	B	B1-B2-B3	1		1	
Gradué spécifique (Secrétariat général)	B	B1-B2-B3	1		1	
C. Personnel technique						
Chef de division technique	A	A3-A4	1	1		
Chef de bureau technique	A	A1-A2	1	1		
Agent technique en chef	D	D9-D10	1	1	1	
Agent technique (mobilité - prévention)	D	D7 - D8	1		1	
Gradué spécifique (Travaux)	B	B1-B2-B3	1		1	
D. Personnel ouvrier						
Brigadiers	C	C1-C2	3	3		
Ouvriers qualifiés	D	D2-D3-D4	16	10	6	
Auxiliaires professionnels	E	E2-E3	12	5	7	

Cadre du Personnel au 01/06/2018				REPARTITION DU PERSONNEL		
DIVISION	NIVEAU	ECHELLES	CADRE	Statutaire	Contractuel subventionné (APE, Activa, Maribel, Aviq, ONE, SPW, PTP)	Contractuel
<u>E. Personnel d'entretien et de garderie</u>						
Brigadier	C	C1-C2	1	1		
Ouvrier qualifié - entretien	D	D2-D3-D4	1	1		
Auxiliaires professionnel(le)s - entretien	E	E2-E3	8	4	3	1
Auxiliaires professionnel(le)s - garderie	E	E2-E3	12	4	7	1
Totaux			83	43	34	6
<u>G. Personnel occasionnel ou à titre précaire</u>						
Etudiants / Moniteurs			variable	(CDD/quinzaine juillet et août + semaine Pâques et Toussaint)		
Ouvriers saisonniers	E	E2-E3	2		2 (CDD)	
<u>H. Personnel enseignant</u>				Régime particulier		
<u>I. Volontariat</u>				Régime particulier		

LE COMITE DE DIRECTION

Composition : MM. Christophe LEGAST (Directeur général) ; Carole LOUIS (Directrice financière) ; Agnès DECELLE (Responsable du service de l'Urbanisme) ; Anne-Gaëlle CLAES (Responsable du service du Personnel) ; Benoît MARCHAL (Responsable du service Travaux) et Alda MATONDO (Juriste).

Le Comité de direction connaît toutes les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement des services communaux, ainsi que des projets de budget et de modification budgétaire. Il s'agit d'un lieu d'échanges interactifs et transversal entre l'ensemble des services via les responsables de service ainsi que vers le Collège communal.

Réunions : 23 avril – 1^{er} juin – 15 juin – 13 septembre – 21 septembre – 16 novembre

Réunion conjointe avec le Codir du CPAS : 22 janvier et le 19 octobre

Réunion conjointe avec le Codir du CPAS et le Collège : 27 janvier

REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES (RGPD)

Le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, mieux connu sous l'acronyme « RGPD », est entrée en vigueur le 25 mai 2018. Cette nouvelle réglementation impose aux communes, comme à tout organisme public, de traiter les données à caractère personnel des citoyens de manière adéquate, pertinente et limitée à ce qui est nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont collectées. C'est dans cette optique que la DPO, Déléguée à la protection des données (Biyela MATONDO), s'attache régulièrement à sensibiliser les membres du personnel au RGPD et à la sécurité de l'information. Une politique de protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel a été adoptée et publiée sur le site Internet de la Commune en 2019 afin d'informer les citoyens de la manière dont leurs données sont traitées.

La DPO répond quotidiennement à des demandes diverses concernant le traitement des données émanant tant des services de l'Administration communale que d'organismes externes sollicitant l'accès aux données à caractère personnel des habitants de la commune. Ces demandes diverses sont analysées non seulement à la lumière du RGPD mais également en fonction de la législation sectorielle qui est très variée : CoDT, loi du 8 août 1983 organisant un Registre national des personnes physiques, loi sur la protection de la vie privée, loi caméras, droit à l'image, etc.

INFORMATIQUE

Composition du Service

Cédric LENGELE (jusqu'au 30 juin)
Fidèle KANYE (à partir du 29 mars)

Acquisition de nouveaux logiciels

Nouveau programme « Quick school » de facturation pour les activités scolaires et extrascolaires.
Création d'une cyber-classe pour l'école de Walhain : d'abord démantèlement de la cyber classe dans l'école de Tourinnes pour commencer à équiper un PC pour chaque classe de primaire et maternelle dans l'école de Walhain (phase de test en 2020, Tourinnes et Perbais en 2021) - la semaine du 16 novembre.

Renouvellement du parc informatique

Afin de s'adapter aux nouvelles conditions de télétravail, le parc informatique a été renouvelé en grande partie pour permettre de travailler à distance notamment avec l'achat de nombreux portables et l'adaptation des logiciels pour un travail en ligne efficace.

Télétravail

Suite au confinement, les agents communaux ont été équipés en matériel informatique pour pouvoir travailler en télétravail.

Autres

Participation à l'installation des 2 bornes de rechargement électrique communale (voir chapitre Energie).
Création de 2 agendas en ligne (Google) pour la consultation des salles communales et des diverses réunions des Conseils consultatifs communaux.
Création d'un Espace documentaire pour les Conseils consultatifs (Procès-verbaux et autres documents utiles pour leur bon fonctionnement).

COMMUNICATION ET PUBLICATIONS COMMUNALES

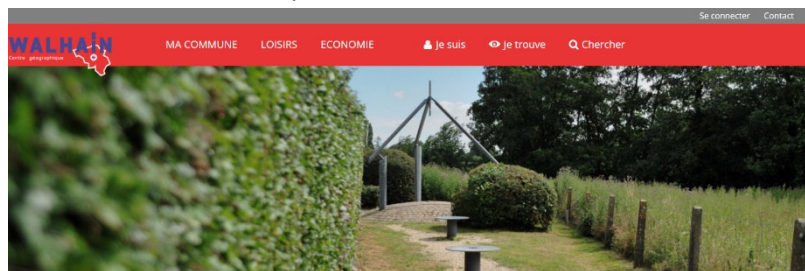
Composition du Service

Pauline ROBERT

 Site internet

www.walhain.be est la source d'information numéro 1. On y trouve toutes les informations utiles quant aux actualités, événements, travaux, enquêtes publiques, ... concernant l'entité.

Cliquez maintenant !


 Page Facebook

C'est l'outil incontournable pour être informé de tout ce qu'il se passe en direct dans la Commune (coupures d'eau ou d'électricité, accident, voirie fermée mais aussi les événements et actualités à venir, ...).

Cliquez maintenant !


 Newsletter

Envoyée par e-mail tous les vendredis à 12h
1.156 abonnés

Bulletins d'information

Le [Walh'infos](#) est distribué en toutes-boîtes et contient toutes les informations sur la vie de la commune, ses évolutions, ses nouveautés, ses décisions et met en avant les initiatives citoyennes. Il y en a eu **5** en 2021.



La [Walh'news](#) (anciennement feuille communale) est quant à elle utilisée uniquement pour les informations urgentes qui ne peuvent attendre la publication du prochain bulletin d'informations Walh'infos.

Il y en a eu **5** en 2021

N°7 – mars 2021 : sur le volontariat

N°8 – mars 2021 : sur la vaccination

N°9 – mars 2021 : sur le schéma de développement communal

N°10 – juin 2021 : sur les Estivales

N°11 – juillet 2021 : sur les inondations et collecte des déchets

INDICATEUR

895 courriers recommandés reçus (du 1^{er} décembre 2019 au 30 novembre 2021)

1.061 courriers recommandés envoyés (du 1^{er} janvier au 30 novembre 2021)

8.678 courriers autres envoyés (du 1^{er} janvier au 30 novembre 2021)

CONTENTIEUX

Actions en défendant

Action en dommages et intérêts contre la suppression rétroactive de la subvention-traitement d'un ancien enseignant suite à sa démission d'office

Assignation de la Communauté française et de la Commune de Walhain en date du 4 décembre 1992 devant le Tribunal de Première Instance de Nivelles et introduction de plusieurs recours devant le Conseil d'Etat – Arrêts du Conseil d'Etat rendus les 30 décembre 1992, 24 février 1997 et 23 novembre 2001 rejetant les recours en annulation contre les délibérations du Conseil communal ou annulant les arrêtés du Gouvernement de la Communauté française invalidant lesdites délibérations – Tenue de plusieurs réunions de conciliation entre les parties – Courrier de relance du 27 août 2014 par l'avocate des héritiers de la partie adverse – Conclusions additionnelles de reprise d'instance déposées le 28 avril 2015 par la partie adverse – Requête en aménagement de délais déposée par la partie adverse le 21 août 2015 devant le Tribunal de Première Instance du Brabant wallon – Ordonnance rendue le 1er février 2016 par le Tribunal de Première Instance du Brabant wallon fixant le calendrier de procédure – Conclusions additionnelles et de synthèse déposées le 6 mai 2016 par la Commune – Conclusions additionnelles et de synthèse déposées le 18 octobre 2016 par la partie adverse – Secondes conclusions additionnelles et de synthèse déposées le 15 décembre 2016 par la Commune – Dernières conclusions déposées le 15 février 2017 par la partie adverse – Dernières conclusions déposées le 15 mars 2017 par la Commune – Audience de plaidoiries du 31 octobre 2017 devant le Tribunal de Première Instance du Brabant Wallon – Conclusion après audience déposées le 31 janvier 2018 par la partie adverse – Conclusions après audience déposées le 28 février 2018 par la Commune – Courriers du Greffe du Tribunal de Première Instance du Brabant wallon portant convocation à l'audience fixée au 5 novembre 2018 – Audience de plaidoiries tenue le 21 septembre 2020 – Jugement rendu le 19 octobre 2020 par le Tribunal de Première Instance de Nivelles déboutant la partie adverse – Affaire en cours.

Contestation par la Société MOBISTAR du règlement de taxe sur les pylônes de téléphonie mobile pour l'exercice 2011

Requête en annulation introduite par la partie adverse en date du 8 février 2012 – Audience d'introduction du 12 mars 2012 devant le Tribunal de Première Instance de Nivelles – Conclusions déposées le 3 août 2012 par la Commune – Conclusions déposées le 2 novembre 2012 par la partie adverse – Conclusions en réplique et de synthèse déposées le 2 mai 2013 par la Commune – Audience de plaidoiries le 13 mai 2013 devant le Tribunal de Première Instance de Nivelles – Courrier du 10 août 2017 de l'avocat de la partie adverse sollicitant le règlement extra-judiciaire des contentieux opposant son client à la Commune – Affaire dormante.

Action en responsabilité des inondations et coulées boueuses survenant sur la propriété de l'habitation du plaignant

Citation à comparaître devant le Tribunal de Première Instance de Nivelles signifiée à la Commune le 3 juin 2013 – Audience d'introduction tenue le 18 juin 2013 – Conclusions déposées le 23 septembre 2013 par une autre partie défenderesse – Conclusions déposées le 24 septembre 2013 par la Commune – Jugement intermédiaire rendu le 8 octobre 2013 par le Tribunal de Première Instance de Nivelles chargeant un expert de fournir toutes informations utiles pour la solution du litige – Compte-rendu de la réunion de démarrage de l'expertise du 15 janvier 2014 – Rapport préliminaire de l'expert judiciaire daté du 4 février 2014 – Compte-rendu de la visite de terrain du 28 février 2014 – Rapport provisoire de l'expert judiciaire daté du 20 mai 2014 – Courrier de l'avocat de la Commune daté du 14 juillet 2014 portant certaines remarques sur le rapport provisoire de l'Expert judiciaire – Rapport définitif de l'Expert judiciaire daté du 18 septembre 2014 – Réunion de médiation sur place le 28 janvier 2015 en vue de rechercher un accord transactionnel – Courrier de l'avocat de la partie adverse daté du 26 octobre 2015 sollicitant une réunion transactionnelle fondée sur le rapport du GISER portant des propositions d'aménagements d'urgence pour prévenir les risques de coulées boueuses – Réunion de conciliation tenue le 22 janvier 2016 entre toutes les parties en présence de l'auteur du rapport du GISER – Affaire dormante.

Contestation par la Société MOBISTAR du règlement de taxe sur les pylônes de téléphonie mobile pour l'exercice 2013

Requête introduite le 3 septembre 2014 par la partie adverse – Audience d'introduction du 6 octobre 2014 devant le Tribunal de Première Instance du Brabant wallon – Ordonnance rendue le 12 janvier 2015 par le Tribunal de Première Instance du Brabant Wallon fixant le calendrier de procédures – Conclusions déposées le 27 avril 2015 par la Commune – Conclusions additionnelles déposées le 3 février 2016 par la Commune – Conclusions de synthèse déposées le 13 octobre 2016 par la Commune – Courrier du 10 août 2017 de l'avocat de la partie adverse sollicitant le règlement extra-judiciaire des contentieux opposant son client à la Commune – Affaire dormante.

Contestation par les Asbl Royal Wallonia Walhain et RWW Jeunes des décisions communales consécutives à l'appel à projets pour le football à Walhain

Citation à comparaître devant le Tribunal de Première Instance du Brabant wallon signifiée à la Commune le 15 juin 2020 – Audience d'introduction tenue le 30 juin 2020 – Conclusions principales déposées le 23 septembre 2020 par la Commune – Conclusions déposées le 30 septembre 2020 par les Asbl Football Club de Walhain et FCW Jeunes comme parties intervenantes – Conclusions principales déposées le 30 novembre 2020 par les parties adverses – Conclusions additionnelles déposées le 28 janvier 2021 par la Commune – Conclusions de synthèse déposées le 1^{er} février 2021 par les parties intervenantes – Conclusions additionnelles et de synthèse déposées le 31 mars 2021 par les parties adverses – Conclusions de synthèse déposées le 26 mai 2021 par la Commune – Conclusions de synthèse additionnelles déposées le 31 mai 2021 par les parties intervenantes – Audience de plaidoiries fixées au 16 décembre 2021 devant le Tribunal de Première Instance du Brabant wallon – Affaire en cours.

Recours en suspension et en annulation des Asbl Royal Wallonia Walhain et RWW Jeunes contre les décisions communales consécutives à l'appel à projets pour le football à Walhain

Requêtes déposées le 24 juillet 2020 devant le Conseil d'Etat – Notes d'observations déposées le 25 août 2020 par la Commune – Rapports de l'Auditorat du Conseil d'Etat datés du 27 octobre 2020 proposant de rejeter le recours en suspension – Audience publique tenue le 2 février 2021 devant la chambre des référés du Conseil d'Etat – Arrêts rendus le 3 février 2021 par le Conseil d'Etat donnant acte du désistement des parties adverses – Affaire close.

Contestation par certains riverains de la réouverture du sentier n° 93 et l'ouverture au public de la propriété communale menant au bassin d'orage du Bois des Pauvres à Nil-Pierreux

Citation à comparaître devant la Justice de Paix de Wavre signifiée à la Commune le 19 juin 2020 – Audience d'introduction tenue le 30 juin 2020 – Réunion de conciliation tenue le 27 août 2020 – Visite sur place en présence de toutes les parties le 19 janvier 2021 – Décision du Collège communal en sa séance du 15 mars 2021 portant attribution d'un marché public de services relatif à une mission de géomètre pour déterminer un tracé alternatif à la sortie du sentier litigieux – Affaire en cours.

Recours d'une enseignante temporaire prioritaire contre son licenciement

Courrier du 2 novembre 2020 de la Fédération Wallonie-Bruxelles portant notification du recours introduit auprès de la Chambre des recours – Note de défense déposée le 5 novembre 2020 par la partie adverse – Note de réplique déposée le 10 novembre 2020 par la Commune – Audience de plaidoirie tenue le 18 novembre 2020 – Décision motivée rendue le 18 novembre 2020 par la Chambre de recours émettant un avis défavorable au licenciement de la requérante – Décision du Collège communal en sa séance du 30 décembre 2020 de se conformer à l'avis contraignant de la Chambre de recours et de ne pas licencier l'intéressée de son emploi en qualité d'institutrice primaire temporaire – Courriel l'avocate de la partie adverse portant communication de la décision prise par sa cliente de ne pas réintégrer le Pouvoir Organisateur de Walhain suite à la décision de non-licenciement de l'intéressée – Affaire close.

Recours en annulation d'un voisin contre le permis délivré pour l'extension et la rénovation d'une maison

Requête déposée le 4 octobre 2021 devant le Conseil d'Etat – Affaire en cours.

Actions en demandant

Action en cessation des activités d'un agriculteur sur une parcelle communale exploitée sans autorisation

Citation introductive d'instance déposée le 13 mars 2015 devant la Justice de Paix de Wavre – Autorisation d'ester en justice délivrée par le Conseil communal en sa séance du 23 mars 2015 – Audience d'introduction du 24 mars 2015 devant le Juge de Paix de Wavre – Audience tenue le 21 avril 2015 devant le Juge de Paix de Wavre en vue de tenter un règlement transactionnel – Ordonnance rendue le 5 mai 2015 par le Juge de Paix de Wavre fixant le calendrier de procédure – Conclusions déposées le 26 mai 2015 par la partie adverse – Conclusions déposées le 1er juillet 2015 par la Commune – Conclusions additionnelles et de synthèse déposées le 9 juillet 2015 par la partie adverse – Audience de plaidoiries du 15 septembre 2015 devant le Juge de Paix de Wavre – Note d'argumentation complémentaire déposée le 8 octobre 2015 par la Commune – Seconde audience de plaidoiries du 13 octobre 2015 devant le Juge de Paix de Wavre – Jugement rendu le 20 octobre 2015 par le Juge de Paix de Wavre ordonnant à la partie adverse de libérer la parcelle sous peine d'astreintes et désignant un expert judiciaire pour évaluer le montant des dommages subis par la Commune – Réunion contradictoire tenue sur place le 16 novembre 2015 par l'expert judiciaire – Notes préliminaires de l'expert judiciaire datées du 15 mars 2016 – Affaire éteinte.

Action en recouvrement de factures scolaires impayées

Citation introductive d'instance déposée le 24 juillet 2018 devant la Justice de Paix de Gembloux – Audience publique tenue le 23 mars 2021 devant le Juge de Paix de Gembloux – Jugement rendu le 28 avril 2021 par la Justice de Paix de Gembloux condamnant la partie adverse au paiement des factures scolaires impayées – Affaire close.

Action en recouvrement de factures scolaires impayées

Citation introductive d'instance déposée le 7 juin 2019 devant la Justice de Paix de Jodoigne – Audience publique tenue le 4 mars 2021 devant le Juge de Paix de Jodoigne – Jugement rendu le 22 avril 2021 la Justice de Paix de Jodoigne condamnant la partie adverse au paiement des factures scolaires impayées – Affaire close.

ÉTAT CIVIL - POPULATION

COMPOSITION DU SERVICE

Marie VANDERBEECK : responsable du service

Monique DELCOURT, Colette HANNON, Isabelle LABYOIT et Anne-Michèle JADOUILLE

POPULATION DE DROIT

Population de droit⁽¹⁾ au 30/11/2021 par année de recensement

Année	Nil-St-Vincent	Tourinnes -St-Lambert	Walhain-St-Paul et Perbais	TOTAL
2002	1.773	1.686	2.338	5.797
2003	1.799	1.739	2.365	5.903
2004	1.791	1.783	2.377	5.951
2005	1.839	1.799	2.417	6.055
2006	1.859	1.824	2.411	6.095
2007	1.863	1.895	2.415	6.173
2008	1.926	1.911	2.416	6.253
2009	1.909	1.963	2.462	6.370
2010	1.947	1.998	2.503	6.448
2011	1.973	2.047	2.561	6.581
2012	2.027	2.060	2.571	6.658
2013	2.060	2.082	2.587	6.729
2014	2.131	2.140	2.640	6.911
2015	2.210	2.145	2.655	7.010
2016	2.258	2.143	2.721	7.122
2017	2.274	2.118	2.790	7.182
2018	2.285	2.132	2.808	7.225
2019	2.311	2.200	2.906	7.417
2020	2.313	2.228	2.933	7.474
2021	2.322	2.246	2.941	7.509

Habitants de nationalité belge ou étrangère ayant le siège de résidence habituelle à Walhain

MOUVEMENTS

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
ENTREES (Inscriptions)	478	317	378	401	480	372	340	420	425	370
SORTIES (Radiations)	382	314	278	319	398	261	301	311	299	313
NAISSANCES	64	79	62	78	76	60	61	73	74	82
RADIATIONS D'OFFICE	15	14	10	8	9	6	3	20	27	19
INSCRIPTION D'OFFICE				1	3	1	1	3	0	7

Radiation d'office : une personne n'habitant plus à l'adresse déclarée (que ce soit sur la base de sa propre déclaration ou de la déclaration d'un habitant du domicile, d'un propriétaire ou du constat de la Police) et n'ayant pas fait le nécessaire pour se domicilier à une autre adresse, fait alors l'objet, par l'Administration communale (décision du Collège communal), d'une radiation d'office des Registres de la Population, ce après enquête et suivi de la procédure réglementaire (procédure réglementée aux délais assez longs).

Inscription d'office : il s'agit du procédé inverse de la radiation d'office, à savoir qu'une personne dont il est prouvé qu'elle habite ordinairement à telle adresse sans en avoir accompli la déclaration auprès de l'Administration communale, fera l'objet d'une inscription d'office, puisque la résidence principale est « soit le lieu où vivent habituellement les membres d'un ménage composé de plusieurs personnes, unies ou non par des liens de parenté, soit le lieu où vit habituellement une personne isolée » (cf. article 3 de la loi du 19 juillet 1991 relative aux registres de la population, aux cartes d'identité, aux cartes d'étranger et aux documents de séjour).

DELIVRANCE DE DOCUMENTS

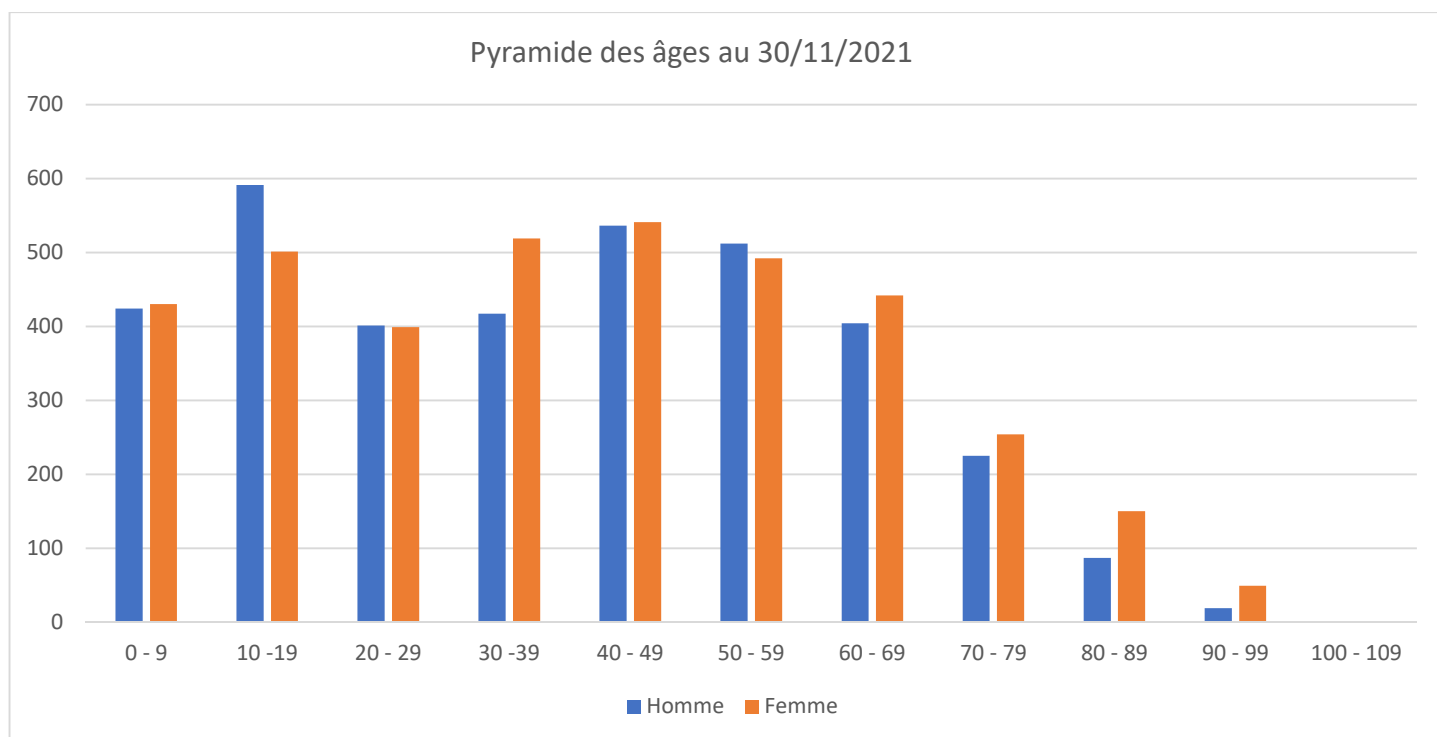
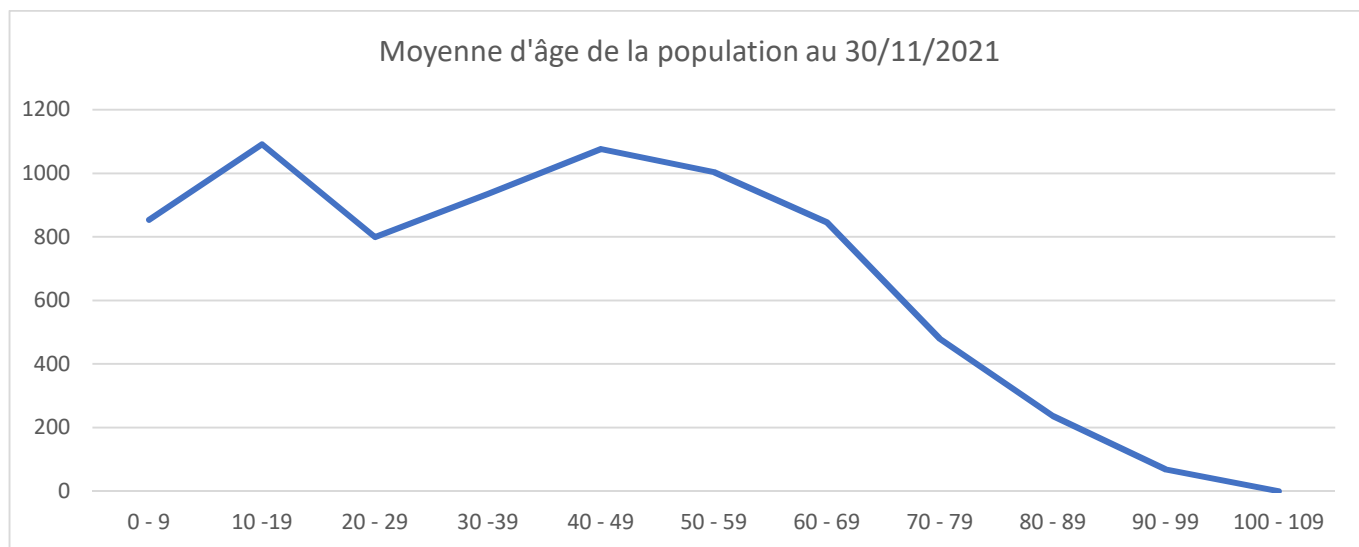
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Carte d'identité	1.073	1.205	725	1152	1626	1.193	969	731	389	425
Carte de séjour	36	35	57	39	57	58	66	92	73	88
Certificat d'identité (- 12 ans)	247	283	205	272	260	301	345	256	206	376
Certificat d'identité (Bébés)	0	79	0	0	0	0	0	0	0	0
Extrait de casier judiciaire	284	270	275	260	285	275	265	270	101	152
Bulletin de renseignements	215	240	150	100	178	146	0	0	0	0
Passeport	345	295	376	459	504	435	470	429	123	139
Permis de conduire provisoire	444		99	108	169	101	69	99	118	143
Permis de conduire international			45	44	55	46	58	55	16	18
Nombre de permis délivrés				481	357	286	252	307	259	287

CLASSEMENT DE LA COMMUNE

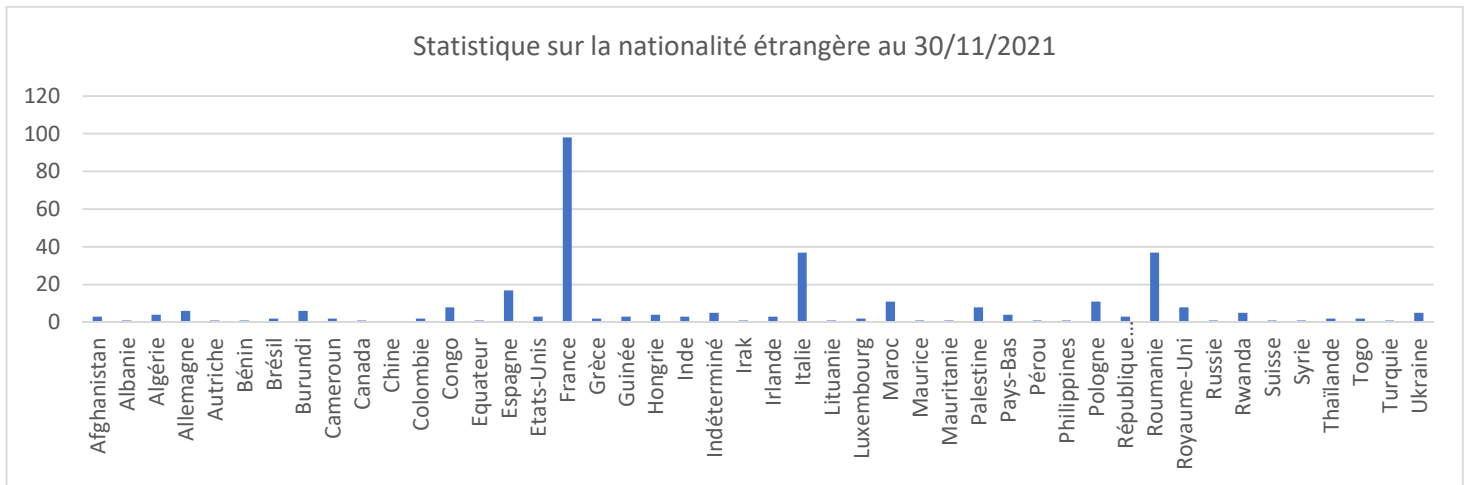
Un Arrêté du Gouvernement Wallon du 23 septembre 2004 classe la Commune de Walhain dans la catégorie 13 énoncée au § 1^{er} de l'art. 28 de la loi communale (6.001 à 8.000 habitants).

Au 30 novembre 2021 sans Registre d'attente : Hommes : 3.723 + Femmes : 3.778 = **Total de 7.501 habitants**

PYRAMIDE DES AGES

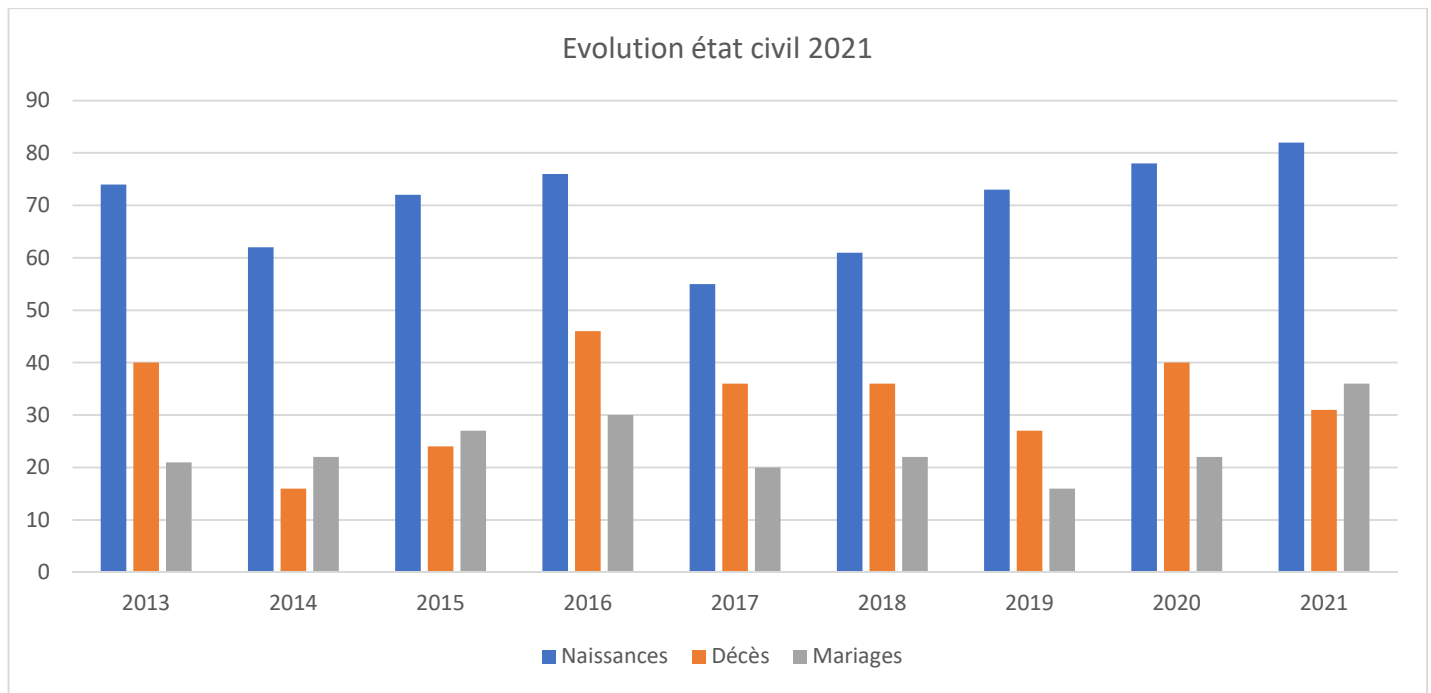


PYRAMIDE DES NATIONALITES



ÉTAT CIVIL : TABLEAU ET GRAPHIQUES

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Naissances	74	62	72	76	55	61	73	78	82
Garçons	43	35	42	37	25	34	39	39	40
Filles	31	27	30	39	30	27	34	39	42
Actes transcrits au registre des naissances	33	31	38	35	29	29	48	56	66
Annulation (BAEC)									1
Naissance (transcription)	3	1	1	0	0	0	4	1	1
Déclaration conjointe	-	-	7	1	-	0	0	0	0
Reconnaissance	-	-	-	0	-	0	2	0	0
Reconnaissance prénatale	23	27	29	32	20	25	32	38	51
Adoption, transcription, révocation	1	-	-	0	3	0	0	5	3
Rectification du nom patronymique	1	2	-	0	-	0	0	0	1
Option de nationalité	5	1	1	2	6	4	8	9	8
Recouvrement de nationalité	-	-		0	-	0	0	0	0
Changement de prénom							2	0	2
Actes transcrits au registre des décès	40	16	24	46	36	36	27	40	31
Hommes	19	5	8	11	17	11	11	19	11
Femmes	21	11	16	35	19	25	16	21	20
Enfants de – 18 ans	0	0	-	0	-	0	0	0	0
Actes transcrits au registre des mariages	33	31	39	44	29	30	33	22	36
Mariage	21	22	27	30	20	22	16	14	25
Transcription mariage (mariage à l'étranger)	1	-	1	2	1	1	0	0	0
Divorce	12	9	11	12	8	7	17	8	11
Séparation	-	-	-		-	0	0	0	0
Modification du régime matrimonial (tribunal)	-	-	-		-	0	0	0	0
Déclaration de mariage	27	21	26	30	21	21	17	15	27
Modification de régime matrimonial (notaire)	-	-	-		-	0	0	0	0
Recherches généalogiques	15	10	15	13	25	30	40	50	60



Il faut cependant noter que :

- Pour les mariages : les futurs époux ont le choix de la commune pour la célébration du mariage, pour autant que l'un des deux ait sa résidence habituelle dans la commune où le mariage sera célébré.
- Pour les décès : il s'agit de citoyens décédés sur la Commune de Walhain.
- Il y a eu une naissance à domicile.
- **Annulation (BAEC)** : lorsqu'un acte a été intégré par erreur, celui-ci ne peut pas être effacé. Il faut dès lors rédiger un acte d'annulation.

FINANCES

COMPOSITION DU SERVICE

Carole LOUIS, Directrice financière (en congé depuis le 1^{er} octobre pour 6 mois)
 Aurélie FLAMAND, Directrice financière ff. (depuis le 1^{er} octobre) – Gradué(e) comptable
 Laurence WITTAMER, Comptable - Gradué(e) spécifique
 Nathalie SPRIMONT, employée d'administration

COMMISSION COMMUNALE DES FINANCES

L'objectif de cette commission est de préparer les discussions relatives aux finances communales, dont les comptes, les budgets et les modifications budgétaires. Elle est présidée par le membre du Collège communal chargé des attributions correspondantes et est composée de 5 représentants des groupes politiques qui composent le Conseil communal, en ce compris le Président.

Réunion du 26 mai :

Xavier DUBOIS (Bourgmestre), Jean-Marie GILLET (1^{er} Echevin), Olivier PETRONIN (Conseiller communal), Isabelle DENEFF-GOMAND (Conseillère communale), Carole LOUIS (Directrice financière), Aurélie FLAMAND (Comptable).

Réunion du 19 octobre :

Xavier DUBOIS (Bourgmestre), Jean-Marie GILLET (1^{er} Echevin), Olivier PETRONIN (Conseiller communal), Didier HAYET (Conseiller communal), Aurélie FLAMAND (Directrice financière f.f.).

BUDGET COMMUNAL 2021 APRES MODIFICATION BUDGETAIRE 2 ET AVANT APPROBATION TUTELLE

Modification budgétaire n° 2021-2	Service ordinaire	Service extraordinaire
Recettes de l'exercice propre	8.766.942,54 €	2.741.278,79 €
Dépenses de l'exercice propre	8.751.591,40 €	4.204.948,77 €
Boni / Mali de l'exercice propre	15.351,14 €	-1.463.669,98 €
Recettes des exercices antérieurs	1.096.213,66 €	253.743,23 €
Dépenses des exercices antérieurs	110.030,09 €	0,00 €
Prélèvements en recettes	0,00 €	1.463.669,98 €
Prélèvements en dépenses	73.487,50 €	253.743,23 €
Recettes globales	9.863.156,20 €	4.458.692,00 €
Dépenses globales	8.935.108,99 €	4.458.692,00 €
Boni général	928.047,21 €	0,00 €

EVOLUTION DES RECETTES A L'IPP (IMPOT PERSONNE PHYSIQUE) ET AU PRECOMPTE IMMOBILIER

	C2016	C2017	C2018	C2019	C2020	MB2/2021
Précompte immobilier	1.725.664,77	1.901.786,49	1.971.046,79	1.967.414,08	1.925.467,84	1.933.501,93
IPP	4.002.164,88	3.122.174,29	3.245.820,28	3.812.946,69	3.516.958,24	3.486.306,79

FISCALITE 2021

Taxes additionnelles

Additionnels au précompte immobilier	2300 centimes
Additionnels à l'I.P.P.	8,5 %

Taxes communales

Taxes communales recouvrées par rôle	
Taxe de remboursement sur les travaux d'extension du réseau de distribution du gaz naturel	Au prorata de la longueur de la parcelle à front de voirie, avec un minimum de 10 m et un maximum de 20 m
Taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés	Taxe forfaitaire par ménage et par an : 1 personne = 65 € 2 personnes = 100 € 3 personnes = 130 € 4 personnes = 145 € 5 personnes = 155 €
Taxe sur la levée et la pesée des poubelles à puce électronique	La taxe est due par la personne physique ou morale qui dispose d'une poubelle réglementaire à puce électronique de pesée d'une contenance de 40 /140 /240 /1.100 litres de couleur noire avec inscription en blanc portant le blason de la Commune. La taxe est due solidairement par les personnes physiques majeures ou mineures émancipées domiciliées à la même résidence principale, ainsi que par les copropriétaires d'une même seconde résidence. 1,15 € par levée 0,20 € par kilo d'ordures ménagères jusqu'à un total de 100 kilos par an et par habitant 0,30 € par kilo d'ordures ménagères au-delà d'un total de 100 kilos par an et par habitant
Taxe sur l'enlèvement des versages sauvages	80 € par déchets de moins de 0,2 m ³ 400 € pour les déchets compris entre 0,2 m ³ et 1 m ³ 500 € pour les déchets volumineux de plus de 1 m ³
Taxe sur les panneaux publicitaires fixes	0,60 € par dm ² ou fraction de dm ² de superficie du panneau et par an
Taxe sur la distribution gratuite d'écrits publicitaires "toutes boîtes"	0,0150 € par exemplaire jusqu'à 10 gr. 0,0390 € par exemplaire au-delà de 10 grammes et jusqu'à 40 gr. inclus 0,0558 € par exemplaire au-delà de 40 grammes et jusqu'à 225 gr. inclus 0,1050 € par exemplaire supérieurs à 225 gr. 0.010 € pour la presse régionale
Taxe sur les terrains de camping	40 € par emplacement de 50 à 80 m ² 50 € par emplacement de 80 à 100 m ²

Taxes communales recouvrées par rôle	
	20 € pour les emplacements réservés aux touristes de passage 65 € par emplacement de 100 à 120 m ² 25 € pour les emplacements réservés aux touristes de passage 80 € par emplacement de plus de 120 m ²
Taxe sur les véhicules abandonnés	850 € par véhicule
Taxe sur les agences bancaires	150 € par poste de réception
Taxe sur les parcelles non bâties comprises dans un lotissement non périmé	30 € par mètre courant de longueur de parcelle front voirie (60 € si Z.P.) - max 450 € par an et par parcelle (900 € si Z.P.)
Taxe sur les mats d'éoliennes destinées à la production industrielle d'électricité.	Puissance inférieure à 2,5 mégawatts : 14.000 € Puissance comprise entre 2,5 et 5 mégawatts : 17.000 € Puissance supérieure à 5 mégawatts : 20.000 €
Taxe sur les secondes résidences	400 € par seconde résidence non établie dans un camping 50 € par seconde résidence établie dans un camping ou un logement d'étudiants
Taxe sur les immeubles inoccupés	150 € par mètre courant de façade d'immeuble bâti ou partie d'immeuble bâti
Taxe de remboursement sur les travaux d'extension du réseau d'égouts	Au prorata de la longueur de la parcelle à front de voirie, avec un minimum de 10 m et un maximum de 20 m
Taxe de remboursement sur les travaux de raccordement d'immeubles au réseau d'égouts	Prix coûtant

Taxes communales recouvrées au comptant	
Taxe sur la demande d'autorisation d'activités soumis a permis d'environnement	500 € par permis d'environnement de classe 1 100 € par permis d'environnement de classe 2 650 € par permis unique de classe 1 180 € par permis unique de classe 2 20 € par déclaration de classe 3
Taxe sur la demande de permis de lotir	150 € par lot
Taxe sur la délivrance de documents administratifs	Cartes d'identité : 2,50 € par carte d'identité électronique 1,25 € par carte d'identité délivrée sur support papier Permis de conduire : 4 € par permis au format de carte bancaire 3,75 € par permis délivré sur support papier Passeports : 12,50 € Autres documents : 1,50 € Photocopie : 0,10 € n/b et 0,20 € couleurs Recherche généalogique : 5 € Légalisation de signatures : 1,50 € Abattage d'arbre sur toute parcelle bâtie ou non bâtie ou pour laquelle un permis d'urbanisme non périmé a été délivré : 12,50 € Certificat d'urbanisme n° 1 ou une déclaration urbanistique préalable : 50 € Autres travaux et actes de minime importance, aux actes de division ou à tout renseignement : 100 €

Taxes communales recouvrées au comptant	
	Certificat d'urbanisme n° 2, d'un permis d'urbanisme ou d'un permis socio-économique : 150 €
Taxe sur le raccordement particulier au réseau d'aqueduc	250 €
Taxe sur les inhumations, dispersions de cendres et mises en columbarium	250 €
Taxe sur le contrôle préalable à la mise en œuvre des permis uniques, des permis d'urbanisme et des permis d'urbanisme de constructions groupées	Pour tous les permis concernés : 20 € par chaise indiquant l'implantation sur place du pourtour des constructions ou extensions à réaliser ; Pour les permis d'urbanisme de constructions groupées : 100 € par unité autorisée ; Pour les permis uniques : 100 € par établissement autorisé au sens de l'article 1er du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement.
Taxe de remboursement sur le contrôle postérieur à l'exécution des permis uniques, des permis d'urbanisme et des permis d'urbanisme de constructions groupées	Prix coûtant

Redevances

Redevances	
Conservation des véhicules saisis par la police	110 € enlèvement et garde : camion : 10 € par jour voiture : 5 € par jour motocyclette et cyclomoteur : 2,50 € par jour
Redevance sur le régime des sacs-poubelles payants	0,50 € par sac poubelle vert 25 litres 1,25 € par sac-poubelle brun 60 litres
Collecte saisonnière des tontes de pelouses sur demande de certaines catégories d'habitants	5 € par contenant vidangé
Collecte bisannuelle des tailles de branches sur demande	15 € le 1 ^{er} m ³ de branchages et 10 € par m ³ supplémentaire avec un maximum de 3m ³ par collecte
Concession de sépultures	250 € par inhumation, dispersion de cendres ou mise en columbarium pour une durée de 30 ans 1.200 € : caveau communal de 2 personnes 600 € : columbarium de 2 personnes
Usage du caveau d'attente	25 € par mois
Occupation lucrative du domaine public ou privé de la Commune	25 € par installation et par jour en cas d'occupation régulière ou continue 75 € par installation en cas d'occupation ponctuelle (Redevance max. = 500 €/an)
Services offerts au sein des écoles communales	3,75 € par repas chaud avec potage (maternelles) 4,00 € par repas chaud avec potage (primaires) 0,75 € par bol de soupe sans repas chaud 0,50 € par heure et par élève gardé de 16h à 18h 5 € par heure et par élève gardé après 18h 1 € par élève pour le transport piscine aller/retour 3 € par élève pour l'entrée piscine 1 € par élève pour l'étude surveillée
Activités extrascolaires	40 € par enfant et par semaine de plaines communales 30 € à partir du 3 ^{ème} enfant d'une même famille par semaine de plaines 4 € par séance pour les activités du mercredi après-midi encadrées par un extérieur rémunéré 15 € par séance pour les stages complémentaires aux plaines encadrés par un extérieur rémunéré
Certaines prestations des ouvriers communaux et pour la délivrance de matériaux issus du service des travaux	Taille ou élagage de haies ou taillis bordant le domaine public : 30 € par ouvrier et par heure 70 € par machine et par heure Enlèvement d'éléments privés présents sur le domaine public : 30 € par ouvrier et par heure 70 € par machine et par heure 70 € par camion et par heure 175 € par tonne de matériaux enlevés Transport de personnes ou de matériel en voiture ou camionnette communale :

Redevances	
	<p>60 € par heure 0,5 € par kilomètre</p> <p>Transport de personnes ou de matériel en bus ou camion communal : 90 € par heure 1€ par kilomètre.</p> <p>Affichage sur les panneaux situés le long des voies publiques : 3 € par affiche</p> <p>Délivrance de pavés porphyres <u>sans</u> dépôt asphaltique : 0,5 € par pavé</p> <p>Délivrance de pavés porphyres <u>avec</u> dépôt asphaltique : 0,3 € par pavé</p> <p>Délivrance de sel de déneigement : 0,5 € par kilo</p>
Fourniture de boissons et de petites restaurations par la Commune lors de certains événements ou festivités	<p>1 € par verre d'eau non pétillante</p> <p>1,5 € par verre ou tasse et 6 € par conditionnement de 1 litre pour les bières de table, limonade, café et autres boissons non alcoolisées</p> <p>2,5 € par verre et 15 € par conditionnement de 75cl pour les bières spéciales, vin, mousseux et autres boissons alcoolisées</p> <p>3 € par unité pour les collations préemballées, portions de tartes et autres petites restaurations similaires</p> <p>3,5 € par unité pour les sandwiches garnis et autres petites restaurations nécessitant une préparation</p>
Fourniture de pochettes de protection pour cartes d'identité électronique	0,40 € pour la pochette de protection
Carte des voiries de la Commune	3 € par exemplaire
Collection de fiches éditée par l'Office du Tourisme	5 € par collection 10 € par brochure

Redevances	
Mise à disposition des salles communales, matériel de fêtes et signalisation	<p>Chalet du Tram 50 € par jour 20 € par jour pour la consommation ou 4 € par heure</p> <p>Maison Saint-Joseph 50 € par jour 15 € par jour pour la consommation ou 3 € par heure</p> <p>Centre Jadinon 50 € par jour 20 € par jour pour la consommation ou 4 €/heure</p> <p>Le Seuciau (étage) 50 € par jour 20 € par jour pour la consommation ou 4 €/heure</p> <p>Le Seuciau (rez) 30 € par jour 15 € par jour pour la consommation ou 3 €/heure</p> <p>Forge de Perbais 50 € par jour consommations : 15 € par jour pour la consommation ou 3 €/heure</p> <p>Réfectoire de Perbais 100 € par jour 10 € par jour pour la consommation ou 2 €/heure</p> <p>Réfectoire de Walhain 100 € par jour 10 € par jour pour la consommation ou 2 €/heure</p> <p>Réfectoire de Tourinnes 100 € par jour 10 € par jour pour la consommation ou 2 €/heure</p> <p>Les Cortils 150 € par jour 15 € par jour pour la consommation ou 3 €/heure</p> <p>La salle des Boscailles 150 € par jour 30 € par jour pour la consommation ou 6 €/heure</p> <p>Les Boscailles salle et cuisine 250 € à 400 € par jour 35 € par jour pour la consommation</p> <p>Les Boscailles bâtiment entier 500 € à 600 € par jour 80 € par jour pour la consommation</p> <p>Le Fenil 350 € à 450 € par jour, 100 € par jour pour la consommation</p> <p>Salle du Bia Bouquet 350 € à 450 € par jour, 10 € par jour pour la consommation</p> <p>Activités culturelles ou sportives payantes 10 € par heure</p> <p>Activités commerciales, lucratives ou autres 15 € par heure</p> <p>Chapiteaux de réception 150 € à 1.000 € selon les cas Podium : 300 € et Caution: 50 €</p>

COMPTE DE L'EXERCICE 2020

	+/-	Service ordinaire	Service extraordinaire
1. Droits constatés		11.597.160,73	8.500.364,66
Non-valeurs et irrécouvrables	=	53.914,05	0,00
Droits constatés nets	=	11.543.246,68	8.500.364,66
Engagements	-	10.527.980,72	8.246.621,43
Résultat budgétaire	=		
Positif :		1.015.265,96	253.743,23
Négatif :			
2. Engagements		10.527.980,72	8.246.621,43
Imputations comptables	-	10.217.386,59	5.828.051,59
Engagements à reporter	=	310.594,13	2.418.569,84
3. Droits constatés nets		11.543.246,68	8.500.364,66
Imputations	-	10.217.386,59	5.828.051,59
Résultat comptable	=		
Positif :		1.325.860,09	2.672.313,07
Négatif :			

CULTES

Interventions communales en faveur des Fabriques d'Eglise

	Notre-Dame	Saint-Lambert	Saints-Martin & Brice	Saints-Joseph & Martin	Saint-Paul	Saint-Servais	Sainte-Thérèse	Saints-Vincent & Martin	TOTAL
2007	6.080,72		3.526,75		8.503,66	44.179,36	313,61		62.604,10
2008	5.146,27		7.864,25	15.594,77	2.681,84	3.041,99	6.308,47	-	40.637,59
2009	26.976,31		2828,96		6523,52	7976,68	10468,48	6605,52	61.379,48
2010	9070,14				1781,76	9058,61	5.790	2013,19	27.713,7
2011	9.918				2071,07			2005,81	13.994,88
2012	6.256,79	3.894,13			2.241,05	8.411,37	11.019,50	3.303	35.125,84
2013	16.469			23.659,52	1.913,58	4.550,99			46.593,09
2014	14.866,67			1.134,44	3.054,90	10.339,50	4.588,11		33.983,62
2015	20.985,49		15.374,93	5.335,00		5.173,27	9.891,41		56.760,10
2016	15.163,48					7.459,96	8.336,00		30.959,44
2017	18.365,55		N'existe plus *	14.699,04			13.605,53	15.277,80	61.947,92
2018	15.056,02		*	2.164,55		13.626	16.977,29	29.280	77.103,86
2019	14.622,30		*	16.171,46	5.000,00	4.379,47	12.557,37	44.152,27	96.882,87
2020	14.094,64 (O)	733,93 (O)		13.577,36 (E) 4.360,00 (O)	899,29	6.872,00 (O)		28.500,00 (E) 11.547,73 (O)	
2021	8.909,81 (O) 8.017 (E)	1.314,92 (E)	N'existe plus	9.900 (E)	1.922,64 (O)	8.270,98 (O) 6.100,3 € (E)		13.000 (O) 30.0)	

*La fabrique de Saints-Martin et Brice a fusionnée avec la Fabrique de Saint-Vincent en 2017 O (ordinaire) et E (extraordinaire)

Fabriques d'Eglise	Présidents	Trésoriers
Notre-Dame (Walhain-Saint-Paul)	M. Nabil AZER-NESSIM	M. Jean-Pierre DELFOSSE
Saints-Joseph & Martin (Sart)	M. Luc BERO	M. William ADENS
Saint-Lambert (Tourinnes / Libersart)	M. Francis CORLIER	Mme Andrée MOUREAU-DELAUNOIS
Saint-Paul (Walhain-St-Paul)	M. Fernand DEMORTIER	Mme Jacqueline JANDRAIN
Saint-Servais (Tourinnes-les-Ourdons)	Mme Martine GILSON	M. Hugues LEBRUN
Sainte-Thérèse (Perbais)	M. Alain WAFFLARD	M. Bruno DE GHELLINCK
Saints-Vincent & Martin (Nil-St-Vincent)	M. Jean-Paul BLONDEEL	M. Laurent CLAES

URBANISME ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

COMPOSITION DU SERVICE

Agnès DECELLE : Responsable du service, Architecte et Conseillère en Aménagement du Territoire et Urbanisme

Nathalie VAESKEN : Architecte

Martine HUBERT : Employée administrative (jusqu'au 13 août)

Stéphane MORTIER : Employé d'administration, Indicateur-expert cadastral et en charge de l'Economie locale et du Développement touristique

Anaëlle ROUSSEAUX : employée administrative (depuis le 7 juin)

Géraldine SLADDEN : employée administrative (depuis le 9 août)

Carine VANDENDRIES : employée administrative pour l'archivage (depuis le 9 août)

URBANISME

Dossiers traités

Certificats d'urbanisme n°1 (CU1) introduits et/ou délivrés	0
Certificats d'urbanisme n°2 (CU2) introduit (en cours)	0
délivré/refusé	1
recours	0
Permis d'urbanisation introduits et/ou délivrés	2
Autorisation de dresser des plans arrêté du Gouverneur	0
Permis d'urbanisme de compétence communale délivrés (PB et PUG) : 29 + 4	33
saisines automatiques par la Fonctionnaire déléguée/GW	2
refusés	2
refusés/délivrés par le Ministre sur recours	3
suspension par la Fonctionnaire déléguée	1
Permis d'urbanisme (PB PUG) introduits (en cours)	30
Dossiers mis en enquête publique (16) ou annonce (21) ou RIP (1)	38
Permis d'urbanisme de compétence régionale (D.IV.22) délivrés par le Fonctionnaire délégué	3
refusé	1
demande de permis en cours	0
Permis de « minime importance » (PT petits travaux) délivrés (20) refusé (1) (3 en cours) jusqu'oct. 2021	24
délivré par Tutelle	1
Demandes d'abattage d'arbres (ABAT)	2
Demandes d'autorisation de raccordement à l'égouttage (RA)	17
Actes de division (DIV) jusqu'oct. 2021	17

Renseignements notariaux transmis	181
Permis d'environnement classe 2 (PE2) délivré / en cours / irrecevable	3
Permis d'environnement classe 2 + urbanisme PB (PIC2)	0
Permis d'environnement classe 1 (PE1) délivré / en cours	0
Projet Assainissement (pollution sols)	1
Déclarations d'environnement classe 3 (jusqu'oct. 2021)	70
Permis Unique (urbanisme et environnement classe 2) (PU2) délivré en cours sur autres communes (avis du Collège requis) en cours (Eckelmans) refusé	0 1 1 0
Permis Unique (urbanisme et environnement classe 1) (PU1) délivrés en fin déc. 2020 refusé sur autres communes (avis du Collège requis) dossier Aspiravi en cours : Gewa4, Les Trois Foncières	2 1 2 2
Réunion de projet ou de Patrimoine ou rencontres Fonctionnaire délégué / Collège	3
Ouverture/modification de voirie communale	1
Hébergement touristique	0

Permis d'urbanisme délivrés par la Fonctionnaire déléguée

- 1) Pour la Fabrique d'Eglise Notre-Dame de Walhain : un permis d'urbanisme pour la modification partielle du permis octroyé le 10 octobre 2019 pour la construction d'une nouvelle cure avec transformation de la salle paroissiale et création d'un studio.
- 2) Pour la Société Wallonne des Eaux : un permis d'urbanisme pour le renforcement du surpresseur de Walhain.
- 3) Pour la Société Wallonne des Eaux : un permis d'urbanisme pour la liaison entre l'adduction Vivaqua (Walhain) et le château d'eau de Baudecet.
- 4) Pour la Société TELENET s.a. : un refus de permis d'urbanisme pour l'installation d'une nouvelle station de télécommunication pour le réseau de Telenet BV.

Documents réglementaires

Décret formant le Code du Développement Territorial (CoDT), en vigueur depuis le 1^{er} juin 2017, composé dans sa version coordonnée de deux parties (partie décrétale et la partie réglementaire). Plusieurs modifications ont déjà été apportées au CoDT. La version coordonnée officielle est celle du 18 septembre 2021, il s'agit de la version n°28.1.

La version intégrale du CoDT est disponible sur <http://codt.wallonie.be>

Révisions principales :

- Arrêt de la Cour constitutionnelle du 9 juillet 2020 Aucun article du code n'est modifié. Modification de la nota bene aux articles D.IV.99 et D.VII.1bis 09/07/2020 24.1
- Fin de la période d'application de l'arrêté du Gouvernement wallon de pouvoirs spéciaux n° 41, du 4 juin 2020, élargissant, à titre temporaire, la dispense de permis d'urbanisme pour le placement d'une terrasse ouverte saisonnière dans le secteur HORECA sur le domaine de la voirie publique. R.IV.1-1, W14 04/01/2021 25.1
- Arrêté du Gouvernement wallon de pouvoirs spéciaux n°62 du 10 décembre 2020 prolongeant les effets de l'AGW de pouvoirs spéciaux n°48 organisant la participation du public en lieu et place de la réunion d'information préalable obligatoire pour certaines révisions du plan de secteur. Articles 3 à 6 Aucun article du code n'est modifié. Insertion d'une nota bene aux articles D.II.47, D.II.48, D.II.51 et D.VIII.5. 18/12/2020 25.1
- Arrêté du Gouvernement wallon de pouvoirs spéciaux n°62 du 10 décembre 2020 prolongeant les effets de l'AGW de pouvoirs spéciaux n°44 du 11 juin 2020 autorisant, à titre temporaire, la tenue de l'audition visée à l'article D.IV.66 du Code du développement territorial, par vidéo-conférence Articles 7 à 9 Aucun article du code n'est modifié. Insertion d'une nota bene à l'article D.IV.66 18/12/2020
- Arrêté du Gouvernement wallon du 29 avril 2021, élargissant à titre temporaire la dispense de permis d'urbanisme pour le placement d'une terrasse ouverte saisonnière dans le secteur HORECA sur le domaine de la voirie publique. Article 1er R.IV.1-1, W 14 5/05/2021 26.1
- Arrêté du gouvernement wallon du 17 juin 2021 modifiant, à titre temporaire les jetons de présence des membres et du représentant du Gouvernement wallon siégeant à la Commission d'avis sur les recours et permettant, à titre temporaire, la tenue des auditions et des délibérations de la Commission d'avis. Articles 1 à 3 R.I.6-4, R.I.6-5, R.IV.66-1bis 1/07/2021 27.1
- Fin de l'application de l'arrêté du Gouvernement wallon de pouvoirs spéciaux n°62 du 10 décembre 2020 prolongeant les effets de l'AGW de pouvoirs spéciaux n°48 organisant la participation du public en lieu et place de la réunion d'information préalable obligatoire pour certaines révisions du plan de secteur. Suppression de la nota bene aux articles D.II.47, D.II.48, D.II.51, D.IV.66 et D.VIII.5.
- Arrêté du Gouvernement wallon du 24 juin 2021, modifiant le Code du Développement territorial en vue d'assurer le déploiement de points d'accès sans fil à portée limitée au sens du Code des communications électroniques européen. Article 2 R.IV.1-1, al.7, 14° R.IV.1-1, Y 1/07/2021 27.2
- Arrêté du Gouvernement wallon du 9 septembre 2021 modifiant le Code du Développement territorial pour la gestion des dégâts dus aux calamités naturelles. Article 1er R.IV.1-1, B, P, W et X. 18/09/2021 28.1

Outils d'aménagement du territoire

Mise en révision du Schéma de Structure Communal devenu schéma de Développement Communal par attribution du marché au Bureau C.R.E.A.T à Louvain-la-Neuve (en cours).

La commune de Walhain doit aujourd'hui faire face à de nouveaux défis : urbanisation croissante, gestion du trafic, division des logements, transformation de fermes, besoins en logements publics et alternatifs, développement des modes de déplacement doux et collectifs...

Le schéma de structure est en révision pour mieux s'adapter à ces évolutions et c'est dans ce cadre que le Collège et le Conseil communal ont annoncé en septembre un gel des projets immobiliers s'écartant de ce schéma de structure en matière de densité de logements mais aussi des projets situés dans des endroits d'intérêt en matière de gestion des eaux ainsi que des projets d'ouverture de voiries ou en lien de ces projets.

Mais rappelons ici ce qu'est **un schéma de structure** :

C'est un outil pour un projet :

Stratégique pour le développement du territoire communal :

Vivre mieux et durablement pour un développement harmonieux du territoire

Pour concrétiser les 4 objectifs fixés par le CoDT :

Lutter contre l'étalement urbain et promouvoir une utilisation rationnelle du territoire.

Promouvoir une gestion qualitative du cadre de vie.

Assurer le développement socio-économique et contribuer à l'attractivité du territoire.

Maîtriser la mobilité.

Pour structurer le territoire :

Identifier les pôles et les renforcer.

Connecter les axes et favoriser l'intermodalité.

Développer les *aires cohérentes et complémentaires*.

A trois échelles :

Se positionner à l'échelle supracommunale.

Se doter d'une structure à l'échelle communale.

Se définir *des lignes d'action* à l'échelle infracommunale.

Avec une démarche, une procédure :

L'élaboration de l'analyse contextuelle

Analyse thématique (urbanisation, paysages, activités, mobilité..) des besoins, des potentialités et des contraintes du territoire, des enjeux majeurs.

Définition des objectifs : se positionner et valoriser, consolider, restructurer, protéger, coordonner, autoriser et agir.

Détermination des mesures : Schéma stratégique et schéma aide décision pour les projets, révision PS, révision ou abrogation SOL, programmation des ZACC et zones à enjeux.

Evaluation environnementale du schéma de structure communale (Rapport d'Incidence Environnementale RIE).

Adaptation du schéma de structure communale en fonction du RIE.

Enquête publique.

Le Rapport d'analyse est structuré en quatre grands chapitres :

1. Une analyse thématique croisant les perspectives et besoins de la commune avec l'analyse du territoire :
L'analyse des perspectives et des besoins précise l'évolution des dynamiques communales tout en repositionnant l'entité dans son contexte supra-local.
L'analyse du territoire met en évidence les potentialités et les contraintes de la commune et étudie la façon dont s'organise et se structure ce territoire.
2. Une analyse par village ou hameau.
3. L'analyse des documents en vigueur sur la commune.
4. La synthèse et les enjeux territoriaux
 - + deux tableaux annexes : tableau de synthèse et tableau de suivi – mise en œuvre des mesures du SSC (en cours de relecture par la Commune
 - + les cartes à l'échelle communale :
 - Plan de secteur
 - Situation juridique
 - Occupation du sol
 - Milieu naturel
 - Paysage
 - Contraintes à l'urbanisation
 - Potentiel foncier
 - Equipements techniques
 - Age du bâti
 - Propriétés publiques
 - Projet éolien
 - Réseau automobile
 - Réseau transports en commun
 - Modes doux
 - Synthèse des enjeux 01
 - Synthèse des enjeux 02
 - Schéma des enjeux

Cette révision du SDC intègre la participation citoyenne. Ainsi, à la suite de la mise en ligne de l'analyse contextuelle début 2021, la population de Walhain a été interrogée, notamment, sur le concept de ruralité au regard des évolutions du territoire.

Le **formulaire d'enquête en ligne en mai 2021** a permis de récolter 238 réponses ce qui représente 3% de réponses lorsqu'on ramène ce chiffre au nombre d'habitants.

Les répondants, caractéristiques de l'échantillon :

Très bon équilibre hommes/femmes

Deux-tiers des répondants correspondent à la population active (35-65 ans), public des ados encore très peu rencontré (seulement 5 !) alors que la formule en ligne pourrait a priori davantage les toucher qu'une enquête papier.

Profil « familial » des ménages des répondants très marqué, ce qui influence les avis quant aux besoins en équipements par exemple.

Niveau d'étude particulièrement élevé comparativement à la composition effective de la population de Walhain. L'enquête n'a donc pas touché tous les publics de la commune.

En matière de travail, trois quarts concernent des professions libérales, indépendants, enseignants, employés et cadres. Très peu d'étudiants. Bonne participation des retraités.

Un taux de participation relatif par village qui varie lui aussi très fortement, entre 0,5 et 5,5%.

Très bon taux à Tourinnes, Walhain et Nil.

Faible taux à Libersart, Lerinnes, Sart et Perbais. Certaines entités plus éloignées se sentiraient-elles moins concernées par la gestion publique ? Mais les tailles de l'échantillon ne permettent pas d'être affirmatif quant aux conclusions à en tirer.

Différents éléments ressortent de cette enquête :

- **Lieux et bâtiments les plus appréciés de la commune** : le château médiéval (bâtiment et site), le moulin du Tiège, l'abbaye de Lerinnes, le hameau de Saint-Paul (caractères historique et patrimonial) ; les espaces non-bâtiés et naturels : champs, bois, sentiers (cadre de vie).
- **Lieux les moins appréciés de la commune** : les bâtiments publics / équipements (concernant leur architecture), les lotissements, le manque d'homogénéité et cohérence du bâti récent, la perte du caractère rural, la RN4 et les éoliennes.
- **Identité rurale de la commune** : les paysages (caractère vert et aéré et le bâti traditionnel) et l'activité agricole au sein des villages.
- **Nouvelles constructions** : les habitations 4 façades et les rénovations sont appréciées, les immeubles collectifs et la mitoyenneté le sont moins ; la disparition des espaces naturels, paysagers et agricoles est redoutée.
- **Espaces publics appréciés** : les places de village (Walhain et Nil-St-Vincent-St-Martin ; regret de ne pas en trouver à Tourinnes et Sart), les sentiers, chemins de campagne, le site du Vieux Château... (recherche de la qualité du cadre de vie et des espaces non bâtis).
- **Paysages et espaces naturels** : les espaces naturels proches et dans les villages sont appréciés, les éoliennes sont tolérées sous conditions.
- **Activités locales appréciées ou souhaitées** : sont appréciés les circuits courts, la valorisation des bonnes terres par l'agriculture et les commerces locaux ; par contre les équipements scolaires et sportifs sont peu fréquentés et il y a un manque de services de proximité (diversité activités sportives, lieux de rencontre alternatifs, commerces de qualité (resto, boulangerie, lieu de vente produits locaux...), activités culturelles, crèches avec le souhait d'une répartition équitable entre les différentes localités.
- **Mobilité** : 69% ont deux voitures, 8% en ont trois ; 70% ne sont pas prêts à se passer d'une voiture et 30% sont prêts à y réfléchir ; le vélo électrique apparaît en tête des solutions alternatives.

Travail sur les Road books au sein des commissions puis une réunion participative organisée en atelier le 14 octobre 2021 :

Ce travail fouillé a été réalisé sur la carte des enjeux pour chacun des villages. Il était précédé d'une présentation de l'analyse contextuelle, des résultats de l'enquête menée auprès de la population et des objectifs poursuivis par ces ateliers

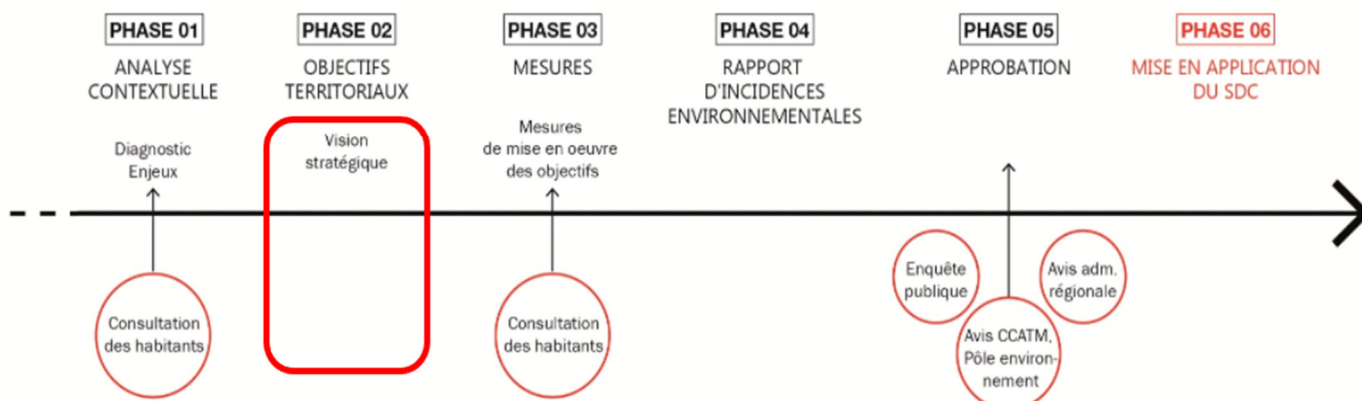
- Slogans / vocation : le caractère paisible des villages est souvent énoncé.
- Mécanismes à saisir pour le gel de terrains :

Ne plus ouvrir de voirie, refuser l'urbanisation le long de voiries non-équipées
Il semble peu opportun d'urbaniser certains intérieurs d'îlot.

Inondations : le D.IV.57 permet de refuser l'urbanisation dans les zones d'aléa fort



LES ÉTAPES À VENIR



Dossiers majeurs sur la commune

- 1) Demande de permis unique par la société Immobilière Guido Eckelmans s.a. relatif à la démolition du complexe industriel et à la construction d'un ensemble de 104 appartements (8 unités), 2 surfaces commerciales, une crèche et 4 parkings souterrains (classe 2 catégorie C) à Chastre.
- 2) Demande de permis unique par la société « Les Trois Foncières » s.a relatif à l'extension des sablières sur Chaumont et Walhain :
 - exploitation d'une sablière sur 96,5ha : extraction en 7 phases sur +/- 30 ans à raison de +/- 800.000T/an)
 - et ses dépendances sur 12.3ha : centrale à béton, car-wash camions, ateliers, station-service, pesage, lavage (des roues des camions et mixers à béton)
 - aménager des locaux sociaux et des parkings
 - réaliser 2 forages destinés à des prises d'eau
 - effectuer le réaménagement par remblayage à l'aide de terres exogènes triées au préalable sur le site
 - regrouper et recycler des déchets inertes
 - créer une nouvelle voirie de liaison entre la RN243A (via un rond-point à 5 branches) et le site d'exploitation (5,5 ha)
 - déboiser +/-2,6 ha de peupliers et installer un premier champ photovoltaïque sur environ 3,5 ha).
- 3) Demande de permis unique par la société Aspiravi relatif à la construction et à l'exploitation d'un parc comprenant 5 éoliennes sur les communes de Walhain (3) et de Perwez (2) : réunion d'information préalable les 10 et 11 juin.

COMMISSION CONSULTATIVE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE MOBILITE (CCATM)

La CCATM est une commission officielle dont la composition doit être confirmée par un arrêté ministériel. Elle remet des avis au Collège communal sur des projets relevant de ses matières. Certains dossiers doivent obligatoirement lui être soumis (imposés par la recommandation du Code de Développement Territorial), par exemple, les projets de schémas, plans ou guides d'aménagement et d'urbanisme ou encore toutes les demandes de permis qui dérogent à certaines réglementations. Le Collège ou le Conseil peuvent également demander l'avis de la CCATM sur d'autres dossiers (division de maisons, projets à impact citoyen important...).

Durant cette année, la CCATM s'est penchée sur 15 projets. Certains projets de construction présentant des écarts au schéma de structure nécessitant l'avis de la CCATM obligatoire ou à l'initiative du Collège.

Composition MM. Éric VERHELST (Président), Laurence SMETS ; Laurent GREGOIRE ; Mélanie HAUBRUGE ; Marie-Gabrielle VEKEMANS ; Vincent GERARDY ; Jean-Pierre GOFFART ; Fabienne DIERCKXENS ; Sébastien CARLHIAN (effectifs) ; Nicole THOMAS-SCHLEICH ; Nadia LEMAIRE ; Jean-Pierre VAN PUymbroek ; Yves BERTHOLET ; Audrey GOERGEN ; Charlotte MASY ; Cédric ROUSSEAU ; Stéphane COPPENS ; (1ers suppléants) ; Olivier PETRONIN ; Nicolas HENRYOT ; Philippe BORGHGRAEVE ; Xavier DELFORGE ; Aurélie BISTON ; Francine DEVALCK ; Geoffroy BEKKERS ; (2èmes suppléants).

MM. Jean-Marie GILLET (Echevin de l'Urbanisme) et Vincent EYLENBOSCH (Echevin de la Mobilité) avec voix consultative.

Composition du quart communal désigné au Conseil communal du **7 janvier 2019**

	Membres effectifs	Premiers suppléants	Seconds suppléants
1	Mme Laurence SMETS (minorité)	Mme Nicole THOMAS-SCHLEICH (minorité)	-
2	Mme Mélanie HAUBRUGE (majorité)	Mme Nadia LEMAIRE (majorité)	M. Olivier PETRONIN (majorité)

Renouvellement des membres effectifs ou suppléants de la CCATM au **10 Juillet 2019** (date de l'Arrêté Ministériel) :

Président : Éric VERHELST

	Membre effectif	Premier suppléant	Second suppléant
1	Laurent GREGOIRE (Agriculteur – Tourinnes)	Jean-Pierre VAN PUymbroek (Agriculteur – Tourinnes)	Nicolas HENRYOT (Ingénieur forestier – Walhain)
2	Marie-Gabrielle VEKEMANS (Architecte – Nil)	Yves BERTHOLET (Retraité – Perbais)	Francine DEVALCK (Expert-comptable – Walhain)
3	Vincent GERARDY (Ingénieur agronome – Walhain)	Charlotte MASY (Bio-ingénieure – Walhain)	Xavier DELFORGE (Entrepreneur – Nil)
4	Jean-Pierre GOFFART (Ingénieur agronome – Nil)	Stéphan COPPENS (Indépendant – Nil)	Geoffroy BEKKERS (Ingénieur civil – Tourinnes)
5	Fabienne DIERCKXSENS (Architecte – Tourinnes)	Audrey GOERGEN (Architecte – Nil)	Philippe BORGHGRAEVE (Géomètre – Walhain)
6	Sébastien CARLHIAN (Indépendant – Walhain)	Cédric ROUSSEAU (Menuisier – Tourinnes)	Aurélie BISTON (Institutrice – Tourinnes)

Autres participants avec voix consultative :

- Jean-Marie GILLET : Echevin de l'urbanisme
- Vincent EYLENBOSCH : Echevin de la mobilité
- Nathalie SMOES : Fonctionnaire déléguée SP+W-DGO4 Aménagement du Territoire
- Agnès DECELLE : Conseillère Aménagement Territoire Urbanisme (CATU)

Secrétaire : Nathalie VAESKEN, graduée spécifique – urbanisme

Réunions

Séance n°1 du 1^{er} janvier : 4 demandes d'avis

Séance n°2 du 19 avril : 2 demandes d'avis

Séance n°3 du 3 et 14 juin : 1 demande d'avis

Séance n°4 du 2 août : 2 demandes d'avis

Séance n°5 du 4 octobre : 2 demandes d'avis

Séance n°6 du 29 novembre : 4 demandes d'avis

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL (PCDR)

Composition de la Commission locale de Développement rural (CLDR)

Le Conseil communal en ses séances des 7 janvier et du 27 mai 2019 a établi que sont désignés en qualité de représentants des groupes politiques du Conseil communal au sein de la Commission locale de Développement rural :

	Membres effectifs	Membres suppléants
1	Nicole THOMAS-SCHLEICH	Didier HAYET
2	Isabelle DENEUF-GOMAND	Francine KEKENBOSCH
3	Xavier DUBOIS, Président	Serge-Francis PRIMONT
4	Mélanie HAUBRUGE	Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ
5	Nadia LEMAIRE	Jean-Marie GILLET

Le Conseil communal du 7 janvier 2019 a lancé un appel à candidature pour le renouvellement partiel de la CLDR. La nouvelle composition a été arrêtée par le Conseil communal du 2 septembre 2019.

En 2021, 3 démissions ont été actées :

- Dominique FINFE, membre effective à titre personnel
- Anne-Sophie MATHIEU, membre effective à titre personnel
- Alain WAFFLARD, membre effectif à titre personnel.

Tenant compte de ces démissions, le Conseil communal du 31 mai 2021 a pris acte de la nouvelle constitution de la CLDR :

	Membres effectifs	Membres suppléants
1	Jacques PIRSON (1955) Nil	Geoffroy BEKKERS (1975) Nil
2	Geoffroy LIENART (1967) Nil-Pierreux	Guibert D'OULTREMONT (1956) Nil
3	Charlotte MASY (1963) Nil Pierreux	
4	Yves BERTHOLET (1942) Perbais	
5	Philippe STRAPART (1970) Perbais	Robert OLBRECHTS (1954) Perbais
6	Patricia DE WINTER (1959) Perbais	
7	Eric VERHELST (1974) Perbais	Michaël de POSCH (1953) Nil-Pierreux
8	Damien MARY (1967) Sart-Lerinnes	J-F. NIEUWENHUYS (1966) Sart-Lerinnes
9	Elise ROBERT (1983) Sart-Lerinnes	Baudouin OLDENHOVE (1974) Walhain
10	Ekkehard STARCK (1950) Tourinnes	Didier ROUSSEAUX (1966) Tourinnes
11	Pascal FROMENT (1972) Tourinnes	Grégoire WUILLAUME (1959) Tourinnes
12	J-P. VAN PUymbrouck (1973) Tourinnes	Mireille SANSDRAP (1955) Tourinnes
13	Jean-Luc GILOT (1960) Walhain	B. GRANDGAGNAGE (1971) Walhain

14	Catherine RONSE (1941) Walhain	Ludovic BOQUET (1975) Walhain
15	Emmanuel CHALMAGNE (1970) Walhain	Geoffroy CASSART (1981) Walhain

Secrétaire : Nathalie VAESKEN

Xavier DUBOIS de la DGO3 du SPW, représentant de la ruralité.

Réunions

Les 1er avril - 15 mai - 21 octobre - 9 décembre.

Les différents groupes de travail constitués se sont également réunis à plusieurs reprises pour préparer les dossiers discutés en réunion plénière : GT Mobilité douce, GT salle du Fenil, GT aide aux initiatives locales, GT producteurs locaux, GT apiculture, GT participation citoyenne...

Le GT Place St Vincent a mené une démarche participative avec le support du bureau AGORA avec une enquête auprès de la population (144 réponses) et 2 ateliers participatifs. La poursuite du travail s'effectue à présent depuis la réunion du 30 novembre avec un GT qui a été élargi aux riverains directs et acteurs de la place ayant participé aux ateliers.

INDICATEUR-EXPERT COMMUNAL EN MATIERE DE CADASTRATION

Pour garantir l'établissement correct de l'impôt et le respect de l'équité fiscale, la loi prévoit de réviser les données cadastrales tous les 10 ans (péréquation générale des revenus cadastraux) ou dès qu'une modification notable est apportée à un bien (art. 494 CIR92).

Faute de péréquation générale depuis 1980 (établie sur la base des valeurs constatées en 1975), la réévaluation des Revenus cadastraux repose essentiellement sur le constat des modifications apportées aux biens. Si ce constat n'est pas réalisé, cela affecte la perception correcte de l'impôt et crée des inégalités entre les contribuables.

Les avantages : optimisation du rendement des centimes additionnels au précompte immobilier grâce à des bases de données actualisées et fondées sur des informations correctement encodées, augmentation pérenne du rendement du P.I., effet rétroactif pouvant aller jusqu'à 3 ans.

Dès lors, le Collège communal, en sa séance du 3 février 2020, a désigné M. Stéphane MORTIER, employé communal, comme indicateur-expert.

Ce dernier a participé à une réunion de travail avec les 2 indicateurs-experts d'Ottignies-LLN et Beauvechain ayant débutés leurs missions depuis plusieurs mois.

Une formation de deux jours complets en 2022 au SPF Finances à Nivelles/Ottignies doit être fixée d'ici peu car elle avait été reportée en raison de la crise sanitaire. Cependant, certains contrôles sur le terrain ont été effectués durant l'été en collaboration du SPF Finances Mesures et évaluations et ce, en vue de fixer définitivement certains revenus cadastraux fixés « provisoirement ».

LOGEMENT

Composition du Service

Nicolas van den STEEN, Agent du Logement et des nouvelles technologies.

Ancrage communal et projets de logements

Projet « Bia Bouquet » :

A été clôturé lors de la réception définitive le 24 février.

La rénovation de l'ancienne école de Nil :

Ce bâtiment, de par sa nature et sa structure, est très compliqué à gérer. Un partenariat avec la société de logement Notre Maison, un temps envisagé, a dû être abandonné en raison du manque de rentabilité pour eux (rapport coût / nombre de logements). La réflexion a donc été poursuivie et diverses pistes ont été étudiées mais abandonnées / non retenues en partie en raison des estimations financières. Finalement, le bâtiment a été mis à disposition, pour la partie « rez-de-chaussée » à l'association « Bas les Masques ». Cette association à caractère social s'est donné pour mission d'épanouir les jeunes au travers des arts de la scène en leur permettant de s'exprimer par le chant, la danse, le théâtre et le cinéma. Elle permet aussi la réinsertion de certains jeunes en décrochage. En contrepartie de cette mise à disposition, l'association s'engage à procéder à un rafraîchissement des lieux et à procéder éventuellement à quelques petits travaux de réfection. Les réflexions pour l'ensemble du bâtiment se poursuivent néanmoins.

Création de logements sur le site des Cortils :

Projet à l'étude. Là aussi la société de logement Notre Maison a été sollicitée et un partenariat semble possible, certaines questions d'ordre urbanistique devant encore être solutionnées.

Agence Immobilière Sociale AIS, « Logement pour tous » :

Le service se fait fort de proposer des logements éligibles à une prise en gestion par l'AIS. Malheureusement, cette dernière institution tarde dans les dossiers et ne prend pas le relais. Rien n'a changé et plusieurs biens « clefs sur porte » leur ont été proposés, mais leur manque total de réactivité et de volonté nous empêche d'atteindre les résultats escomptés à ce sujet

Logements solidaires et habitats alternatifs :

Nous sommes de plus en plus sollicités pour des demandes d'habitats alternatifs et solidaires. Chaque demande étant (très) différente les unes des autres, il faut les traiter au cas par cas et chercher à résoudre les nombreux problèmes auxquels peuvent être confrontés les demandeurs.

Un projet pour la mise en place d'une « procédure générale pour les habitats alternatifs et solidaires » est en cours. Le but de celle-ci est double :

1. Créer un cadre au niveau communal pour pallier le manque de cadre légal concernant les habitats alternatifs. En effet, si ceux-ci sont maintenant reconnus par le Code du logement, il existe encore un vide juridique au niveau urbanistique. Par ailleurs, la demande est de plus en plus forte et il s'agit de pouvoir y répondre de manière structurée, claire et égalitaire.

2. Permettre la mise en location de certains logements existants mais qui ne permettent pas initialement l'obtention d'un numéro de police séparé. Ces logements, sous des conditions strictes et dans le cadre d'une location solidaire, peuvent alors obtenir un numéro de police provisoire et strictement lié au locataire pour lequel le contrat solidaire a été approuvé. La notion d'habitat solidaire a été introduite par le code Wallon de l'Habitat Durable (CWHD) - décret wallon du 2 mai 2019 modifiant le Code wallon du Logement et de l'Habitat durable – en vigueur depuis le 1er septembre.

L'habitat solidaire est un logement occupé par plusieurs ménages dont au moins un en situation de précarité sociale. Chaque ménage dispose d'un espace privatif. Les ménages sont engagés entre eux, par écrit, dans un projet de vie solidaire à l'exclusion de tout autre logement collectif réglé par une législation particulière.

Cette année, plusieurs logements dits « solidaires » ont été approuvés, toujours de manière limitée dans le temps et assortis de conditions bien particulières. Ces logements sont toujours liés à la personne qui le loue et n'est donc pas transmissible à une autre personne.

Le patrimoine de logements communal et CPAS

Tous les projets de création de logements sont maintenant opérationnels et le travail de gestion de ces projets, de leur pérennité et leur amélioration continue est devenu très important. Dès lors, pour décharger un peu l'Agent du Logement, une partie de son travail a été pris en charge par un nouvel employé du CPAS, M. Pierre TINTINGER qui s'occupe de la partie technique de la gestion des logements ainsi que du côté social des personnes qui y vivent.

Information aux citoyens, primes et questions relatives au logement

Ce service a profondément évolué depuis le 1^{er} mai 2015, lorsque de nouvelles primes « Energie » et « Rénovation » ont été lancées. Au 1^{er} juin 2019, les procédures de demandes de primes ont encore changé et sont beaucoup plus compliquées et restrictives. Le Service Logement a constaté une forte diminution des demandes. Cependant, la Commune n'intervenant plus dans les demandes, nous n'avons pas de vue sur ces chiffres. Des demandes ponctuelles de conseils et d'aides arrivent encore au service mais l'incertitude des montants de primes possible par rapport aux investissements à consentir freine beaucoup de citoyens.

Lutte contre les logements inoccupés et insalubres

La lutte contre les logements inoccupés se fait au cas par cas, d'une part parce qu'il est parfois difficile, voire impossible de connaître l'état intérieur d'un logement, d'autre part parce que l'insalubrité est presque toujours en lien avec une détresse sociale. Il s'agit d'un « tout » qu'il faut gérer, souvent en collaboration avec le service social, parfois la police ou les institutions régionales.

Soucieuse de privilégier le dialogue, la Commune de Walhain tente prioritairement de convaincre les propriétaires de remettre de tels biens dans le circuit locatif, entre autres via une mise en gestion à l'Agence Immobilière Sociale du Brabant Wallon. Le bien est également parfois remis dans le circuit au travers d'une mise en vente.

Au niveau de la salubrité, le nombre relativement peu élevé de problèmes de grande envergure (immeuble de rapport insalubre et/ou dangereux) nous permet encore de gérer ces dossiers au cas par cas.

Plusieurs demandes sont aussi parvenues au service concernant des problèmes de salubrité de logements mis en location. Ce sont alors les locataires qui s'adressent au service pour trouver les solutions à ces problèmes ; solutions que l'on recherche le plus souvent via un dialogue avec le propriétaire et, en cas d'échec, en collaboration avec le service de la Région wallonne compétent pour réaliser les enquêtes de salubrité, lesquelles sont systématiquement suivies par le service.

On note également un nombre stable mais toujours assez élevé de demandes d'aide ou de conseils juridiques concernant les baux à loyer. Il s'agit principalement de propriétaires victimes de mauvais payeurs, de dégradations etc. Le service répond au mieux à ces demandes et, au-delà des informations qu'il peut donner, oriente les demandeurs vers d'autres services spécialisés.

Octroi d'une prime à l'acquisition d'un logement pour les jeunes walhinois

Afin d'aider les jeunes candidats-acquéreurs à rester dans notre Commune, une nouvelle prime a été votée par le Conseil communal en sa séance du 28 janvier 2019. Il s'agit d'une prime qui vient doubler, pour ceux qui y ont droit, la prime provinciale de « cohésion territoriale ». Cette dernière est destinée aux jeunes qui contractent un emprunt hypothécaire pour acheter ou construire un logement. Ils peuvent recevoir jusqu'à 100 € par mois pendant 3 ans. Soit un total potentiel de 3.600 €. Avec l'ajout de la prime communale, cette somme peut donc se monter à 7.200 € !

L'objectif poursuivi est d'encourager les jeunes habitants de Walhain qui le souhaitent à y rester, en favorisant leur accès à la propriété sur le territoire communal. C'est pour en simplifier l'octroi et le contrôle du maintien des conditions de son bénéfice que cette prime communale a été calquée sur la prime provinciale pour y être complémentaire et en doubler le montant.

Nombre de demande de prime à l'acquisition d'un logement pour les jeunes walhinois :

En 2019 : 1 demande

En 2020 : 3 demandes

En 2021 : 3 demandes

NOUVELLES TECHNOLOGIES

La cartographie

Afin de se positionner dans une optique « open data » vers laquelle toutes les administrations tendront, le service a suivi en 2020 une formation pour acquérir les premières bases d'utilisation du logiciel « QGis (Quantum Gis) », équivalent open source (libre et gratuit) de ArcGis jusqu'ici utilisé par le service en matière de cartographie. En 2021, l'agent du Logement a participé à plusieurs ateliers de travail et réunions. L'usage de produits en open source a plusieurs avantages :

- Ils sont gratuits.
- Ils permettent d'intégrer facilement les données libres, généralement produites dans des formats compatibles.
- Ils permettent de produire des données (au sens large) dans un format potentiellement utilisable par tous, dans l'optique d'ouvrir nos données (open data, voir infra).

Smart Cities

C'est un concept que l'on peut définir comme « Une ville / commune intelligente est une ville qui parvient à collecter, traiter et partager l'information disponible pour améliorer les services publics, optimiser les coûts et dépenses et prendre des décisions de manière efficace en y associant les citoyens ».

La création et le partage de sources de données (de tous types) étant l'un des piliers de ces technologies, nous avons cette année encore pris connaissance des enjeux, des acteurs, des diverses possibilités techniques de ce nouveau « domaine ».

La plate-forme du nouveau site internet de la commune a été développée pour assurer la compatibilité avec les nouvelles applications telles que Wallonie en poche, géolocalisation, intelligence urbaine, cartographie interactive.

Projets mis en place :

- Développement de l'application « Walhainenpoche »
 - Infos sur le Collège et le Conseil communal
 - Services communaux
 - Lien vers la page « Visit Walhain » pour le développement du tourisme
 - Annuaire communal
 - E-guichet
 - Brochures communales
 - ...
- Plusieurs cartes thématiques et interactives ont été ajoutées sur le site et sur l'application (en test actuellement) :
 - Carte « voyage dans le temps » qui permet de voir, sur le smartphone, des cartes postales ou photos anciennes à l'endroit où l'on se trouve, ce qui permet de comparer la réalité d'aujourd'hui avec le passé.
 - Carte « Toponymie des rues » qui permet de connaître l'histoire du nom des rues.
 - Carte des « panneaux QR codes » : cette carte reprend les endroits où se trouvent actuellement des panneaux QR codes. Elle sera mise à jour au fur et à mesure du développement du réseau de QR codes. Ce réseau va prochainement s'étoffer avec une vingtaine de nouveaux points d'intérêts dont certains (immatériels) seront posés à divers endroits de la commune.
 - Carte « travaux » : cette cartographie est essentielle pour que la population puisse être au courant des travaux à venir ou en cours. Il sera alors possible de savoir de quoi il s'agit, de la durée, de la perturbation causée etc. Cette carte pourra également être étendue à la fermeture de voiries pour d'autres raisons que des travaux (courses cyclistes, etc). Cette carte constitue les prémices d'un projet plus vaste développé ci-dessous.
- Mise en route du projet de développement d'itinéraires de promenades en ligne (documentées et interactives) avec un contrat signé avec la société « Cirkwi ». 10 balades du « groupe sentier » et 12 balades de l'Office du Tourisme ont été intégrées et sont maintenant accessibles directement sur le site internet de la commune et sur l'application Walhain en poche. Les statistiques mensuelles sont très positives
 - Juillet : 293 consultations et 74 téléchargements de PDF.
 - Août : 301 consultations et 68 téléchargements de PDF.
 - Septembre : 190 consultations et 40 téléchargements de PDF.
 - Octobre : 231 consultations et 56 téléchargements de PDF.
 - Soit un total pour ces 4 premiers mois de 1.015 consultations et 238 téléchargements !

Développement d'un projet « open data/Smart City »

Walhain avait souscrit à un projet d'envergure mis en place par Futurocité. Ce projet s'intitule « Ouvrir ma ville », programme intégré d'accompagnement de projets innovants et répliquables, de la phase d'idéation jusqu'à la production d'un prototype en passant par la récolte, la structuration, la mise en qualité et la publication des données publiques ainsi que la montée en compétence des ressources humaines affectées à ces projets. Il s'agit dès lors de travailler sur les données en travaillant sur les usages, en partant chaque fois d'une thématique prioritaire pour la commune ou l'administration.

Dans ce cadre, le service travaille au développement d'un système interactif de participation citoyenne visant à augmenter l'information des citoyens entre eux puis, entre les citoyens et la commune.

Le projet « Ouvrir ma ville » s'est achevé cette année et s'est conclu par un prototype (MockUp) de ce système interactif. Nous attendons un nouvel appel à projet de la Région pour solliciter les subsides qui permettront de développer concrètement ce projet d'envergure.

Ce projet permettra de répondre à une demande importante de la population en termes d'information. En effet, les citoyens souhaitent de manière générale pouvoir être informés lorsqu'une voirie est (va être) fermée ou difficile d'accès pour cause de travaux ou activités diverses : festivités locales (brocante, fête de quartier, etc), chasseurs à proximité (pour les promeneurs qui ne souhaitent pas se retrouver au milieu d'une chasse), agriculteurs en activité (récoltes par exemple, pour ne pas se retrouver bloquer au milieu des champs), courses cyclistes (fréquentes à Walhain) etc...

Open data : l'agent fait partie d'un groupe de travail Open Data, mis en place par Futurocité et participe donc à la mise en place, lors de diverses réunions de travail, des standards des bases de données Open Data qui devraient plus tard être utilisés par les pouvoirs publics puisqu'on se dirige vers une obligation d'ouverture des données publiques. Par ailleurs, en suivant depuis le début les technologies d'Open Data, Walhain se porte en tête des communes qui pourront répondre à ces futurs développements.

PATRIMOINE

Petit patrimoine populaire wallon

La Commune de Walhain fait partie des 25 communes (sur 262) qui ont été retenues par l'Agence Wallonne du Patrimoine (AWaP) pour réaliser un recensement du petit patrimoine populaire wallon (PPPW). Un recensement a été réalisé par un groupe de travail (bénévoles) coordonné par la société HIKE UP, prestataire de service. Le relevé sur terrain et sa finalisation ont été organisés en janvier 2021. Le dossier a été envoyé à la Région Wallonne dans le courant du mois de février pour approbation finale. Une promesse de subsides pour un montant 10.000 € a été octroyée pour ce projet.

De plus, la commune avait sollicité un subside auprès de la Province pour la restauration de la fontaine « Saint-Georges » à proximité de la place communale mais le dossier a été reporté sur proposition des services provinciaux. La chapelle de la Gloriette, rue du Trichon à Nil-Saint-Vincent, détruite par la chute d'un arbre lors d'une tempête en 2016. Son inauguration a été reportée en raison de la crise sanitaire.

Liste officielle des arbres et haies remarquables (actualisation)

Etablissement d'une liste officielle des arbres et haies remarquables avec passage en CCATM et délibération du Collège communal. Transmis vers le Service Public de Wallonie (DGO4). Ce dernier finalise le processus et vérifie la liste proposée. Travail en collaboration avec le Service Environnement et Mobilité.

Château médiéval (valorisation)

Le Gouvernement wallon, en sa séance du 20 novembre 2020, a décidé d'octroyer une subvention de 563.030 € pour la consolidation, la restauration et la préservation des ruines du château de Walhain dont la partie la plus ancienne du site remonte au XIIème siècle.

Cette subvention libère concrètement la première phase d'un projet plus global visant à valoriser ce site et à l'ouvrir davantage aux Walhinois comme à de nombreux visiteurs extérieurs amoureux de patrimoine.

Acquis dans un premier temps par l'Institut du Patrimoine wallon, il a ensuite été immédiatement cédé à la commune par bail emphytéotique en 2009. Il a fait l'objet de nombreuses publications et de nombreuses fouilles principalement portées par le professeur Laurent Verslype et des étudiants tant belges qu'internationaux, principalement venus des USA. Il a aussi été préservé autant que possible grâce à la ténacité de l'asbl « Les amis du vieux château ».

Après plusieurs études et des premiers chantiers, la commune a d'abord passé un marché avec une entreprise spécialisée pour la consolidation partielle des ruines du château pour un budget de 900.000 € subsidiés à 60% (voir chapitre Restauration du château de Walhain – Travaux).

Le subside confirmé, les travaux ont débuté en 2021. C'est la première phase du projet. Ces travaux importants n'auraient pas de sens s'ils n'étaient pas justifiés par un plan de valorisation touristique dont le site a besoin pour être mieux connu mais aussi dont la commune a besoin pour développer et mieux faire connaître son potentiel économique, notamment au travers du tourisme.

Après le démarrage en 2020 par une démarche participative avec différents acteurs locaux et menée avec la société Hike-Up, la deuxième phase de valorisation a continué en 2021. Le succès et l'expérience des Estivales de Walhain durant l'été 2021 ont permis d'en confirmer l'intérêt pour notre commune et ces nombreux bénévoles qui appelaient ces projets par leur travail.

ÉCONOMIE, TOURISME ET PRODUCTEURS LOCAUX

Un travail de fond a été entamé et se poursuit depuis 2020 par la Commune, le Conseil consultatif de l'Économie et le groupe d'entreprises Wallbusiness pour faire connaître et mettre davantage en réseau nos entrepreneurs locaux.

Ce programme, chamboulé par la crise du COVID-19, s'est mué en un travail important et suivi pour accompagner en priorité les entreprises, commerces, indépendants et artistes touchés durement par la crise : si l'HORECA et les secteurs événementiels et artistiques ont été les premiers à en payer un lourd tribut, quantité d'autres organisations et associations ont été également mises en situation de danger par la mise à l'arrêt de nombreuses activités.

Néanmoins, le travail de fond entamé continue à s'opérer à travers des soutiens ciblés qui associent besoins immédiats et structuration d'une vision à long terme de notre économie.

La Commune de Walhain a donc mis en place de nombreuses mesures en s'appuyant sur 4 axes avec en ligne de mire un redéploiement ou une réorientation de l'activité s'appuyant sur un tissu économique local fort :

- Le premier axe (court terme) a fait suite à l'organisation des Estivales qui était le second train de mesures cet été ; il vise la promotion économique avec les outils mobilisables par une commune : réseaux sociaux, bâches publicitaires, des soutiens ponctuels par financements communaux, mise en lignes des commerces et artisans ouverts, événements et capsules vidéo :

Mise en ligne de spots publicitaires pour la mise en valeur du tissu économique local, mise en valeur de l'Office du tourisme local (nouveau logo) ; distribution d'une carte touristique en lien avec les bornes QR code ; émission de nouveaux chèques locaux ciblés ; réalisation de 10 bâches publicitaires ; ...

- Le deuxième axe (moyen et long terme) vise à renforcer le réseau et la coopération au sein du tissu économique de Walhain pour le rendre plus fort et plus visible aux yeux des citoyens mais aussi des clients, touristes et entrepreneurs extérieurs. La commune a émis des chèques entreprises de deux types et cumulables (validité au 31.12.2021) :

Le chèque entreprise « RESEAU LOCAL » : le chèque-entreprise « réseau local », d'une valeur de 500 € peut être utilisé auprès de prestataires de services walhinois. Il contribuera à la promotion et au soutien du réseau entrepreneurial local.

Le chèque entreprise « REORIENTATION » : ce chèque-entreprise d'une valeur comprise entre 500 € et 2.000 €, cumulable avec le chèque précédent, est octroyé pour financer aux fins de réorientation au maximum 50 % de la prestation tvac (recours à un prestataire walhinois) ou au maximum 25% de la prestation tvac (prestataire labellisé Chèques-entreprises par la RW mais non walhinois).

- Le troisième axe est celui de l'investissement en matériel ou labellisations pour soutenir et visibiliser l'Horeca et les indépendants : tonnelles identifiables, deux nouvelles armoires maraichères, soutien à la démarche « Bienvenue vélo » pour développer le tourisme en sus des investissements lancés pour faire mieux connaître notre potentiel économique et touristique autour du château de Walhain.
- Le quatrième axe est un investissement de type organisationnel et numérique par l'élaboration d'un annuaire dynamique des entreprises, doté notamment d'une technologie qui alimentera automatiquement les applications diverses qui se développent sur les smartphones.

Un point relais communal « économie » a été créé où les indépendants et entreprises de Walhain peuvent s'adresser (« service Économie » avec Stéphane Mortier).

TRAVAUX

COMPOSITION DU SERVICE

Benoît MARCHAL : chef de bureau technique

Coralie GELDERS : assistante administrative

Une équipe de 15 ouvriers communaux complétée de 3 saisonniers en espaces verts pour une durée de six mois à partir du 1^{er} avril.

EPANDAGE HIVERNAL

L'épandage se fait avec un camion équipé d'une trémie pour les voiries principales et le trajet des bus TEC et avec un tracteur équipé d'une épandeuse autoportée pour les voiries secondaires.

Le camion réalise son épandage avec 5 tonnes de sel et le tracteur avec 1 tonne de sel.

Un épandage dans toute l'entité coûte +/-1500 €.

Cependant, le coût peut varier suivant le sel utilisé : au-dessus de - 8°C, utilisation d'un sel de déneigement classique et en cas de grand froid (en-dessous de -8°C), utilisation de sel de type Di-Mix (mélange plus efficace mais plus onéreux). À noter qu'en cas de fortes averses de neige, certaines voiries secondaires peuvent être fermées à la circulation avec mise en place d'un itinéraire parallèle.

ACTIONS SUR FONDS PROPRES

Sel de déneigement 2021-2022

Dans le but de sécuriser les voiries pendant la période hivernale et au vu du manque de place pour stocker le sel nécessaire à l'épandage, un marché stock a été lancé.

Un marché de fourniture a été effectué avec la réalisation d'un cahier spécial des charges approuvé par le Collège du 16 septembre 2021. Ce cahier reprend les clauses suivantes : un engagement quantitatif, des amendes et pénalités de retard de livraison, une possibilité de contrôle qualité en laboratoire, des spécificités sur la livraison et le stockage.

Ce marché a été attribué (21 octobre 2021) à l'entreprise K+S qui devra, entre autres, maintenir un stock de 100 tonnes du 28 octobre 2021 au 29 avril 2022.

Les commandes sont passées par charge complète de 24 tonnes et livrables dans les 48 heures dans le hangar communal.

Assistance technique ponctuelle 2020-2021

Certains petits projets de voiries ponctuels et parfois subventionnés sont confiés au Service Travaux qui ne dispose pas d'un préventionniste nécessaire à la réalisation du dossier sécurité/santé. Dès lors, il doit faire appel à un bureau d'études extérieur dans le cadre de la procédure sur simple facture acceptée.

Un appel d'offres a donc été lancé en septembre et seul 3 bureaux ont répondu. Le marché a été attribué au bureau d'études C2 PROJECT (Collège du 7 octobre 2019). Les commandes sont lancées sur des renseignements repris dans l'offre et en fonction des dossiers. Suivant décision du Collège du 9 novembre 2020 le bureau d'étude a été mandaté pour 2 dossiers relatifs à l'entretien des voiries béton et à la réalisation d'un bail d'entretien relatif au revêtement hydrocarboné.

Acquisition de brosses pour le camion de nettoyage des voiries

Les commandes sont passées sur base du marché stock attribué par le Collège du 28 octobre 2019 pour une durée de 4 années.

Aménagement de la grange des Six heures

Dans le cadre du Programme communal de développement local, le Collège communal avait comme projet l'aménagement de la grange des Six Heures en espace de rencontres interculturelles et intergénérationnelles. Ces deux dimensions paraissaient particulièrement importantes à mettre en œuvre et en valeur dans un cœur de village comme celui de Nil-Saint-Martin.

Dans le cadre d'un marché public de services relatif à une mission d'auteur de projet pour l'aménagement de la Grange, un cahier spécial des charges a donc été rédigé et approuvé, ainsi que les conditions et mode de passation (Conseil communal du 23 avril 2018) Le marché a été attribué au bureau d'architecture LR ARCHITECTES (Collège du 19 décembre 2018). Le cahier des charges concernant le marché public de travaux a été envoyé à la Direction pour le Développement Rural pour approbation le 21 janvier 2020 et la convention-réalisation en date du 15 juin 2020.

Réception d'un courrier du 17 novembre de la Ministre Céline TELLIER portant approbation du projet définitif fixant la subvention régionale à un montant total de 453.952,02 € et autorisant le lancement de la procédure de la mise en adjudication des travaux. Le projet définitif, cahier des charges compris a été présenté au Conseil communal en sa séance du 21 décembre 2020.

Le marché public relatif à l'aménagement de la Grange a été lancé le 26 janvier 2021. La date limite d'introduction des offres était le 4 mars. Lors de l'analyse Digiflow, il a été constaté que deux sociétés n'étaient pas en ordre d'ONSS. Le Collège a approuvé l'attribution du marché de travaux à la société Picard Construct SA lors de sa séance du 26 avril. Le courrier d'attribution a été envoyé à la société le 1^{er} septembre. Les travaux ont débuté le 29 novembre.

Travaux d'entretien du revêtement des rues de la scierie et Saint-Fromont

Dans le cadre d'un marché d'assistance technique ponctuelle attribué (Collège du 8 novembre 2017) au bureau d'études CONCEPT, le Collège approuve le type de réfection ainsi que les rues à réfectionner le 13 février 2019. Réception du cahier spécial des charges le 20 mars 2019, les conditions et le mode de passation ayant été approuvés par le Conseil communal du 29 avril 2019. Deux offres présentaient un montant trop élevé par rapport à l'estimation du bureau d'études, il a donc fallu négocier avec les deux entreprises (délai fixé au 28 juin 2019).

N'ayant pas eu de suite favorable suite à la négociation, le premier marché a été stoppé (seuil de la procédure dépassé). Un nouveau marché public de travaux a été lancé, avec l'approbation d'un nouveau cahier spécial des charges (Collège du 11 septembre 2019) et approbation des conditions et mode de passation (Conseil communal du 23 septembre 2019). Les invitations à remettre offre ont été envoyées le 26 septembre 2019 pour rentrer le 24 octobre 2019. Le marché a été attribué (Collège du 25 novembre 2019) à la société GECIROUTE pour un montant total de 138.212, 61 € tva.

Sur base de l'accord de la tutelle d'annulation du service public de Wallonie, la notification a pu être envoyée le 6 mai 2020, les travaux ont débuté le 18 août 2020 ceux-ci ont été réceptionnés provisoirement le 22 avril 2021.

Chalet pour le local des scouts à Tourinnes

Pour répondre à la demande de l'Unité scout de Tourinnes, le Collège communal a décidé d'installer un chalet de +/- 40 m² sur le site des Cortils. Un appel d'offre validé par le Collège du 26 octobre 2020 a été lancé. Ce marché a été attribué le 23 novembre 2020 à la société HACOBOIS pour un montant total de 11.099,90 € tvac. Le chalet a été installé par les ouvriers communaux le 25 mars 2021.

Entretien des terrains de tennis 2 et 3

Suite à l'interpellation du Tennis club de Walhain sur l'état général des deux fonds de court des terrains n° 2 et 3, un descriptif technique a été préparé pour lancer un appel d'offres. Sur base de la décision du Collège du 9 novembre ce dossier a été soumis au Conseil du 23 novembre. Les invitations à remettre offre ont été envoyées le 24 novembre aux 5 sociétés désignées avec une remise des offres fixée au 10 décembre.

Suite au marché lancé, c'est l'entreprise Maton Sports qui a été choisie comme société adjudicatrice (Collège du 14 décembre 2020) pour un montant de 29.040 € tvac. Le chantier a été réalisé du 1^{er} au 3 mars 2021.

Réalisation d'un parking à l'école communale de Perbais

C'est pour répondre aux problèmes de circulation et de stationnement aux abords de l'école de Perbais que le Collège communal en sa séance du 9 novembre a validé les dates d'envoi et de remise des offres ainsi que les bureaux à consulter. Le mode de passation a été soumis au Conseil communal du 23 novembre 2020, les invitations ont donc pu être envoyées le 24 novembre 2020 aux 6 bureaux retenus. La remise des offres était fixée au 17 décembre 2020.

En date du 21 décembre 2020, le Collège communal a attribué le marché de services au bureau d'études C²Project. Dans l'attente de la rédaction du cahier des charges, un appel d'offre a été lancé afin de procéder à l'analyse de la qualité des terres excavées. C'est la société Abesim qui a été désignée adjudicataire de ce petit marché. L'analyse des terres a été effectuée le 19 avril 2021.

Le lancement du marché public de travaux a été approuvé par le Conseil communal en sa séance du 28 septembre 2021. L'avis de marché a été publié le 29 septembre. La date limite de réception des offres a été fixée au 19 octobre. Le marché de travaux a été attribué par le Collège communal en sa séance du 2 décembre 2021 à la société Ph. ROUSSEAUX S.A. pour un montant total de 281.840,33 € tvac.

Le dossier est à présent envoyé à la tutelle d'annulation du Service Public de Wallonie pour validation du marché public de travaux avant notification.

Marché de service pour le nouvel hangar communal

Suite à la demande du Collège, un cahier spécial des charges a été rédigé en vue de désigner un auteur de projet pour la réalisation et l'aménagement du nouveau site des travaux. Les sociétés à consulter ainsi que les dates d'envoi et de remise d'offres ont été validées par le Collège du 20 janvier 2020. Le Conseil communal a validé les conditions et modes de passation le 3 février 2020.

Sur base du rapport d'attribution et des offres rentrées le 20 mars 2020, le marché public de services a été attribué à l'Architecte DEFRENNE avec un taux d'honoraire de 6% pour un projet évalué à 745.904,50 €. Suivant l'accord de la Tutelle d'annulation sur la procédure de marché public de services, le bureau d'architecture DEFRENNE a été notifié de sa mission le 9 juin 2020.

En date du 23 septembre 2021, le Collège communal a approuvé l'esquisse du nouvel hangar et du site travaux sur le terrain sis Chemin de l'Aulnaie. La phase I du projet a donc été lancée : demande de permis

d'urbanisme (déposé début novembre 2021 chez la FD), plans et cahier des charges visant le lancement de la procédure de marché public de travaux. Le montant estimé du marché de travaux est de 1.022.016,82 € tvac.

Un appel d'offre afin de procéder à des essais de sols ainsi qu'à une analyse de la qualité des terres a également été lancé. L'appel d'offre pour les essais de sol a été attribué par le Collège communal en sa séance du 28 octobre 2021 à la société Verbeke pour un montant de 1.403,60€ tvac. Ces essais ont été effectués les 25 novembre et 2 décembre 2021.

L'appel d'offre pour la qualité des terres a été attribué par le Collège communal en sa séance du 10 novembre à la société Abesim pour un montant de 1.996,50€ tvac. Ce contrôle de la qualité des terres a été effectué le 29 novembre.

Remplacement des éclairages publics énergivores en vue de sa modernisation PHASE I

Dans le cadre de l'arrêté du Gouvernement Wallon du 14 septembre, relatif au remplacement de l'ensemble du parc de l'éclairage wallon par des sources moins énergivores, le Conseil du 28 octobre 2019 approuvé la convention entre la Commune et l'intercommunale ORES ASSETS relative à son remplacement.

Sur base de l'étude menée par ORES, ce remplacement se déroulera en 10 phases correspondant à une phase par année. La phase I qui sera réalisée en 2020-2021 comporte le remplacement de 117 luminaires pour un montant de 33.558,22 € tvac.

La phase II a été lancée en mars 2021 mais est à présent gérée par le service énergie.

Acquisition d'outillages et d'un stock de petites marchandises pour le service technique

De manière à équiper les différentes équipes ouvrières d'un outillage et de machines performants, un appel d'offres reprenant plusieurs lots a été lancé le 14 février pour être attribué par le Collège du 30 mars 2021.

Ci-dessous les différents lots et adjudicateurs de ce marché public de fournitures :

- La Société ELECTRO+ est désignée comme adjudicataire du lot n° 1 relatif à l'outillage électrique pour un montant total de 1.629,46 € tvac.
- La Société BPR est désignée comme adjudicataire du lot n° 2 relatif aux véhicules et machines pour un montant total de 955,90 € tvac.
- La Société DANNEMARK est désignée comme adjudicataire du lot n° 3 relatif aux machines de voirie pour un montant total de 11.013,42 € tvac.
- La Société OSI est désignée comme adjudicataire du lot n° 4 relatif aux machines portatives et petites fournitures pour un montant total de 8.296,69 € tvac.

En date du 8 avril 2021, un appel d'offre a été lancé afin d'acquérir 2 souffleurs électriques, 2 élagueuses électriques et une élagueuse thermique pour l'équipe Espaces Verts. Ce marché a été attribué par le Collège à la société VPRO pour un montant total de 6.346,36 € tvac en date du 26 avril 2021.

En date du 6 mai 2021, un appel d'offre a été lancé afin d'acquérir du matériel et de l'outillage pour l'équipe voirie. Ce marché a été attribué par le Collège à la société CIPAC pour un montant total de 1.817,77€ tvac en date du 19 mai 2021.

En fonction des chantiers en cours ainsi que des besoins du service technique, des petits marchés publics (acquisition de vis, de matériaux divers, ...) sont régulièrement lancés.

Acquisition d'accessoires pour la machine Agria de l'équipe Espaces Verts

En vue d'équiper la machine Agria des Espaces Verts d'un girobroyeur et d'une débroussailleuse à fléaux, un appel d'offre a été lancé le 4 octobre 2021 auprès de différentes sociétés spécialisées dans le jardinage. Le 28 octobre, le Collège communal a attribué ce marché à la société Greenagri pour un montant total de 11.470,80€ tva. À ce jour, le service Technique n'a pas encore réceptionné la commande.

Réparation du muret du Hain rue de la Culée

Afin de réparer le muret du Hain sis rue de la Culée en face du n°46, les travaux suivants devaient être entrepris :

- Démolition et évacuation du muret existant.
- Terrassement et évacuation de la fondation existante.
- Réalisation d'une nouvelle fondation pour le muret.
- Remplacement de 10m de filet d'eau incurvé.
- Placement d'un avaloir incurvé.
- Remplacement du muret existant via un voile béton ou des blocs stépec.
- Ancrage de celui-ci dans les murets existants et dans le coffre de voirie selon la technique utilisée.
- Remplacement du revêtement hydrocarboné.
- Si nécessaire, remplacement du coffre de voirie.

Dans ce cadre, le Collège communal en sa séance du 15 mars a approuvé le lancement d'un marché public. La date limite de réception des offres était fixée au 22 avril. Lors de sa séance du 3 mai, le Collège communal a attribué ce marché à la société Eecocur pour un montant total de 25.535,45€ tva. Les travaux ont débuté le 07 juin. La réception provisoire a eu lieu le 25 juin et a été approuvée par le Collège communal en sa séance du 29 juin.

Nivellement de la cour intérieure de l'école de Tourinnes-Saint-Lambert et remblais du bac à sable

Afin de niveler la cour de l'école de Tourinnes, les travaux suivants devaient être entrepris :

- Démolition et évacuation du garde-corps en bois.
- Démolition de pavage de porphyre.
- Rebouchage du bac à sable avec la terre du site.
- Création d'une zone talus au niveau des noisetiers et vers le terrain multisports.
- Nivellement d'un terrain en vue de relier le niveau existant de la cour de récréation au niveau 0 du revêtement en asphalte du terrain multisports.
- Nivellement de l'entièreté du terrain en rehaussant le niveau actuel de la pelouse.
- Déplantage et replantage d'un arbre situé en bord de zone.
- En options : Evacuation des pavés de porphyre + fraiser et semer la pelouse.

Dans ce cadre, le Collège communal en sa séance du 15 mars 2021 a approuvé le lancement d'un marché public. La date limite de réception des offres était fixée au 12 avril. Le Collège communal a attribué, le 19 avril, ce marché à la société Masset pour un montant total de 4.228,95€ tva. Ce montant comprend l'ensemble des travaux demandés ainsi que l'option pour l'évacuation des pavés. Afin de réduire les coûts, l'option de fraiser et de semer la pelouse a été confiée à l'équipe Espaces Verts du service Technique. Les travaux ont débuté le 30 juin et se sont terminés le 2 juillet.

Réfection de dalles de béton routier de la rue de Speche et remplacement des caniveaux dans les rues Baty du Chêne et Fonds Devaux

Dans le cadre du marché de service pour l'assistance technique ponctuelle et en vue de réfectionner des dalles de béton routier défectueuses dans la rue de Speche et d'améliorer l'égouttage en vue de répondre à la problématique des inondations, les travaux suivants doivent être entrepris :

- Travaux de démolitions de revêtements de béton existants.
- Travaux de démolitions de sous-fondations et de fondations de voirie nécessaires.
- Travaux de terrassements nécessaires.
- Travaux de démontage de linéaires existants et leur mise à niveau.
- Travaux de démolition d'avaloirs existants.
- Fourniture et pose de sous-fondations et fondations.
- Travaux de mise à niveau d'éléments linéaires.
- Travaux de mise en œuvre de revêtements en béton routier.
- Travaux de fourniture et pose d'avaloirs.
- Travaux de ragréages nécessaires le long des éléments linéaires.
- Mise en œuvre de joints transversaux et longitudinaux de dalles de béton routier.

Dans ce cadre, en juillet 2021, un avant-projet de cahier des charges a été proposé au Collège communal. Le 10 septembre, la sélection des dalles concernées a été effectuée afin de présenter le cahier spécial des charges au Conseil communal du 28 septembre. Le 23 septembre, le Collège communal a approuvé le cahier des charges ainsi que la date de réception des offres au 22 octobre. Les différentes offres reçues ont été envoyées au bureau d'étude C²Project pour analyse. Une demande de justificatif de prix a été envoyée aux sociétés ayant remis offre. Le service Technique est en attente de l'analyse du bureau d'étude.

Entretien de la voirie Rue Chèvequeue

Dans le cadre du marché de service pour l'assistance technique attribué au bureau d'études C²Project, le Collège communal en sa séance du 9 novembre 2020 a approuvé la préparation de deux dossiers ; l'un relatif à la réfection de dalles en béton et l'autre au traitement de surface du revêtement hydrocarboné dans la rue Chèvequeue. Le 15 mars 2021, le Collège Communal a approuvé le dossier et l'estimation proposée par C²Project moyennant l'estimation de la différence de coût pour l'enduisage des carrefours du plan cyclable en couleur rouge. La nouvelle estimation du bureau d'études a été soumise au Collège le 19 avril et ce dernier a décidé de reporter l'entretien de la rue Chèvequeue en 2022 sous réserve de l'évaluation de l'évolution des dégradations et des réparations ayant déjà été effectuées.

Acquisition de mobilier pour la salle et pour la bibliothèque du bâtiment de la Forge à Perbais

Dans le cadre du programme de développement rural et de l'aménagement du bâtiment de la Forge, un marché public de fourniture reprenant deux lots a été lancé.

- Lot 1 : Achat de mobilier (tables pliantes, chaises, bureau, casiers, ...) afin d'aménager la salle du rez-de-chaussée
- Lot 2 : Achat de mobilier (bibliothèques, rayonnage, module, ...) afin d'aménager la bibliothèque se situant au premier étage.

En sa séance du 25 novembre 2021, le Collège communal a approuvé le cahier spécial des charges pour être soumis au Conseil communal du 20 décembre 2021.

Réalisation d'un nouveau tablier de pont dans le cadre de la réparation des deux murets de l'Orne sis rue Val d'Alvaux

En octobre 2020, à la suite d'un accident de roulage pour le lequel un dossier d'assurance est ouvert, la commune de Mont-Saint-Guibert sollicite la commune de Walhain afin de prendre en charge 50% des réparations du muret. Cette demande a été validée par le Collège communal du 26 octobre 2021.

Lors des travaux, l'entreprise a remarqué une anomalie au niveau du tablier. Suite à ce constat, le Service Public de Wallonie a réalisé un rapport et a remis son avis en février 2021 : celui-ci mettant en doute la stabilité du pont. En mars 2021, le service Technique de Walhain se rend sur place avec un ingénieur en stabilité qui propose une solution avec une dalle auto-portante sur la structure existante, ainsi qu'un renforcement des culées en maçonneries. Sur base du rapport de l'ingénieur, le service travaux a demandé un devis à la société adjudicatrice en la matière au niveau de la Province du Brabant Wallon. Ce devis a été transmis le 10 septembre 2021 à la commune de Mont-St-Guibert, depuis ce jour, nous sommes en attente d'une réponse de leur part pour faire procéder aux travaux.

ACTIONS SUBSIDIEES PAR LA PROVINCE DU BRABANT WALLON

Comme chaque année, en février, le Collège Provincial du Brabant wallon lance la publication des appels à projets provinciaux pour l'année à venir. Dans ce cadre, le Collège Communal a décidé de rentrer plusieurs dossiers :

Placement d'un système de contrôle d'accès sur portes dans les trois implantations scolaires – PHASE II

Dans le but de compléter le contrôle d'accès réalisé lors de la phase I, un second dossier a été rentré à la Province du Brabant wallon en date du 26 avril 2019 suivant la décision du Collège en sa séance du 16 avril.

Un arrêté d'octroi fixant un subside à 15.000 € est reçu le 7 janvier 2020.

Dans le cadre d'un marché public de fournitures, un cahier spécial des charges a été validé par le Collège du 19 octobre 2020 ainsi que les sociétés à consulter et la date de remise des offres. Les conditions et le mode de passation ont été approuvés par le Conseil communal du 23 novembre 2020. Les invitations à remise d'offre ont été envoyées aux soumissionnaires le 24 novembre 2020. La remise des offres est fixée au 18 décembre 2020.

Ce marché a été attribué par le Collège du 21 décembre 2020 à la société DAO Systems pour un montant total de 26.576,08€ tva. Les travaux ont été réceptionnés le 19 novembre 2021 et le dossier décompte final a été envoyé le 17 novembre à la Province du Brabant Wallon. Il reste à recevoir le subside de 15.000€.

Acquisition de matériel pour un procédé de désherbage alternatif aux pesticides

Dans le cadre de l'appel à projets relatif à l'acquisition de matériel permettant un procédé de désherbage alternatif aux pesticides, une demande de subvention (10 avril 2019) avait été faite :

- D'une part, pour l'acquisition d'une perche élagueuse et de machines électriques (débrouailleuse et taille haie) destinées au désherbage
- D'autre part, pour l'acquisition de brosses de désherbage (camion-brosse), de têtes de débrouailleuse ainsi que de fil.

Le 3 juillet 2019 est réceptionné un arrêté d'octroi pour une subvention d'un montant de 9.500 € valable jusqu'au 31 octobre 2021.

Dans le cadre d'un marché public de fournitures, un cahier spécial des charges a été rédigé et validé par le Collège du 20 janvier 2020. Le marché a été attribué à l'entreprise VPROPOWER, l'équipement concernant les machines électriques pour un montant total de 10.846,44 € t vac.

La réception provisoire a eu lieu le 27 mai 2020, le dossier décompte final a été envoyé le 10 septembre 2020. Le subside d'un montant de 9.311,22 € a été reçu le 14 août 2021.

Sécurisation de passages piétons par la pose de barrières et d'éclairages spécifiques

Il s'agit de sécuriser quatre passages piétons par le placement de barrières type Région wallonne (rouges et jaunes) et d'éclairages spécifiques : dans les rues Saint-Vincent, des Combattants (au niveau de l'école de Walhain et du lotissement du Bia Bouquet), la rue du Maïeur, la rue Saint-Martin (en face de la Grange des Six Heures) et la Grand'Rue.

Le 10 octobre 2019, réception d'un arrêté d'octroi pour une subvention d'un montant de 30.000€. Un cahier spécial des charges est réalisé et scindé en deux parties :

- D'une part, le dossier relatif à l'éclairage des passages piétons : dossier qui a été validé par le Collège du 16 juin et par le Conseil communal du 25 juin 2020.
A ce jour, nous attendons la clôture du marché public de fournitures réalisé par ORES pour attribuer le marché et débiter le placement des éclairages.

Le 25 août 2020 le Collège approuve le projet définitif et le choix des entreprises à consulter. ORES lance alors le marché le 02 février 2021. Le 16 mars 2021, ORES attribue le marché ; le lot 1 est attribué à la société SIGNIFY pour un montant total de 3.672,43€ TVAC et le lot 2 est attribué à la société PYLONEN DE KERF pour un montant total de 2.052,16€ t vac.

L'installation des éclairages a été réalisée dans le courant du mois d'octobre 2021. Nous attendons actuellement la réception de la facture pour clôturer le dossier décompte final et envoyer le dossier subside à la Province du brabant wallon.

- D'autre part, le dossier relatif à la fourniture des barrières de sécurité : un cahier spécial des charges a été réalisé et validé par le Collège du 26 octobre. Les invitations à remettre offres ont été envoyées le 27 octobre avec remise des offres fixée au 18 novembre. Le Collège du 23 novembre attribue le marché à la société PONCELET SIGNALISATION pour un montant de 8.651,50 € t vac.

Les barrières ont été livrées en avril et placées par les ouvriers communaux en juin.

- Dès réception de la facture Ores, le dossier décompte final sera envoyé à la Province pour recevoir le subside de 30.000 €.

Marché de travaux pour la réalisation d'un sas à la maison communale

En date du 26 avril 2019, un dossier a été envoyé à la Province du Brabant wallon en vue d'obtenir un subside dans le cadre de l'appel à projets « Subventionnement des aménagements de sécurisation des biens et des personnes dans les communes du Brabant wallon ». Suite au retour de la Province, un second dossier a été envoyé le 20 août 2020 dans le cadre de l'appel à projets relatif aux travaux et acquisition de matériel visant à l'accessibilité au service Public des personnes atteintes d'un handicap.

Le projet de cahier spécial des charges transmis par l'architecte Guy PAESBRUGGHE le 5 novembre 2019 a dû être modifié et validé par le Conseil communal du 22 février 2021. En date du 1^{er} février 2021, le Collège communal a approuvé le cahier des charges proposés par Guy PAESBRUGGHE ainsi que la liste des

soumissionnaires à consulter. La date limite d'introduction des offres était le 26 mars 2021. Une seule offre a été soumise. Lors de l'analyse digiflow il s'est avéré que la société n'était pas en ordre au niveau de son attestation ONSS. En date du 03 mai 2021, le Collège a donc demandé de relancer le marché.

Le 10 mai 2021, le Collège a approuvé la nouvelle liste des soumissionnaires pour le 2^e marché relatif à la création du SAS d'entrée. La date d'introduction des offres était le 10 juin. Lors de ce 2^e marché, une seule offre a été reçue. Lors de l'analyse digiflow, il a été constaté que la société ne répondait pas à ses obligations sociales. Le 4 août, le Collège a décidé de ne pas attribuer le marché et de relancer celui-ci pour une 3^e fois.

Le 9 septembre, le Collège communal a approuvé la nouvelle liste de soumissionnaires ainsi que la nouvelle date d'introduction des offres (08 octobre). Une seule offre a été reçue et soumise pour analyse à M. PAESBRUGGHE. En attente du résultat de l'analyse des offres et du rapport d'attribution.

ACTIONS SUBSIDIEES PAR L'INTERCOMMUNALE DU BRABANT WALLON INBW

Réalisation d'une station de relevage rue de la Sucrierie

Dans le cadre du plan d'investissement (PIC) 2017-2018, une station de relevage a été installée à la rue de la Sucrierie en lieu et place du siphon existant.

Le marché public de travaux a été attribué à la société TEGEC pour un montant total de 210.166,94 € tva.

Les travaux ont débuté en février pour être réceptionnés le 3 septembre 2020. Le montant du décompte final s'élève à 188.062,98 € htva fixant la part communale annuelle à 3.949,32 € par an pendant 20 ans.

Le 16 novembre 2020, la SPGE nous a fait parvenir un courrier nous indiquant que la participation communale à cet investissement au travers de la souscription de parts bénéficiaires dans le capital de l'organisme d'assainissement agréé est fixée à 42%. Le montant à prendre en charge par la commune s'élève à 78.986,45€.

Le 1^{er} juillet 2021, l'InBW a fait parvenir un courrier concernant le montant pris en charge par la commune. Ce montant est libérable par 20^{ème} à partir de septembre 2022. Cette demande a été approuvée par le Conseil communal du mois d'octobre 2021.

Réalisation d'une station de relevage aux Hayettes

Dans le cadre du plan d'investissement (PIC) 2019-2021, le Conseil communal du 29 avril 2019 a validé le placement d'une station de relevage en vue de desservir le Quartier des Hayettes pour qu'il soit raccordé au collecteur posé récemment.

Cette installation a également été validée par l'Intercommunale du Brabant Wallon (le 1^{er} mars) pour être reprise en dossier exclusif (PIC 2019-2021) et par le Service Public de Wallonie (26 juin 2019) dans le cadre de notre plan d'investissement 2019-2021. Le montant estimé de la fiche réalisée par l'InBW s'élevait à 182.910 € htva. L'InBW ayant la maîtrise d'ouvrage pour ce marché de travaux, le mode de passation a soumis au Conseil communal du 23 novembre 2020 le cahier spécial des charges fixant le projet à 227.583,99 € htva. Les travaux devaient débuter dans le courant du second semestre 2021. En attente de l'attribution du marché géré par InBW.

ACTIONS SUBSIDIEES PAR LE SERVICE PUBLIC DE WALLONIE

Plan d'investissement 2019-2021

Suite à une dépêche émanant du Service public de Wallonie du 15 octobre 2018 exposant les lignes directrices du fonds d'investissement 2019-2021, le Service Travaux a proposé un plan d'investissement fixant des priorités bien arrêtées. En respectant ces priorités, la Commune a obtenu un subside de 451.428,66 € en vue de réfectionner des voiries communales.

Suite à la réunion en septembre 2018 entre la Commune et l'Intercommunale du Brabant Wallon, le Collège a décidé d'inclure dans le plan d'investissement l'installation d'une station de relevage à la rue des Hayettes. Cet aménagement fera l'objet d'un dossier exclusif géré par l'Intercommunale du Brabant Wallon.

Le Collège, en séance du 30 janvier 2019 détermine le choix des voiries concernées, le type de réfection, leurs priorités et leurs années d'inscription dans le cadre de ce PIC. Un avis favorable est remis par la SPGE le 1^{er} mars sur les investissements relatifs à l'égouttage prioritaire.

Le 17 avril 2019, le Service public de Wallonie envoyait un nouveau courrier reprenant de nouvelles priorités à prendre en compte dans le cadre de ce PIC.

Le 29 avril 2019, le plan d'investissement proposé par le Service Travaux est approuvé par le Conseil communal avec une réalisation en 2 phases. Les rues concernées sont les rues des Ourdons, du Préa, des Trois Tilleuls et de Libersart pour Tourinnes ; Mogreto et Grand Rue pour Perbais ; les rues des Hayettes et du Weya pour Nil-St-Vincent.

Le 17 mai 2019, le plan d'investissement est transmis au Service public de Wallonie et est approuvé le 26 juin avec un subside de 451.428, 66€.

Le 21 juin 2019 est reçu un subside complémentaire « redistribution de l'inexécuté » pour bonne gestion d'un montant de 15.557,06 € portant le subside de notre plan d'investissement 2019-2021 à 466.985,72 €.

PIC - PHASE I

PIC : Plan d'Investissement Communal

Sur base de la décision du Conseil communal le 23 septembre 2019, le dossier projet de la phase I a été transmis au Service public de Wallonie le 11 octobre. Le délai d'analyse étant de 40 jours le dossier a été approuvé le 25 novembre.

Les travaux projetés de cette phase consistent principalement en un raclage en épaisseur variable suivant la situation existante (résultat des sondages) et le remplacement du revêtement asphaltique.

Cependant, des travaux complémentaires pour répondre aux exigences de la circulaire sont également envisagés dans les rues suivantes :

- Rue des Ourdons : aménagement des trottoirs, de la placette et réalisation de passages piétons ;
- Rue du Préa : création d'une zone de croisement, asphaltage et organisation du parking de délestage ;
- Grand' Rue : sécurisation de la sortie de la piste cyclable et réalisation des zones de stationnement existantes pour la partie haute (entre la N4 et l'école).

■

Le 26 juin 2019, le Collège valide le phasage du dossier, la réunion plénière s'est tenue le 28 juin 2019 et le 12 août 2019 réception du projet. Le 28 août 2019, le Collège approuvait le projet ainsi que le cahier spécial des charges, les conditions et le mode de passation ont été approuvés par le Conseil du 23 septembre 2019. Le dossier a été transmis au Service Public de Wallonie le 11 octobre 2019.

Suite à l'accord daté du 9 avril 2020 du Service Public de Wallonie sur la procédure de marché public de travaux et sur le projet, l'avis de marché a pu être publié au bulletin des adjudications le 12 décembre 2019 pour être attribué par le Collège le 2 mars 2020 à la société COLAS SUD pour un montant de 536.894,42 € t vac. Les travaux ont débuté le 2 juin 2020 pour une durée de 70 jours ouvrables. A ce jour, les travaux sont toujours en cours et feront l'objet d'une réception provisoire après la procédure des essais à postériori.

Les travaux se sont terminés en novembre 2020. Le montant global des travaux est fixé à 487.230,73€ t vac, révisions comprises avec un solde du délai d'exécution à 6 jours ouvrables.

Après la procédure des essais à postériori, la réception provisoire a eu lieu le 20 septembre 2021. Les remarques ont été levées pour le 20 octobre 2021.

Le décompte final des travaux a été envoyé au Service Public de Wallonie le 29 octobre 2021.

PIC -PHASE II

Sur base de la décision du Conseil communal du 18 mai 2020, le dossier projet de la phase II a été transmis au Service public de Wallonie le 3 juin 2020. Le délai d'analyse étant de 40 jours le dossier a été approuvé par le SPW le 7 juillet 2020.

Les travaux projetés de cette phase consistent principalement en un raclage en épaisseur variable suivant la situation existante (résultat des sondages) et le remplacement du revêtement asphaltique.

Cependant, des travaux complémentaires pour répondre aux exigences de la circulaire sont également envisagés dans les rues suivantes :

- Rue de Libersart : aménagement d'un berlinois de manière définitive ;
- Rue des Trois Tilleuls : remplacement de 80 mètres linéaires d'égouts endommagés et placement de chambres de visite ;
- Rue des Hayettes/Weya : remplacement de zones de coffre de voirie. Ce dossier sera complété de la pose de la station de relevage.

Le 28 septembre 2020, le Collège approuvait le projet corrigé (envoyé par le bureau d'étude en date du 16 septembre 2020) accompagné de son avis de marché et de son rapport de qualité des terres (marché de service séparé). L'avis de marché a pu être publié au bulletin des adjudications le 05 octobre 2020 pour une remise des offres fixée au 6 novembre 2020. Sur base de l'analyse Digiflow et de la vérification des prix, des demandes de justificatifs ont été envoyées aux soumissionnaires

Le 14 décembre 2020 le Collège communal a attribué la phase II à la société TRBA pour un montant total de 476.492,64€ t vac. Les travaux ont débuté le 26 avril 2021 par la rue des Trois Tilleuls. La société TRBA a fait une demande afin de stater les travaux en date du 13 octobre 2021. Le Collège a approuvé cette demande moyennant communication des dates du marquage au sol dans les 3 rues concernées. Dans les 3 jours ouvrables restants à la société TRBA, celle-ci devait prévoir une journée pour la pose du caniveau dans la rue des Hayettes (réalisée le 22 octobre 2021), une journée pour le marquage routier des trois rues et une journée pour la pose de l'enduit (en attente de meilleures conditions météorologiques).

Le 18 octobre 2021, la société TRBA sollicite la prise de possession anticipative à la réception provisoire. Cette visite technique a donc été réalisée le 08 novembre. En attente de la procédure des essais à postériori fixée au 7 décembre 2021 avant de réceptionner les travaux.

Plan d'investissement 2022-2024

Marché de service

Le 27 avril 2021, le marché public de services en vue de désigner le bureau d'études en charge du projet du PIC 2022-2024 a été lancé. Le Collège communal du 31 mai a attribué le marché de service au bureau d'études C²Project. Ce marché n'est pas soumis à Tutelle étant donné que son montant est inférieur à 31.000€ htva.

Le 19 juillet, le Service Public de Wallonie a rendu pleinement exécutoire la décision du Collège du 31 mai 2021, confirmant que le dossier ne devait pas être soumis à Tutelle.

Le 16 septembre, le service Travaux a fait une proposition de voiries à intégrer au PIC 2022-2024 :

- La rue de la Culée : demande de nombreuses interventions.
- La rue de Sart : présente des dalles avec un effet de marche et des éléments linéaires affaissés.
- La rue Aurimont.
- Enduisage pour l'entretien des voiries de +/- 10 ans (Rue de Libersart, Station, Amende, Barre, Enfer, St-Lambert, Marie-au-Broux, Chèvequeue, Muguet, Allée des Jonquilles, ...).

Le Collège a demandé une évaluation de la réfection de la rue de Sart, rue de la Culée, rue Aurimont, rue du Maïeur et petite rue du Trichon. Concernant l'enduisage, le Collège a demandé à ce que celui-ci fasse partie du bail d'entretien.

Le 14 octobre, le service Travaux a soumis son analyse des rues sélectionnées par le Collège :

- Rue Aurimont : avis favorable.
- Rue du Trichon : équipement jusqu'à la prairie avec trottoir.
- Rue du Maïeur : demande d'analyse CRR.
- Rue de Sart : réestimer en asphalte.
- Rue de la Culée : redemander l'avis de la Province concernant le muret.

Le CRR est venu effectuer une analyse de battement des dalles à la rue du Maïeur le 23 novembre. Dès réception ces analyses seront communiquées comme une troisième estimation au Collège communal des voiries sélectionnées.

ACTIONS SUBSIDIEES PAR LE SERVICE PUBLIC DE WALLONIE – CELLULE INFRASPORTS

Désignation auteur de projet pour rénovation et extension du Complexe Sportif de Walhain

Marché de service

Le 17 mars 2021, une réunion s'est tenue entre le service Technique et le Bourgmestre concernant l'élaboration d'un avant-projet et le procès-verbal a été présenté au Collège du 30 mars. Celui-ci a été approuvé moyennant l'avis du Conseil consultatif des sports et la présentation d'un projet de concession pour la construction et l'exploitation de deux terrains de padel.

Les missions de l'auteur de projet sont les suivantes :

- Réalisation d'un plan d'agencement et d'organisation du site des Boscailles. Ce plan est un schéma idéal des implantations sportives sur le site des Boscailles à long terme.
- Etude et accompagnement de la rénovation du Complexe existant, en tenant compte des normes PEB applicables.
- Etude et accompagnement de l'extension de la salle existante et de la création d'une salle multisports modulable.

Le Collège communal du 3 mai a approuvé la proposition de cahier des charges et le Conseil communal a validé le mode de passation en sa séance du 31 mai.

Le 21 juin, le service Technique a proposé au Collège la version définitive du cahier spécial des charges ainsi qu'une proposition de dates pour la remise des offres. Le Collège communal a approuvé la publication de l'avis de marché, celui-ci a été publié le 25 juin et la remise des offres a été fixée au 2 septembre.

Un premier rapport d'analyse des offres reçues a été soumis au Collège communal le 9 septembre. Celui-ci a été approuvé moyennant la planification d'une première réunion du jury d'analyse du marché.

Le Collège communal du 16 septembre a désigné les 6 membres du jury d'analyse. La première réunion du jury d'analyse s'est tenue le 20 octobre.

Une réunion a été organisée le 24 novembre avec le service Technique, le Bourgmestre et la Cellule Infrasports pour recevoir un avis consultatif sur les différents projets reçus.

La 2^e réunion du jury d'analyse a eu lieu le 26 novembre. À l'heure actuelle, le service Technique est en attente des cotations et motivations des différents membres du jury pour proposer au Collège communal l'attribution du marché avant envoi de cette phase à la tutelle d'annulation du SPW.

SAUVEGARDE DU PATRIMOINE WALLON

Restauration du château de Walhain

Suite au marché public de services pour la restauration des ruines du Château de Walhain (approuvé par le Conseil communal du 17 octobre 2011), le bureau d'associations momentanées AAUM-VANDEN EYNDE-WAUTIER et le Bureau MATRICHE ont été désignés comme auteurs de projet par le Collège communal du 6 mars 2013.

Un comité d'accompagnement avait été créé et s'était réuni à plusieurs reprises dans le but d'obtenir le certificat de patrimoine, chose faite le 22 avril 2015.

La phase III reprenant le permis d'urbanisme est également clôturée au vu de la réception du permis d'urbanisme en date du 23 mars 2016. Quant à la mise en adjudication, le Collège avait décidé de reporter.

Le budget 2018 fixé par le Collège pour ces travaux étant de 900.000€ tva, le comité d'accompagnement s'est réuni le 10 janvier 2018 de manière à définir précisément les travaux qui seront réalisés avec cette enveloppe.

Le 31 janvier 2018, le Collège communal approuve l'estimation n°2 moyennant préservation des vestiges apparents et placement d'une clôture autour de ceux-ci à subsidier éventuellement par la Province du Brabant wallon.

Le 10 août, M. Joseph POLET communique le dossier d'adjudication. Celui-ci a été envoyé pour avis à la cellule Marchés Publics du SPW, au pouvoir subsidiant, et à l'ASBL des Amis du Vieux Château, ainsi qu'à Laurent VERSLYPE avant de le soumettre au prochain Conseil communal. Le 12 novembre, les remarques de chaque partie ont été envoyées à Joseph POLET, architecte en charge du dossier.

Le 16 avril 2019, le Collège approuvait le cahier spécial des charges, les conditions et le mode de passation par le Conseil du 29 avril. La publication de l'avis de marché a été publiée le 2 mai et les candidatures devaient être remises le 6 juin 2019. Le 26 juin 2019, Joseph POLET nous envoyait le rapport d'analyse des candidatures et les propositions de dates pour la visite des lieux avec les entreprises. Le Collège du 22 octobre approuvait le lancement d'une négociation avec l'ensemble des soumissionnaires sur base des courriers proposés par le bureau d'architecture. Suite à la négociation du 14 novembre 2019, les offres revues sont arrivées le 22 novembre. Le Collège communal du 2 décembre 2019 a pu attribuer le marché de travaux à la société GALERE au montant de 903.782,07 €.

Le 17 mars 2020, la tutelle d'annulation du Service Public de Wallonie nous a fait parvenir un courrier rendant pleinement exécutoire la décision du Collège concernant l'attribution du marché.

Le 11 décembre 2020, un courrier de l'AwAP confirmait l'octroi d'une subvention pour les travaux.

Le 22 janvier 2021, la notification a été envoyée à l'entreprise et les travaux ont débuté le 15 mars. Ceux-ci doivent normalement se terminer pour le 14 décembre.

Aménagement d'une maison rurale à la Forge de Perbais

Suivant l'analyse du bureau DEFRENNE désigné dans le cadre du marché de services, le marché de travaux a été attribué de 30 mai 2018 à l'entreprise SETIP BELGIUM pour un montant de 953.892,78 € tvac. Ayant obtenu l'accord de la tutelle d'annulation de la cellule marché public du Service Public de Wallonie, l'entreprise a été notifiée avec une date de début de travaux fixée au 18 mars 2019 pour une durée de 350 jours calendrier. Les travaux sont à présent en cours de réalisation et devraient normalement se terminer dans le courant du premier semestre 2021.

Les travaux sont actuellement toujours en cours. La pré-réception devait avoir lieu le 19 octobre 2021 mais a été reportée.

ACTIONS SUBSIDIEES PAR LA FEDERATION WALLONIE BRUXELLES

Réaménagement bâtiment direction Ecole de Walhain-centre

Marché de service :

Pour répondre à la circulaire relative à l'appel à projets 2020 pour la création de nouvelles classes dans les zones ou parties de zones en tension démographique, le service Travaux a préparé un dossier pour l'aménagement de deux nouvelles classes dans l'école de Walhain.

Le montant estimé de ces travaux s'élève à 750.000 € htva. Ceux-ci comprennent l'aménagement de 2 nouvelles classes au premier étage du bâtiment direction et l'aménagement d'un bureau de direction, de son secrétariat et d'une salle polyvalente dans le grenier de l'ancien bâtiment. Ces travaux seront accompagnés d'une passerelle reliant l'espace direction au bâtiment primaires pour profiter de l'ascenseur en vue d'améliorer l'accessibilité aux PMR et du remplacement de la toiture du bâtiment Direction et de son isolation.

Le dossier rentré en mars 2020 a été retenu par la Fédération dans les dossiers éligibles (courrier du 23 novembre 2020), fixant un subside d'un montant de 567.669,42 € pour la création de 50 places supplémentaires.

Le 21 janvier 2021, réception d'un accord de la part de la Fédération Wallonie-Bruxelles sur la norme physique permettant de lancer la procédure de marché public de service.

Le Collège communal du 8 mars a approuvé la liste des soumissionnaires ainsi que le projet de cahier spécial des charges pour ensuite être validé par le Conseil communal du 29 mars.

Le Collège communal du 7 juin a attribué le marché de service au bureau VLA Architecture.

Réception de la décision de la tutelle le 9 août rendant pleinement exécutoire la décision du Collège communal d'attribution du marché de service à VLA Architecture.

Plusieurs réunions ont été réalisées entre l'architecte, le service travaux, la Direction des écoles communales et le pouvoir subsidiant, celles-ci ont permis de rentrer l'avant-projet validé par le Collège communal du 25 novembre.

A présent, l'architecte travaille sur la rédaction du cahier spécial des charges de travaux, ainsi que sur le permis dans les délais prescrits.

Les travaux devraient être terminés pour la rentrée scolaire de septembre 2023.

CHARROI AUTOMOBILE

Véhicule et type	Immatriculation	Mise en circulation	Carburant	Première mise en circulation	Affectation	Kilométrage ou heures 08 novembre
Camion balayeur Volvo 2.632K	1-FRH-504	01/10/2013	Diesel	01/10/2013	Nettoyage, balayage, désherbage.	45.668km 6.453 heures
Autobus BMC	BRV 901	23/03/2010	Diesel	04/01/2010	Transport scolaire + festivité.	138.463km
Camion MAN	1-XUK-882	2020	Diesel	27/05/2020	Voirie + espaces verts + bâtiment + cimetière.	11.182km
Camion Renault	SSH093	03/11/2004	Diesel	1994	Voirie	168.130km
Opel Corsa	1CGX 163		Essence	22/11/2011	Service technique garde	77.000 km
Mercedes Sprinter	863 BUI	30/06/2010	Diesel	30/06/2010	espaces verts	131.647km
Dacia Dokker (voirie)	1-VJR-412	2018	Diesel	2018	Bâtiments	20.322km
Opel Vivaro (Espaces verts)	1BQE169	02/08/2011	Diesel	02/08/2011	Voirie + magasinier.	83.364km
Renault Kangoo (Visiocom)	1 KKN 412	Juin 2015	Diesel		Service bâtiments	49.220km
Dacia Dokker (espaces verts)	1 RRK 197	13/02/2017	Diesel	2017	Voirie	36.273km
Mini pelle Waker Neuson	«	«	Diesel	2017	Voirie + bâtiment + cimetière	900 heures
Remorque de la mini pelle	QAY D 586	15/09/2017		2017	Voirie + bâtiment + cimetière	
Remorque basculante	QAE T 813	11/02/1992			Voirie	Remorque basculante
Remorque tribenne (tracteur)	”	01/07/1980	«		Voirie	
Tracteur Ford 7700 (séateur)	EPP595	24/11/1980	Diesel	1980	Séateur/ élagage	401 heures (nouveau moteur)
Tracteur Same Aurora 45 (foot)	BBE036	05/07/1996	Diesel	1979	Espaces verts + foot	3.540 heures (compteur bloqué)
Tracteur Same Lazer 110 DT	SEP975	04/11/1999	Diesel	1999	Fauchage + broyage + salage + déneigement.	1099 heures nouveau compteur
Tracteur Newholland-T6030 (fauchage)	992AKI	12/05/2009	Diesel	idem	Fauchage + broyage + déneigement.	9.459 heures
Tracteur Newholland T 6070	1 RGP 248	27/03/2007			Broyage + salage + déneigement.	8.328 heures
Compresseur	QBQ 826		Diesel			1.873 heures
Tracteur tondeuse ISEKI SG 17	«	«	Diesel	«	Espaces verts	Pas de compteur
Tracteur tondeuse ISEKI SGR 22	«	«	Diesel	«	Complexe sportif	Compteur bloqué
Tracteur tondeuse ISEKI SGX 326 mulching/ ramassage.	1-BZB-770		Diesel	2019		3.068 heures
Tracteur tondeuse Toro Wheel Horse 22F-5			Essence	2013	Espaces verts + cimetières	833 heures
Toro cylindrique foot			Diesel	2014	Tondre les terrains de football	1.848 heures

Véhicule et type	Immatriculation	Mise en circulation	Carburant	Première mise en circulation	Affectation	Kilométrage ou heures 08 novembre
Bison Agria (machine porte-outils)			Essence	2016	Service Espaces verts	187 heures
Tondeuse Snapper (foot)			Essence	2014	Espaces verts	758 heures
Tondeuse Kubota B1400			Essence	2017	Espaces verts	heures
Groupe électrogène Promac (vert, maison communale)			Essence	2014	Service voirie + délestage maison communale	18 heures
Groupe électrogène (bleu école Walhain)			Essence	2014	Service voirie + délestage école de Walhain	84 heures
Glutton (aspirateur urbain)						99 heures

Frais de Fonctionnement

	date	Véhicules (entretien, réparations)	Carburant (essence, diesels)	Maintenance extraordinaire Charroi automobile (depuis 2021)
2004		44.271,26 €	18.940,55 €	
2005		56.265,26 €	26.329,73 €	
2006		86.997,33 €	26.763,61 €	
2007		85.341,84 €	24.196,74 €	
2008		70.961,00 €	28.230,66 €	
2009		65.819,00 €	28.718,90 €	
2010		65.571,13 €	38.010,78 €	
2011		46.911,32 €	36.421,12 €	
2012		56.877,17 €	42.739,35 €	
2013	13/11/2013	68.504,52 €	44.837,26 €	
2014	31/12/2014	60.985,67 €	48.000,00 €	
2015	08/12/2015	71.179,70 €	38.825,50 €	
2016	31/10/2016	71.227,32 €	27.754,43 €	
2017	25/10/2017	72.162,07 €	32.817,64 €	
2018	20/11/2018	84.210,42 €	34.135,22 €	
2019	30/11/2019	50.635,57 €	35.398,39 €	
2020	11/12/2020	61.547,74 €	24.310,42 €	
2021	30/11/2021	70.121,47 €	39.021,64 €	17.980,37 €

ENVIRONNEMENT - ÉNERGIE - MOBILITE

COMPOSITION DU SERVICE

Christine FOUARGE : éco-conseillère.

Ingrid CANCIAN : assistante administrative de l'Eco-Conseillère (depuis le 28 septembre).

Ornella TRAPANOTTO : agent de la Mobilité (du 1^{er} mars au 27 juin).

Ghislain ERREMBault : Conseiller en énergie (depuis le 5 février).

Olivier BOUVIN : Agent constatateur (depuis le 8 mars) en charge de la gestion des plaintes et des infractions environnementales.

AGENDA 21

Mise en œuvre multidisciplinaire de projets dans la perspective du développement durable.

Elaboration du rapport annuel d'activité 2020 du PCDR/Agenda 21 local, approuvé par le Conseil communal du 26 avril 2021.

GESTION ADMINISTRATIVE DES COLLECTES DES DECHETS

Depuis le 1^{er} avril 2020, le nouveau système de collecte des déchets consiste en la séparation des déchets ménagers organiques des déchets ménagers résiduels et de la mise en place de conteneurs à puce électronique permettant de comptabiliser les déchets ménagers résiduels mis à la collecte.

La mise en place de ce nouveau système a donné de bons résultats quant à la réduction du volume de déchets résiduels collectés. Toutefois cela nécessite encore un important travail de suivi auprès des citoyens pour :

- L'accompagnement dans les procédures pour les nouveaux citoyens.
- L'inscription de nouvelles entreprises ayant leur siège à Walhain et suivi des requêtes de chacune.
- La communication au public sur les déchets et la nouvelle collecte durant l'année sur nos médias (FB, Newsletter, site internet, bulletin communal).
- Les réponses à apporter aux nombreuses questions en particulier pour celles relatives au changement de volume et de titulaire.
- Le suivi des conteneurs 1.100 litres et des serrures pour les bâtiments communaux mis à disposition du CPAS, crèches, centres sportifs et club de foot : remplacement de conteneurs endommagés.
- L'accompagnement des citoyens pour le suivi des puces, l'enrôlement, le tri de déchets.

Collecte des papiers et cartons

Depuis cette année, il est possible de déposer les déchets papiers/cartons dans des conteneur 240L standardisés (uniquement disponible pour les rues collectées en camion). Cette solution est facultative, il est encore possible de présenter les papiers/cartons à la collecte soit dans des cartons, soit ficelés en piles.

Collecte des encombrants et des réutilisables

Système de collecte gratuite si présence d'objets réutilisables par la Ressourcerie d'au moins 25 % du volume par rapport au solde d'encombrants. Suivi et collaboration avec l'inBW et Restor.

Collecte des sapins de Noël :

Le 18 janvier et les 20 jours suivants.

Collecte amiante-ciment

Avec les sacs de l'inBW vendus au guichet du service Population : information au public, suivi du stock et du registre.

Collecte des textiles

Gestion du réseau communal de conteneurs à textiles, reconduction des conventions liant la Commune aux divers opérateurs (Terre, Petits riens et Curitas) et communication du suivi à la tutelle.

Collecte des déchets verts

Gestion des collectes à domicile à la demande de tontes de pelouse et de branchages : suivi et évaluation.

Gestion des demandes de primes à l'achat de broyeurs de végétaux et de systèmes de compostage

1 prime pour broyeur en 2021 (contre 5 demandes en 2020).

Etant donné qu'il n'y avait plus nécessité de stimuler l'acquisition de tondeuses-mulching, d'autant plus que les tondeuses-robots sont dangereuses pour la faune nocturne, le Conseil communal du 21 décembre 2020 avait décidé d'abroger ce règlement de prime pour tondeuse-mulching et de proposer une prime à l'acquisition d'un système de compostage, ce qui rencontre l'objectif en faveur de la biodiversité.

En mars 2021, nous avons modifié l'article 4 du règlement communal pour rencontrer la réalité pratique de la mise en oeuvre de la prime. Nous avons remplacé la condition de se fournir auprès de fournisseurs agréés par la commune, par des critères d'éligibilité portant sur les caractéristiques techniques du système de compostage.

Déchets verts : communications diverses aux riverains, suivi du réseau des guides composteurs de Walhain et des jardins partagés Potawal ; gestion des demandes des citoyens en termes de conseils.

Relais des diverses campagnes de l'inBW pour les parcs à conteneurs (Collecte de vélos, livres, jouets ...) auprès du service de Communication pour diffusion et des citoyens appelant le service de l'Environnement.

Collaboration avec l'inBW

- Suivi administratif des demandes et problématiques liées au département Déchets de l'inBW, commande des divers types de sacs (ordures ménagères, PMC, amiante).
- Relais vers l'inBW des problèmes de collectes en porte-à-porte (ordures ménagères, papier-carton, PMC).
- Commande des sacs d'ordures ménagères organiques et sacs de dérogation, sacs pour les PMC, sacs pour l'amiante.
- Rédaction du courrier et des documents joints à l'enrôlement 2021 de la taxe déchets, calcul des frais propres à Walhain.
- Réponse par mail et par téléphone aux questions des riverains relatives à l'enrôlement 2021 de la taxe déchets.
- Déchets communaux : suivi administratif et mise à disposition de conteneurs spécifiques complémentaires dans les bâtiments communaux pour la collecte et le traitement de boues de curage et balayures de voirie ; gestion des huiles usagées, des conteneurs d'encombrants, des petits produits chimiques et déchets dangereux.
- Suivi des dépôts clandestins signalés : suivi assuré par l'agent constatateur, contacts avec la Police, coordination avec le Service Travaux pour évacuation et si possible poursuite du contrevenant.
- Contacts avec les communes voisines pour dépôts clandestins limitrophes.

- Contacts avec la commune voisine de Mont-Saint-Guibert pour coordonner l'entretien de la voirie à limite de territoire.
- Contacts avec les communes voisines de la même Zone de police Orne-Thyle pour coordonner les règlements communaux.
- Encodage des données communales pour le Département des Sols et Déchets du Service Public de Wallonie : statistiques des déchets ménagers pour 2021, coût-vérité réel pour 2020, coût-vérité budget 2022.
- Rédaction du bilan de coûts réels pour l'année 2019, du budget Coût-Vérité pour l'année 2021 et de la déclaration de la taxe FEDEM.
- Contribution à l'adaptation du nouveau règlement de taxe pour les déchets ménagers et ajustements en cours d'année sur base des observations faites durant le fonctionnement nouveau.

NATURE ET ESPACES PUBLICS

- Mise en route de la gestion différenciée des espaces verts publics.
- Plantation des espaces publics : plantation de fruitiers sur plusieurs places de quartier : culée, Walhain-Saint-Paul, Bia Bouquet, et plantation de plantes ornementales (Grand'rue...).
- Haie de compensation à l'éolien : suivi de l'entretien de la plantation de remplacement.
- Fleurissement de la Commune :
 - Révision du plan d'embellissement des abords de la maison communale et des entrées de villages.
 - Acquisition de 100 nouvelles jardinières de dévoiement pour remplacer les jardinières endommagées, refournir les sites où jardinières manquantes et pour la constitution d'une réserve. Nouveau plan d'aménagement des jardinières par la définition de 4 types de jardinières (plantes et couleurs) avec floraison toute l'année. Fleurissement de vasques pour suspensions florales au Centre Culturel Emile Jadinon.
 - Commandes des plantes annuelles de printemps et d'automne ainsi que des bulbes et des vivaces pour les jardinières et les parterres.
- Travail de collaboration avec l'agent du DNF (département Nature et Forêt de la RW) : infractions et avis pour abattage et plantation.
- Gestion du réseau de jardinières de dévoiement : révision de la localisation des jardinières de dévoiement en fonction de la mobilité et de la gestion de l'entretien et de l'arrosage des plantes.
- Aide au citoyen en demande d'informations variées : haies, arbres et arbres palissés, lutte contre les plantes invasives, lutte contre les nuisibles, nettoyage et entretien des cours d'eau, entretien des chemins et des abords de voirie, primes communales, règlements communaux, NB : appels aussi pour les conflits de voisinage.
- Dératisation : Deux campagnes annuelles de dératisation des espaces publics (avril, mai et novembre). Chaque campagne comporte deux visites de contrôle à 15 jours d'intervalle. Application du marché-cadre pour les citoyens, lesquels feront appel eux-mêmes et paieront eux-mêmes le traitement par une société de dératisation.
- Piégeage des rats musqués : les citoyens de la rue de Spèche et Rue Bourgmestre Gillisquet adressent leur demande directement à la Région wallonne.
- Projet Be Wapp (Wallonie Plus Propre) en septembre, 12 équipes constituées de 87 participants dont 32 enfants.

- Projet régulier « Wallonie Plus Propre » : opération « Ambassadeur de propreté », 4 nouvelles équipes en 2021, pour un total de 22 équipes inscrites à Walhain qui s'engagent à entretenir de façon régulière un espace public près de chez elles (voirie ou ruisseau).
- Partenariat avec l'asbl Rurawal pour l'organisation des opérations de propreté de façon attrayante (avec le soutien de la Région Wallonne « Cheval de trait » et « BeWaPP »), dans le respect des mesures de distanciation et des bulles sanitaires en collaboration avec le service Animation.
- Apiculture à Walhain : aucune demande de prime à l'installation de ruches cette année. Grâce au financement régional « Plan maya » nous installons un sanctuaire des pollinisateurs dans l'arrière du cimetière de Nil-Saint-Vincent, au milieu du verger. Dans le cadre de ce projet, les Jeunes de l'Été Solidaire ont installé la pyramide de plante aromatiques en août.
- Journée de l'arbre : distribution de petits fruitiers le 27 novembre les membres de PotaWal et de Walhain en Transition (TWiST) étaient présents pour informer et sensibiliser les visiteurs. De plus, TWiST a proposé une bourse aux graines qui a rencontré un vif succès. Le CRDG a prêté son exposition de la Campagne « Ici, commence la mer ».
- Distribution de pêcheurs pour les Walhinois nés entre le 1^{er} janvier et le 20 octobre 2021, à l'école de Walhain, le 4 décembre 2021. Les citoyens qui n'ont pas l'opportunité de planter bénéficient de la plantation en espace public par la commune.
- Plantation de 280 plants de haie campagnarde en deux tronçons offerts par la Province du Brabant Wallon. Plantation faite par des citoyens rassemblés par l'association TWiST lors de la journée de l'arbre le 27 novembre.
- Suivi des guides composteurs : mise en lien des riverains demandeurs de conseils avec les guides composteurs de Walhain avec l'organisation d'un atelier de formation le 24 juin (12 participants).
- Développement de projets en vue de réalisations subventionnées et suivi administratif et technique : Plan Maya, Semaine de l'arbre, Haie, Biodiversité, Villes et villages fleuris, Aménagement de la voirie (mobilité douce : liaison cyclable du Bia Bouquet – Rue Bourgmestre Gillisquet et Champ Favia), coulées de boue, etc.

GESTION REGULIERE DES COURS D'EAU

- Contrat de Rivière Dyle-Gette : lien avec l'asbl CRDG, bilan du programme d'actions 2020-2022 en cours, suivi des infractions le long des cours d'eau, Relais de la campagne « Ici, commence la mer ».
- Participation à la Campagne « Ici, commence la mer », campagne de sensibilisation à la propreté des cours d'eau qui commence dans les évacuations domestiques et les avaloires : pose de 12 macarons de sensibilisation auprès d'avaloirs visibles : entrée d'école, place de village... Un complément de logo de la campagne par des pochoirs est prévue. Exposition lors de la journée de l'arbre. Bâches de sensibilisation au bord de rivière. La promotion de la campagne "Ici commence la mer" a été réalisée lors des Estivales 2021, préparation d'évènements qui n'ont pu avoir lieu du fait du confinement.
- Cours d'eau non navigables : visite annuelle le 23 octobre avec les agents de la cellule hydrographique de la Province et un membre du CRDG, suivi administratif des problèmes et des infractions le long des cours d'eau.
- Curage du Hain en amont de la partie souterraine en vue de dégager le lit souterrain (sous le Square Baudouin 1^{er} et l'église Notre-Dame) qui débouche à la prise d'eau du service des travaux.
- Gestion des cours d'eau et ravines non classés : suivi annuel.

INONDATIONS

Cette année 2021 se caractérise par les inondations exceptionnelles du territoire dans son ensemble du fait des orages répétés entre le 2 juin et le 24 juillet et, en particulier, les pluies dites « de retour de 100 ans » du 15 juillet.

Des sites habituellement indemnes ont été inondés par débordement des cours d'eau. Les pluies des orages à répétition ont saturé d'eau le sol. Les nappes phréatiques ont débordé par des accès de sortie pas ou mal connus, inondant des terrains et des maisons ordinairement épargnés.

Walhain a été reconnu commune ayant subi une Calamité Naturelle Publique et bénéficie à ce titre du soutien de la Région Wallonne : aides APE pour renforcer le personnel. C'est ainsi que Mme Ingrid CANCIAN a été engagée 3 mois pour soutenir le service de l'environnement.

- 1.097 bâtiments, toutes fonctions confondues, ont été impactés
- 39 rues impactées : voirie et impétrants, riverains
- 847 habitations inondées
- 234 habitations sinistrées dont 7 totalement sinistrées.
- 4 commerces inondés et 5 commerces sinistrés
- 5 centres touchés par les inondations : locaux d'écoles, bureau de police, ...

Alors que le 1^{er} juin nous commençons des travaux préventifs à Cruchenère (Perbais) et à Alvaux (Nil Pierreux), le 2 juin les travaux ont été interrompus par le premier orage déversant jusqu'à 40 litre/m²/heure. Des travaux pour guider les eaux par une inflexion de voirie (Rue des Prés Communs à Perbais) et une surélévation de voirie (Champ Genister à Alvaux) ont été réalisés grâce au financement provincial.

Face aux ruissellements abondants en divers quartiers de Walhain, là où longues pentes et/ou grandes surfaces de culture de printemps, les Services des Travaux et de l'Environnement ont, pendant 2 mois, procédé à de la Gestion de crise + Réparation + Prévention.

Des barrages filtrants faits de ballots de paille ont été installés, renforcés et maintenus jusqu'à la fin des orages. Des raccords entre égouts de deux lotissements du quartier Saint-Paul et dans d'autres lieux ont été effectués. Le nettoyage des grilles et des avaloirs a été réalisé entre chaque averse. Nous avons rencontré les riverains et les exploitants agricoles pour situer les origines et les effets consécutifs des ruissellements.

Nous avons fait appel aux services spécialisés de la Province (cellule hydrologique) pour le débordement du Nil à Spèche, et à ceux de la Région Wallonne (GISER et DAFOR) pour divers lieux.

Le Collège communal a constitué un groupe de travail « Coulée de boue » constitué des membres du Collège, du Chef des travaux, M. Benoît MARCHAL, de l'Eco conseillère, Mme Christine FOUARGE et de deux membres du Conseil communal (invités). Ce groupe de travail s'est créé suite à une rencontre avec un agent du GISER et d'un agent de Natagriwal qui sont venus expliquer les causes de ruissellements et les solutions possibles à mettre en place face au changement climatique qui accélère la fréquence de tels phénomènes. Ce groupe de travail s'est réuni très régulièrement pour inventorier les sites déjà étudiés par le GISER, planifier les tâches et les mettre en œuvre.

La commune agit à tous les niveaux du phénomène d'inondation par ruissellement : dans les lieux de formation (les champs), les lieux de passage de l'eau (où celle-ci peut être guidée) et les lieux de dépôts des boues et des eaux (voirie, impétrants, chemins, jardins et habitations, champs et cours d'eau).

C'est ainsi que, bénéficiant du marché provincial par Accord-cadre auquel elle adhère, la commune a fait appel au bureau d'étude pour analyser les phénomènes en quatre lieux et réaliser les aménagements type bassin d'orage et leurs compléments qui pourront réduire les inondations par ruissellement. Ces sites sont : Perbais (Cruchenère), Nil Pierreux (Alvaux), Saint-Paul et Spèche. Un avis circonstancié de la DAFOR permet d'introduire une demande de subvention auprès de la Région Wallonne. La Province lance une étude du Nil entre la E411 et Spèche, incluant le Pré d'Auffe, zone de débordement naturelle du Nil.

L'agent délégué de Natagriwal a été encouragé à rencontrer les exploitants dont les parcelles sont avérées problématiques lors de cultures de printemps (ou dites sarclées). Plusieurs ont pris contact avec lui et mettent en œuvre des MAEC (Mesure Agro-Environnementale et Climatique) sous forme de bandes enherbées qui ralentissent les flux des ruissellements.

Une prime à l'implantation de telles bandes enherbées est en cours de validation (décembre 2021) pour encourager la mise en œuvre des MAEC avant les délais de la Région et ce, pour l'année 2022.

Une prime à l'acquisition de moyens de prévention d'inondation de l'habitation a été décidée afin d'encourager les riverains à se protéger, tout en respectant la loi qui impose d'accepter les eaux de l'amont s'il n'y a pas eu modification par la main de l'homme et sans aggraver la situation en aval.

Le Service de l'Environnement a contacté les agriculteurs exploitant à Walhain pour leur demander l'assolement prévu afin de pouvoir repérer les lieux qui peuvent potentiellement poser problème lors des pluies de printemps en 2022. Une douzaine de réponses a été reçue et permet de visualiser et de discuter avec l'exploitant des mesures qui peuvent être prises pour limiter les ruissellements possibles. Les autres lieux dont il n'a pas reçu la carte et qui ont déjà impacté des habitations par le passé, selon la rotation des cultures, est observé sur place en vue de rencontrer l'exploitant en vue de prévenir les coulées de boue.

Des rapports ont été remis à la Région Wallonne dans le cadre de « Calamités Naturelles publiques » pour les habitations et pour les cultures inondées par débordement du Nil.

AGRICULTURE

Organisation d'une réunion, le 10 août, du Comité de constat de dégât aux cultures suite aux pluies abondantes de juin-juillet et aux inondations des 14-15-16 juillet. Visite sur le terrain pour certaines parcelles, préparation des courriers, rédaction et envoi des PV et demande de reconnaissance à la Région Wallonne.

Informations diverses destinées aux agriculteurs concernant les bâches agricoles.

Suivi de demandes spécifiques des agriculteurs : taille d'arbres ou de haies pour passage de charroi agricole, communication aux riverains pour faciliter les rapports de voisinage, dialogue avec agriculteur et agriculteurs-chasseurs.

ALIMENTATION – SECURITE ALIMENTAIRE – CONSOMMATION DURABLE – BIEN-ETRE ANIMAL

Stérilisation des chats errants :

Suivi de la subvention pour la stérilisation des chats errants et des demandes de stérilisation des chats errants, d'emprunt de cage pour piéger les chats errants sauvages.

Deux vétérinaires sont agréées par la commune dans le cadre de cette campagne soutenue par la Région Wallonne : Nathalie CASSART et Camille CLAEYS.

Maladie de Newcastle :

Réception d'un courrier du Gouverneur du Brabant Wallon signalant que nous ne devons plus communiquer dans le cadre de cette maladie.

Demande d'autorisation et déclaration d'abattage de porcs à domicile :

1 seule demande pour cette année.

VEGETALISATION DES CIMETIERES

Réalisation de la végétalisation des allées principales du cimetière de Saint-Paul.

Réalisation d'un aménagement en faveur des chauves-souris et pour son action de sensibilisation au cimetière Saint-Servais à Tourinnes-Saint-Lambert.

Le lancement du marché pour la végétalisation d'autres cimetières a pris du retard du fait des inondations qui ont « écarté » le suivi de tous les autres dossiers pendant près de deux mois.

Le spectacle de sensibilisation à la végétalisation des cimetières "Six pieds sous terre" de l'asbl Ecoscénique a encore été reporté en raison de la crise sanitaire.

GESTION DES PLAINTES ET DES INFRACTIONS ENVIRONNEMENTALES

Missions en matière d'environnement

- Suivi de gros dossiers récurrents concernant le trafic de terres et de déchets. Collaboration avec des instances supérieures comme le DPC (Département Police Contrôle), l'URP (Unité de la Répression des Pollutions) et la police environnementale.
- Atteintes aux cours d'eau : Visites des cours d'eau avec la province et le CRDG (Contrat de Rivière Dyle Jette), repérage des points noirs (pollutions, entraves,) et avertissement/sanction si besoin.
- Gestion et suivi de l'entretien régulier des parcelles donnant sur le domaine public (taille des haies, pelouses, entretien des arbres, du jardin...).
- Médiation lors de conflits de voisinage et/ou orientation vers les autorités compétentes.
- Dépôts clandestins : Demande de subsides en cours afin de faire l'acquisition d'un système de vidéo-surveillance pour lutter efficacement contre la délinquance environnementale.
- Inondations : Identification des causes ayant favorisé les dégâts liés aux inondations (digues privées, ravines privées, palissades étanches...) Concrètement, tout ce qui détourne les eaux et les axes de ruissellements naturels.

Statistiques pour 2021 :

22 dépôts sauvages
39 dossiers d'entretien de propriété
5 dossiers pollution
19 dossiers atteinte au cours d'eau

Missions en matière d'urbanisme

- Identifier les infractions urbanistiques (infractions au permis, travaux débutés sans permis, création d'un logement sans permis, modification du relief du sol...).
- Lecture de permis, comparaison avec la réalité.
- Dresser un avertissement préalable au responsable de l'infraction en laissant un délai de régularisation.
- Dresser un PV d'infraction si la régularisation n'a pas été effectuée avant la fin du délai de l'avertissement préalable et communication du PV en question au fonctionnaire délégué et au Procureur du Roi.

Statistiques pour 2021 :

32 dossiers d'infraction urbanistique
 22 dossiers clôturés sans avertissement et/ou PV
 5 avertissements préalables dressés
 2 PV dressés

Relevé des dossiers traités par les agents sanctionneurs provinciaux sur le territoire communal

- 2^{ème} semestre 2020 = 25 dossiers traités pour infraction :
 - 22 infractions stationnement
 - 1 sanction administrative classique
 - 2 infractions environnementales
 - 0 mixte
 - 0 pour COVID-19
- 1^{er} semestre 2021 = 15 dossiers traités pour infraction :
 - 12 infractions stationnement
 - 0 sanction administrative classique
 - 2 infractions environnementales
 - 1 infraction de voirie
 - 0 mixte
 - 0 pour COVID-19

Formations suivies

- Webinaire sur la réforme du code civil.
- Webinaire sur le nouveau décret environnement.
- Webinaire sur Certibeau.
- Formation sur les infractions et sanction en matière urbanistique.
- Formation sur la police administrative générale et les SAC (Sanction Administrative Communale).
- Formation sur le CoDT.

Un bilan annuel des activités de l'agent constatateur sera publié dans le courant du mois de Janvier 2022.

TRAVAIL DE COLLABORATION AVEC LE SERVICE DE L'URBANISME

- Avis pour les arbres à abattre ou à élaguer.
- Avis pour certains permis d'environnement.
- Avis pour localisation d'arbres le long de cours d'eau et avis au gestionnaire.
- Liste des haies et arbres remarquables : a été enregistré à la Région Wallonne.

Enquêtes publiques

- Plans de Gestion des Risques d'Inondation 2022-2027.
- Programme de Gestion Durable de l'Azote : Avis sur le contenu du Rapport d'Incidence Environnementale.
- Programme Wallon de Réduction des Pesticides.

Et à la suite des inondations en juin et juillet 2021 :

- Zones inondées par débordement et par ruissellement en été 2021 : cartographie et relais des informations collectées auprès des citoyens pour la Géomatique du SPW, la Direction des cours d'eau du SPW et la Province du Brabant Wallon.

ENERGIE

Le service énergie remplit 4 missions :

- La maîtrise de l'énergie au sein du patrimoine communal,
- *Le contrôle du respect de la réglementation PEB (Performance Energétique des Bâtiments) des demandes de permis d'urbanisme.* Comme l'an dernier, il a été demandé au service énergie de ne pas mettre en œuvre cette seconde mission.
- La sensibilisation à l'énergie de la population.
- La sensibilisation du personnel communal.
- Plan d'Actions en faveur de l'Energie Durable et du Climat (PAEDC) dont l'objet est d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050 (de - 85 % à - 95 % des émissions de CO2 par rapport à 2006) avec une étape intermédiaire de - 55 % d'ici 2030. Sa mission vise classiquement une action dans les secteurs suivants :

Le Patrimoine communal et du CPAS

Rénovation énergétique exemplaire (label A) de 2 logements sociaux du CPAS

Le CPAS s'est vu octroyé une subvention régionale importante (POLLEC 2020) pour cette rénovation énergétique. Les différents types de travaux envisagés pour de l'atteinte du label A devront être réalisés et facturés au plus tard en 2022. Il s'agit d'une occasion de réaliser des travaux sur un immeuble qui a peu été rénové jusque-là mais aussi de mettre les économies d'énergie à la portée d'un public fragilisé.

Pour mener à bien ce projet, 2 marchés public d'auteur de projet ont été lancés sans succès, un premier recherchant un architecte, un second un auditeur logement avec une mission complémentaire de mise en œuvre. Sur l'avis de deux architectes, le Collège a mandaté le conseiller énergie pour mener la mise en œuvre du projet après l'obtention d'un audit logement.

Modernisation de l'éclairage public : Phase 2 du projet E-Lumin

Dans le cadre de la seconde phase (sur 10) de remplacement des éclairages publics énergivores, une réflexion est entamée sur une possible suppression de points lumineux pour les raisons suivantes : on le place en invoquant la sécurité or c'est davantage au sentiment de sécurité qu'il répond, il n'y a pas moins de cambriolage ou moins d'accidents sur les routes avec l'éclairage public que sans ; l'éclairage nocturne nuit gravement à la biodiversité, à la santé humaine également ; premier poste de consommation électrique de la Commune, il émet du CO₂ (107 t/an, soit l'équivalent de 1.000.000 km/an parcouru en voiture thermique) ; l'éclairage public représente un poste de dépense récurrente en consommation (65.000 €/an) et en entretien.

Le Collège a décidé d'une large consultation de la population et des organes consultatifs concernés.

Démarches :

- 2 visites nocturnes de terrains ont eu lieu pour appréhender au mieux les lieux en situation (les 17 et 20 octobre),
- Publication d'un article dans le Walh'infos (n°11 de novembre, p. 19-20) et sur le site internet,
- Résultat, à ce stade, de la consultation suggérée dans le Walh'infos : 3 avis récoltés.

Remplacement des véhicules communaux par des alternatives moins polluantes & borne de rechargement électrique dédiée

Le véhicule Renault Kangoo électrique 5 places acquis l'an dernier et équipé d'un boîtier en vue de son partage sans échange de clé a été lettré avec les logos de la Commune et de la Région ayant subventionné le projet. Il s'agit du 1^{er} véhicule électrique au sein de la flotte de véhicules communaux. Ayant parcouru 2.000 km, il a permis une réduction d'émission de 200 kg de CO₂ par rapport à un véhicule thermique. L'application de partage prévoit une réservation exclusive au personnel communal en semaine entre 8h et 16h.

Une campagne d'inscription et d'information a été faite vis-à-vis du personnel communal et du CPAS en vue de la prise en main du véhicule. Plusieurs séances individuelles d'explication sur le terrain ont eu lieu.

Une borne de rechargement électrique de 11 kW de puissance dédiée strictement au Renault Kangoo électrique a été déployée sur un emplacement dédié, marqué et signalisé du parking de l'école de Walhain, place communale. La puissance de la borne excède la puissance de charge du Renault Kangoo. Pour les 2.000 km parcourus par le véhicule, la borne a délivré 519 kWh. Depuis le 1/01/2021, 43 charges ont eu lieu pour une charge moyenne de 12 kWh (qui permet en moyenne près de 50 km, le véhicule consommant en moyenne 25 kWh/100 km, c.à.d. la moitié d'un véhicule thermique sobre qui consomme 5 L/100 km ou 50 kWh/100 km). Le véhicule est rechargé 4 fois par mois, soit 1 fois par semaine.

Le véhicule utilisé par le personnel est également mis à disposition de population (véhicule en autopartage), voir ci-dessous.

Obligation réglementaire d'affichage de certificat PEB bâtiment public pour 11 bâtiments (Performance Énergétique des Bâtiments)

Après avoir rassemblé l'ensemble des éléments et documents utiles, un prestataire a été désigné dans le cadre d'un marché public communal qui vise l'établissement de la certification PEB valide pendant 5 ans et les 4 actualisations annuelles des données de consommation. Tant pour les conseillers énergie des communes, les certificateurs que la Région, il s'agit d'une première. Cette certification met en place un processus de suivi de plus en plus rapproché des consommations des plus gros bâtiments communaux ouverts au public.

Les visites des 11 bâtiments concernés ont été réalisées entre fin septembre et mi-octobre.

Les certificats sont sur le point d'être finalisés pour un affichage à chaque bâtiment concerné en vue de porter à la connaissance de la population les consommations des bâtiments publics qu'ils fréquentent. L'objectif poursuivi est de consigner les consommations successives, d'apprécier année après année les améliorations, de montrer un pouvoir public exemplaire en matière énergétique vis-à-vis de sa population.

Etude non concluante de recours à la centrale d'achat RenoWatt pour la rénovation énergétique du patrimoine communal

Les bâtiments soumis à l'analyse et à la centrale d'achat de RenoWatt sont : le complexe sportif (salle omnisport, vestiaire foot jeunes, locaux sous les gradins, bâtiment VIP ou Boscailles), le bâtiment du CPAS et de la crèche communale, l'école de Walhain ainsi que la maison communale. Diverses volontés complémentaires ont été exprimées : priorité à l'enveloppe (réduction du besoin de chauffage), intégration de la ventilation, mode renouvelable de production de chaleur et, enfin, développement de 2 réseaux de chaleur (l'un côté place communale avec l'école et la maison communale, l'autre avec le complexe sportif et le bâtiment du CPAS/de la crèche).

Certaines difficultés ont émergé et sont sur le point d'amener le Collège à résilier la convention conclue en 2019 : côté RenoWatt, difficulté de communiquer les avancées des travaux de manière transparente, de présenter le résultat des Quicksans et des analyses menées, 3 interlocuteurs différents en une année mais également, côté communal, volonté du Collège de mener un projet d'extension et de réaménagement profond du complexe sportif qui réduit la voilure de la mission, impossibilité de définir les contours de l'évolution du bâtiment de la maison communale, projet d'extension du bâtiment direction de l'école de Walhain qui remettent en cause le travail de RenoWatt.

Consultation du service énergie pour la remise en service de l'ancienne école de Nil désaffectée

Le Collège ayant signé une convention de mise à disposition du bâtiment à l'association *Bas les masques*, le service énergie est consulté en vue de le conseiller sur ce qu'il y a lieu de faire en matière de PEB. Sur base des plans, une analyse sommaire poste par poste a été établie. Il a été décidé de simplement mettre le bâtiment dans son état en ordre de fonctionnement. Le service énergie n'est pas mobilisé davantage.

Renouvellement des gestionnaires de réseau de distribution (GRD) gaz et électricité

Le mandat octroyé en 2003 à l'intercommunale ORES pour la gestion des réseaux de distribution gaz et électricité arrive à échéance en 2023. A ce titre, il y a lieu de lancer la procédure de renouvellement de la désignation des GRD gaz et électricité.

Les appels à candidature ont été lancés au 5 GRD présents en Wallonie (AIEG, AIESH, ORES, RESA et REW) et par publication sur le site communal. Ces derniers avaient jusqu'au 15 octobre pour introduire leur candidature. Deux GRD ont introduit une candidature : ORES, pour les deux réseaux gaz et électricité, et REW, pour la seule électricité. Les dossiers de candidature sont en cours d'analyse.

Déclarations relatives à l'exonération gaz - électricité

Comme chaque année, en février, les déclarations relatives à l'exonération gaz - électricité ont été établies pour permettre à l'intercommunale ORES de s'acquitter de la redevance annuelle au titre d'occupation du domaine public par les réseaux de gaz - électricité dont il assure la gestion. Les déclarations sont constituées des consommations communales, exclues de la redevance.

Sensibilisation de la population et du personnel communal

Voiture partagée

La DPC prévoit plusieurs véhicules communaux partagées. Le 1^{er} véhicule partagé l'est entre le personnel communal et les citoyens. Il est à disposition des habitants, en semaine, de 16h à 8h00 (sauf temps de recharge entre réservation d'1/2h) et le weekend ainsi que les jours fériés.

Le service proposé à la population est annoncé dans le Walh'infos n° 9 de mai 2021 (p. 20-21).

A ce stade, il a peu été utilisé par la population. On dénombre 4 utilisations (en moyenne de 2h30 et 40 km pour un coût de 16 € tva). Cette faible utilisation n'est pas de nature à pérenniser le recours à la plateforme Wibee.

Une borne de recharge électrique ouverte à tous sur un emplacement de parking de l'école de Walhain (à côté de la borne pour le véhicule partagé)

Une borne de rechargement électrique de 11 kW de puissance ouverte à tous a été déployée sur un emplacement dédié, marqué et signalisé du parking de l'école de Walhain, place communale. Les 2 bornes voisines équilibrent leur charge pour ne pas excéder 22 kW. Dès lors, lorsque le véhicule partagé n'est pas en charge, la borne ouverte à tous permet une recharge à 22 kW de puissance. Ouverte au public depuis fin avril 2021, la borne a délivré 571 kWh sur 60 charges en 7 mois (soit 9,5 kW par charge, 8,5 charges par mois c.à.d. 1 charge tous les 3,5 jours). Sachant que gain approximatif pour amortir l'investissement communal est de 0,10 €/kWh fourni, la Commune a généré un gain de 57 € sur 7 mois.

Le Collège a désigné le service énergie pour être la personne ressource de l'InBW dans le cadre du plan régional de bornes électriques pour voitures et vélos. L'objectif de l'InBW est de développer une cartographie, proposer un accompagnement au développement et au suivi du développement de bornes de recharge électrique. Il vise le déploiement de 356 bornes sur le territoire provincial (soit en moyenne 13 par commune).

Mise en place d'un service d'accompagnement des ménages à la rénovation énergétique du bâti privé sur 3 ans

Etablissement d'une convention de partenariat entre Walhain, Chastre et Mont-Saint-Guibert en vue de proposer à leur population un service d'accompagnement des ménages à la rénovation énergétique du bâti privé sur 3 ans.

Walhain a rédigé le cahier des charges pour le marché conjoint de service en tenant compte des besoins locaux. L'objet du marché est de constituer une grappe d'entrepreneurs locaux en mesure de mettre en œuvre des travaux énergétiques (couvreur, isolation murale, chauffagiste, châssis, ventilation, énergie renouvelable), de mobiliser les citoyens et de conseiller les ménages au moyen d'une méthodologie globale (technique, financière, aide publique).

La 1^{ère} réunion du comité de pilotage réunissant le prestataire Corenove ainsi qu'un élu et un agent par Commune s'est tenue le 10/09/2021.

La firme coopérative Corenove à qui le marché a été attribué a déjà :

- constitué la grappe d'entreprises dont 2 à Walhain
- mobilisé la population au moyen d'un courrier toutes boîtes validé par les Communes (posté le 9/11/2021)
- tenu 6 séances d'information en présentiel dont 2 à Walhain les 23/11 et 2/12/2021.

Réponses aux questions des ménages en matière d'énergie ou de mobilité partagé

Les modes de contacts gérés par le conseiller énergie sont : le téléphone et 3 boîtes e-mail dont les 2 premières ont été créées cette année (autopartage@walhain.be, energie@walhain.be et la boîte nominative).

Missions relatives au Plan d'Actions en faveur de l'Énergie Durable et du Climat (PAEDC)

Accompagnement pour l'élaboration d'un Plan d'Action en faveur de l'Énergie Durable et du Climat (PAEDC) par un bureau externe

Le marché de service a été attribué au bureau I.C.E.D.D. (Institut de Conseil et d'Études en Développement Durable).

La mission du bureau comprend : la situation contextuelle communale, les hypothèses de travail, un inventaire des émissions de gaz à effet de serre en t éq. CO₂ (l'I.C.E.D.D. calcule ces chiffres pour l'ensemble des entités régionales pour le compte de la Région), un diagnostic de la vulnérabilité du territoire communal aux impacts des changements climatiques, le cadre actuel des politiques communales, le potentiel de développement des énergies renouvelables, la dynamique participative, la stratégie globale, le plan global (avec la mise en place d'un comité de pilotage, l'établissement des ressources, un planning, un budget pluriannuel et le financement).

La dynamique participative quant à l'élaboration des actions énergie climat (et leur mise en œuvre ultérieure)

- Constitution d'un conseil consultatif technique de 26 membres issus du personnel ou du Collège communal, du CPAS, de commissions ou conseils consultatifs ou encore d'acteurs du territoire. Chaque membre a eu l'opportunité de communiquer ses propositions d'action ou de réagir à des propositions dans le cadre d'un entretien d'1h30. Le conseiller énergie s'est chargé du personnel et Collège communal ainsi que du CPAS (11 personnes) et l'I.C.E.D.D. des autres membres.
- Organisation d'un atelier de co-construction des actions énergie climat : débat et mise en commun des actions issues des entretiens
- Le travail d'élaboration du PAEDC est encadré par un comité d'accompagnement constitué du bourgmestre, de l'échevin en charge de l'énergie, du conseiller énergie et de deux membres du conseil consultatif de l'environnement. Le Comité a déjà tenu 3 séances : 6/05/2021, 9/06/2021 et le 6/09/2021.

Présentation en Collège de possibilités d'implantation d'unité(s) de biométhanisation sur le territoire communal (entreprise Walvert)

MOBILITE

Composition

Ornella TRAPANOTO a été engagée le 1^{er} mars 2021 pour assurer le remplacement de notre conseillère en mobilité (indisponible actuellement) et a mis un terme à son contrat le 28 juin pour raison personnelle.

Durant cette période, elle a traité de nombreuses interpellations citoyennes concernant la vitesse excessive dans nos villages et des problèmes de stationnement.

Des contacts ont été pris avec l'inspection de la sécurité routière pour obtenir des avis sur des aménagements de voiries en vue d'améliorer la sécurité des usagers.

Des échanges ont également eu lieu avec notre zone de police pour définir des emplacements pour la pose de radars répressifs.

Nous bénéficions du lidar à raison de deux semaines par an pour nous aider dans la lutte contre les excès de vitesses.

Mobilité douce

Le Conseil consultatif de la mobilité a remis des avis sur des problématiques de stationnement, une voirie à usage réservé, le plan trottoir. Ce Conseil souhaite vivement améliorer la communication avec le Collège communal afin de valoriser davantage son action.

Le Conseil consultatif des aînés a largement contribué à l'élaboration du Plan trottoir.

En l'absence d'un conseiller en mobilité depuis fin juin, un groupe de travail « Commission Vélo » a été constitué pour assurer le suivi de l'appel à projets Wallonie cyclable 2.

Ce groupe de travail, a proposé des fiches, concernant des projets visant à développer et améliorer des liaisons cyclables pour rejoindre des pôles d'activités.

Dans ce même cadre, la commune a mandaté Pro Vélo pour un audit cyclable.

Comme chaque année les écoles de l'entité se sont inscrites à un programme de formation vélo organisé par l'asbl Pro Vélo afin que les élèves puissent obtenir leur brevet cycliste.

Conseiller en mobilité

Après deux appels à candidature, la commune a engagé un conseiller en mobilité expérimenté qui débutera d'ici la fin de cette année.

Cet engagement permettra de pouvoir traiter les nombreux dossiers de mobilité qui actuellement étaient pris en charge par le service Travaux et le service Environnement.

SERVICE ANIMATION

COMPOSITION DU SERVICE

Anne DELESTIENNE : responsable des Estivales de Walhain et responsable du Service (jusqu'au 15 août)

Caroline WOUEZ : employée d'administration (jusqu'au 30 août)

Martine HUBERT : responsable du Service (depuis le 16 août)

Carine DEWIT : préposée à l'entretien

Anthony LANNOY : préposé à l'entretien

ACTIVITES

Les Estivales (place aux artistes)	juillet et août
Jubilaires 2020	26 août en présentiel
Jubilaires 2021	15 octobre en présentiel
Armistice	11 novembre
Place aux enfants	16 octobre
Place aux jeunes	4 septembre
Je cours pour ma forme : groupe 5-7 km 21 participants	13 – 20 – 27 septembre 4 – 11 – 18 – 25 octobre 1 – 8 – 15 – 22 – 29 novembre <i>Jusque mi-décembre</i>
Je cours pour ma forme : groupe 8-10 km 17 participants	13 – 20 – 27 septembre 4 – 11 – 18 – 25 octobre 1 – 8 – 15 – 22 – 29 novembre <i>Jusque mi-décembre</i>
Je cours pour ma forme : groupe 10-15 km 14 participants	13 – 20 – 27 septembre 4 – 11 – 18 – 25 octobre 1 – 8 – 15 – 22 – 29 novembre <i>Jusque mi-décembre</i>
Le Fil de l'Art (chemin d'artistes)	2 et 3 octobre
Midi des Aînés	21 octobre
Foire aux potirons	11 et 12 septembre

Les Estivales de Walhain, en juillet et août

A l'instar de la Province du Brabant wallon, la Commune a réitéré l'organisation des Estivales dans le cadre de l'opération « Place aux Artistes » de la province visant à soutenir le secteur culturel durement touché par la crise sanitaire et la commune a à nouveau répondu à cette initiative.

Malgré une météo désastreuse cette été, les Estivales 2021 de Walhain c'étaient de très nombreuses activités artistiques mais aussi patrimoniales, touristiques et économiques qui ont été organisées avec les règles COVID obligatoires suivantes : des activités de plein air et respectant strictement les mesures sanitaires.

39 spectacles et 44 autres activités

103 prestations d'artistes dont 89 artistes différents

44 autres prestataires divers (DJ, yoga, animateurs, conférenciers, gestionnaires d'ateliers, organisateurs sportifs, organisateur balades ornithologique et patrimoniale...)

8 visites patrimoniales avec des invités spécialisés ou des membres de l'Office du Tourisme dans ou autour du Château, 5 visites des fouilles avec l'équipe du Professeur VERSLYPE.

L'organisation d'un week-end médiéval

Plusieurs activités familles

3 spectacles à la « Résidence du Nil »

Cette organisation a été rendue possible d'une part grâce à la participation et le soutien d'opérateurs locaux le partenariat de la commune avec un opérateur privé pour la concession du site du château durant l'été : un marché public qui a permis de désigner la société Crystal Event comme opérateur économique et culturel afin de créer un bar éphémère et de multiples activités durant les mois de juillet et août pour une durée de 4 ans (2021-2025).

Cette concession est soumise à évaluation et réajustement éventuel chaque année à la fin des Estivales.

Différentes réunions de debriefing ont eu lieu dont celles de l'Office du Tourisme (27 septembre) ; avec les riverains du château (28 octobre), avec le comité des Estivales élargi à des représentants des artistes et des autres groupes de debriefing (le 7 décembre). Un questionnaire avait aussi été envoyé aux groupes qui se sont produits cet été (début novembre)

Les différents partenaires actifs de ce projet sont :

- L'Office du Tourisme de Walhain.
- Les Amis du Château de Walhain.
- Le concessionnaire du bar éphémère au pied du château « Les Rendez-vous du Château » (une association d'opérateurs Walhinois dont la société Crystal Event).
- Le comité des Estivales (des membres issus d'opérateurs culturels de Walhain, de l'Office du Tourisme et de la Commission de la Culture).
- L'Administration communale de Walhain.
- Le Centre culturel BW: prise en charge d'une partie de l'organisation et prêt de matériel.
- Le Ptit Saint-Lambert : café culturel à Tourinnes chez Ria Breyne.
- Le Cabaret « Chez Emile » à Nil-Saint-Vincent pour une projection de film suivi d'un débat.
- L'université UCL pour les fouilles archéologiques menées et leurs visites organisées.
- La ferme de la Basse-cour pour accueillir l'exposition photo sur la ruralité et présenter la brochure de l'Office du Tourisme de Walhain sur cette ferme.
- La maison de repos « la Résidence du Nil » pour offrir plusieurs prestations musicales aux résidents.
- Les organisateurs de la Foire aux Potirons.
- Le groupement des entreprises walhinoises Wallnbusiness.

La commune et la Province ont contribué à hauteur de 28.509 € au budget des estivales :

13.562,5 € à charge de la Province (subside validé)

14.946 € à charge de la Commune

RECEPTIONS ET CEREMONIES

- Remise des vœux le 15 janvier pour le personnel communal
- Dépôts de gerbes aux divers monuments aux morts et cérémonie d'hommage aux Anciens Combattants le 11 novembre (limité à 4 personnes au monument se trouvant à Walhain centre).

OFFICE DU TOURISME

L'Office du Tourisme s'attelle à mettre en valeur le patrimoine, l'histoire, la géographie de la Commune et aide par un soutien logistique les associations culturelles qui en font la demande.

Composition : MM. Philippe MARTIN (Président) ; Ria BREYNE (membre du Conseil communal) ; Anne-Françoise DESIRANT; Josette SCHOONJANS-GODA; Anne-Marie LAUVAUX; Annick LEBON; Bernard LEGROS; Marie-Thérèse MARCHAND ; Dominique MOUSSET; Paul VAN RUYCHEVELT.

Invité permanent : Jean-Marie GILLET, Echevin du Tourisme.

Réunions : les 22 décembre 2020 – 24 juin 2021 – 27 septembre ainsi que plusieurs réunions en groupe de travail.

Rapport des activités

- Groupe de travail autour de la publication « photos avant, photos après de la Commune de Walhain ».
- Finalisation de la réédition du guide sur les balades qui ont été complètement refondues : 12 au lieu de 10 précédemment. Celles-ci font la part belle aux sentiers, chemins de terre et chemins de remembrement. Ce guide est sorti de presse en juin.
- Edition en avril d'un fascicule consacré à la ferme de la Basse-cour.
- Edition en avril d'un fascicule consacré au Château de Saint-Paul.
- Réunions de travail consacrées au balisage de nos balades.
- En juillet et août : permanences de notre OT tous les samedis et dimanches entre 13h00 et 17h00. Tous les dimanches à 16h00, différentes visites « consolidation des ruines » et des balades commentées autour du château ont été réalisées. Aides logistiques pour l'organisation de diverses activités au Château.
- Organisation de l'exposition « l'amour vache » à la ferme de la Basse-cour dans le cadre des Estivales 2021.
- Réalisation d'une balade Totémus à Walhain.
- Réalisation des QR Codes à Walhain avec un professionnel. Dix sites ont été retenus : le Château de Walhain, la tour d'Alvaux, le Moulin du Tiège, les tumuli de Libersart, la ferme de la Basse-cour, la ferme Murette, l'Abbaye de Lerinnes, le centre géographique de la Belgique, la drève Chèvequeue et le monument français (en lien avec la bataille de Gembloux).
- Conférence le 5 novembre sur le Château de Saint-Paul en l'église de Saint-Paul.
- Edition d'un fascicule consacré aux anciennes brasseries de Walhain en novembre.

SALLES COMMUNALES

Salles communales	Adresse	Capacité	Barème 1	Barème 2	Barèmes 3
Réfectoire école Walhain-centre	Place communale, 2	80 pers. assises – 112 m ²	100 € / jour	10 € / heure	15 € / heure
Réfectoire école Tourinnes	Rue d'Enfer, 5	80 pers. assises	100 € / jour	10 € / heure	15 € / heure
Réfectoire école de Perbais	Grand rue, 45	50 pers. assises – 68 m ²	100 € / jour	10 € / heure	15 € / heure
Le Seuciau – salle du rez	Chée de Namur, 25 Nil-St-Vincent	50 pers. assises – 260 m ² depuis sept occupation par migrants	30 € / jour	10 € / heure	15 € / heure
Le Seuciau – salle de l'étage	Chée de Namur, 25 Nil-St-Vincent	Pour activités sportives	50 € / jour	10 € / heure	15 € / heure
Les Boscailles - salle étage	Rue Chapelle Sainte-Anne, 11 Walhain	120 pers. assises – 143 m ²	150 € / jour	10 € / heure	15 € / heure
Les Boscailles - salle étage et cuisine	Rue Chapelle Sainte-Anne, 11 Walhain	120 pers. assises – 143 m ²	250 € / jour	300 € / jour	400 € / jour
Les Boscailles – bâtiment entier	Rue Chapelle Sainte-Anne, 11 Walhain		500 € / jour	500 € / jour	600 € / jour
Les Cortils	Rue des Cortils à Tourinnes	60 pers. assises - +/- 70 m ²	150 € / jour	10 € / heure	15 € / heure
Salle du Fenil	Rue de la Cure, 15 à Tourinnes	300 pers. assises - 350 m ²	350 € / jour	20 € / heure	450 € / jour
Salle Bia Bouquet	Place du Bia Bouquet, 12 bte 003 Walhain	20 personnes assises – 42 m ²	30 € / jour	10 € / heure	15 € / heure
Centre Culturel Emile Jadinon	Place St-Vincent à Nil-Saint-Vincent	60 personnes assises – 70 m ²	50 € / jour	10 € / heure	15 € / heure
Le Chalet du Tram	Place du Tram à Nil-Saint-Vincent	40 personnes assises – 70 m ²	50 € / jour	10 € / heure	15 € / heure

Salles louées selon 4 types de barèmes :

Barème 1 : Occupation payante pour les activités privées (fêtes familiales ou amicales sans droit d'entrée, ni vente)

Barème 2 : Occupation payante pour les activités culturelles ou sportives payantes

Barème 3 : Occupation payante pour les activités commerciales, lucratives ou autres

Barème 0 : Occupation gratuite dans les cas suivants :

Pour les associations reconnues par le Collège communal conformément au règlement applicable ou par le Conseil communal, à l'exclusion des occupations pour des activités sportives payantes ;

Pour les activités philanthropiques ou d'information générale organisées par des personnes physiques domiciliées dans la commune ou par des personnes morales qui y ont leur siège d'exploitation ;

Pour les groupements politiques démocratiques ;

Pour les réceptions de funérailles des agents du personnel des institutions visées à l'article 9, § 2, ou y ayant terminé leur carrière professionnelle, ainsi que celles des membres ou anciens membres du Collège communal ;

Pour les réceptions de funérailles d'habitants de Walhain sollicitées par des familles en situation financière précaire, sur proposition du gestionnaire de leur dossier social.

JUMELAGES ET RELATIONS INTERNATIONALES

JUMELAGE

Trentels et Perbais

Organisation de la 4^{ème} Balade gourmande pour le Comité des parents de l'école de Perbais et le Comité Perbais-trentels le 3 octobre.

Lerrain et Lérinnes

Pacte d'amitié, de culture et de solidarité dans le cadre du jumelage entre le village de Lérinnes et la Commune de Lerrain dans les Vosges françaises signé le 1^{er} mars 2020.

En effet, l'ensemble du Collège communal accompagné d'une quinzaine de Lerinois ont été sur place, dans la Commune de Lerrain où ils ont pu rencontrer le Maire et ses habitants, visiter la Commune et signer le pacte de jumelage.

Un reportage avait été réalisé en 2020 par CANAL ZOOM qui avait fait le déplacement avec l'équipe.

Le jumelage a été confirmé le 11 septembre 2021 lors d'une cérémonie officielle sur le site de la Foire aux Potirons.

Les représentants de Lerrain ont aussi tenu un stand de produits locaux sur cette même Foire qui se déroulait le 12 septembre.

RELATIONS INTERNATIONALES

Un règlement communal relatif à l'octroi d'une aide matérielle et/ou financière dans le cadre de la solidarité internationale a été approuvé au Conseil communal en sa séance du 25 juin 2020.

Suite à un appel à projets lancé le 7 octobre 2020, le Collège a sélectionné un premier projet suite à l'évaluation des projets menée par ConnexionS

C'est le projet FAYOUM, de l'asbl Amitié Haute-Egypte-Belgique (AHEB) porté par son président, Nabil Azer Nessim, qui a été choisi et qui a obtenu un subside communal de 2.500 € pour l'année 2020.

En 2021, l'appel à projet va être lancé à la mi-décembre. Les candidatures seront analysées par la commission ConnexionS en début d'année 2022.

L'évaluation des projets se fera sur base de plusieurs critères :

- La faisabilité du projet dans un contexte local stable,
- Le support et/ou l'implication des autorités locales et/ou gouvernementales,
- L'implication dans la conduite de manière à assurer son aboutissement,
- La justification globale budgétaire et vos attentes vis-à-vis de la Commune de Walhain,
- La pérennité du produit délivré par le projet,
- La valeur-ajoutée pour la population locale

La commune participe également à l'accueil des transmigrants en mettant une salle à leur disposition, à l'année. La gestion de celle-ci et leur accueil se fait par un collectif dynamique et efficace de citoyens Walhinois.

ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

COMPOSITION DU SERVICE

Delphine BRICART : Directrice des trois implantations scolaires (Walhain-centre, Tourinnes et Perbais)
Astrid de FAILLY: Secrétaire des écoles

POPULATION SCOLAIRE AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2021

Classes	Walhain Centre		Tourinnes		Perbais	
	2020-2021	2021-2022	2020-2021	2021-2022	2020-2021	2021-2022
Total maternelles	63	59	44	40	32	19
1 ^{ère} primaire	26	16	11	12	7	11
2 ^{ème} primaire	23	27	16	11	9	7
3 ^{ème} primaire	20	22	3	14	8	9
4 ^{ème} primaire	23	20	12	4	5	9
5 ^{ème} primaire	19	21	7	11	6	5
6 ^{ème} primaire	18	17	14	7	11	5
Total primaires	129	123	63	59	46	46

ORGANIGRAMME DE L'ENSEIGNEMENT COMMUNAL

Situation dans les écoles au 1^{er} janvier 2021

Professeurs définitifs

Niveau	Professeur	Classe2	Ecole	Temps horaire
Maternelles	Brigitte MASSET	2ème	Walhain	21/26
	Nadia BRICART	3ème	Walhain	26/26
	Anne SERNEELS	1ère	Walhain	26/26
	Virginie HARDENNE	1ère	Tourinnes	13/26
	Nathalie BOURNONVILLE	1ère	Tourinnes	13/26
	Corine DOYEN	2ème et 3ème	Tourinnes	26/26
	Laurence VILAIN	2ème et 3ème	Perbais	26/26
Primaires	Linda VIRGO	5ème et 6ème	Tourinnes	20/24
	Marie Aude CHAMOY	3ème et 4ème	Tourinnes	20/24
	François DEPAS	5ème et 6ème	Perbais	20/24
	Laetitia RAYNAUD	3ème et 4ème	Perbais	24/24
	Isabelle BOULANGER	1ère et 2ème	Perbais	24/24
	Julie JANSSENS	2ème	Walhain	24/24
	Axelle BOURLARD	3ème	Walhain	20/24
	Mélanie DECALUWE	4ème	Walhain	20/24
	Marie MARCHAL	5ème	Walhain	24/24
	Valérie LIROUX	6ème	Walhain	24/24

Professeurs en congé

Niveau	Professeur	Période d'indisponibilité
Maternelles	Anne-Françoise FLAHAUT	Du 1.09.2020 au 30.06.2021
Primaires	Virginie VAN DER STRATEN	Du 1.09.2020 au 30.06.2021
Primaires	Catherine MAILLEUX	Du 1.09.2020 au 30.06.2021

Professeurs temporaires prioritaires

Niveau	Professeur	Classe2	Ecole	Temps horaire
Maternelles	Stéphanie DEVILLE	Accueil	Walhain	26/26
	Maité MEERT	1ère	Perbais	26/26
	Adélaïde VIGNERON	3ème	Tourinnes	13/26
Primaires	Justine RAQUEZ	1ère	Walhain	24/24
	Estelle EVRARD	1ère et 2ème	Tourinnes	24/24

Professeurs spéciaux

Cours	Professeur	Périodes
Psychomotricité	Laura CANIVET	14
Néerlandais	Isabelle CALLENS	10 + CC
Néerlandais	Isabelle POUPPEZ	CC
Education physique	Sébastien BERGIERS	24
CPC	Caroline Maddison	18
Morale	Line Le Floch	4
Religion catholique	Anne Pigeolet	
Religion protestante	Anne Salsac	
Religion islamique	Moshen Bouselmi	
Religion islamique	Brahim Aflah	
Puéricultrice	Sophie Duvivier	
Puéricultrice	Patricia Gustin	
PTP	Julie La Rosa	
Psychomotricité	Laura CANIVET	
Néerlandais	Isabelle CALLENS	14

Cours	Professeur	Attributions
Psychomotricité	Ciryl ROSY	Remplacement congé maternité
	Anaëlle DE POITRE	Congé Linda Virgo - primaire
	Laura CLÉMENT	Dédoublement classe 1ère primaire à Walhain
	Louise VANDENDRIS	Congé mat Laetitia Raynaud - primaire
	Anne Sophie GUSTIN	Dédoublement classe 1ère primaire à Tourinnes

Situation dans les écoles au 1^{er} septembre 2021

Professeurs définitifs

Niveau	Professeur	Classe2	Ecole	Temps horaire
Maternelles	Brigitte MASSET	2ème	Walhain	13/26
	Nadia BRICART	3ème	Walhain	26/26
	Anne SERNEELS	1ère	Walhain	26/26
	Virginie HARDENNE	1ère	Tourinnes	13/26
	Nathalie BOURNONVILLE	1ère	Tourinnes	13/26
	Corine DOYEN	2ème et 3ème	Tourinnes	26/26
Primaires	Laurence VILAIN	2ème et 3ème	Perbais	26/26
	Linda VIRGO	5ème et 6ème	Tourinnes	12/24
	Marie Aude CHAMOY	3ème et 4ème	Tourinnes	20/24
	François DEPAS	5ème et 6ème	Perbais	20/24
	Laetitia RAYNAUD	3ème et 4ème	Perbais	24/24
	Isabelle BOULANGER	1ère et 2ème	Perbais	24/24
	Julie JANSSENS	2ème	Walhain	24/24
	Axelle BOURLARD	3ème	Walhain	20/24
	Mélanie DECALUWE	4ème	Walhain	20/24
	Marie MARCHAL	5ème	Walhain	24/24
	Valérie LIROUX	6ème	Walhain	24/24

Professeurs en congé

Niveau	Professeur	Période d'indisponibilité
Maternelles	Anne-Françoise FLAHAUT	Du 1.09.2021 au 30.06.2022
Primaires	Virginie VAN DER STRATEN	Du 1.09.2021 au 30.06.2022
	Catherine MAILLEUX	Du 1.09.2021 au 31.12.2021

Professeurs temporaires prioritaires

Niveau	Professeur	Classe2	Ecole	Temps horaire
Maternelles	Stéphanie DEVILLE	Accueil	Walhain	26/26
	Maïté MEERT	1ère	Perbais	26/26
	Adélaïde VIGNERON	3ème	Tourinnes	13/26
Primaires	Justine RAQUEZ	1ère	Walhain	24/24
	Estelle EVRARD	1ère et 2ème	Tourinnes	24/24
	Anne-Sophie GUSTIN	P6P6	Tourinnes	12/24

Professeurs spéciaux

Cours	Professeur	Périodes
Psychomotricité	Laura CANIVET	14
Néerlandais	Isabelle CALLENS	10 + CC
Néerlandais	Isabelle POUPPEZ	CC
Education physique	Sébastien BERGIERS	24
CPC	Caroline MADDISON	18
Morale	Anaïs ROMEU VANHUFFLEN	6
Religion catholique	Anne PIGEOLET	
Religion protestante	Anne SALSAC	
Religion islamique	Moshen BOUSELMI	
Religion islamique	Brahim AFLAH	
Puéricultrice	Sophie DUVIVIER	
Puéricultrice	Patricia GUSTIN	
PTP	Perrine WAUTHIER	

Professeurs temporaires

Professeur	Attributions
Célia VANDERWEGEN	Divers congés des professeurs + FLA + Rem. Covid
Laura CLÉMENT	Dédoublément classe 1ère primaire à Walhain
Anaïs ROMEU VANHUFFLEN	FLA + remédiation Covid
Célia VANDERWEGEN	Divers congés des professeurs + FLA + Rem. Covid
Laura CLÉMENT	Dédoublément classe 1ère primaire à Walhain

COMMISSION PARITAIRE LOCALE (CoPALOC)

L'Arrêté du 13 septembre 1995 du Gouvernement de la Communauté française relatif à la création, à la composition et aux attributions des Commissions paritaires locales dans l'enseignement officiel subventionné, impose aux Pouvoirs Organisateur (P.O.) la mise sur pied d'une telle commission. Celle-ci a été renouvelée par le Conseil communal, en sa séance du 7 janvier 2019 et est composée des membres suivants :

Composition

Membres du Pouvoir Organisateur	Isabelle VAN BAVEL	Echevine de l'Enseignement
	Agnès NAMUROIS	Présidente du CPAS
	Francine KEKENBOSCH	Conseillère communale
	Didier HAYET	Conseiller communal
	André LENGELE	Conseiller communal
	Delphine BRICART	Directrice des écoles
Représentants syndicaux	Monique SIMON	C.G.S.P
	Marie-Thérèse ANDRE	C.S.C. (F.I.C.)
	André DEHUT	Conseiller S.L.F.P
	Fabian DIELS	Conseiller S.L.F.P
Représentantes du corps professoral	Anne SERNEELS	Institutrice 1 ^{ère} maternelle - Walhain
	Mélanie DECALUWE	Institutrice 4 ^{ème} primaire - Walhain
	Laetitia RAYNAUD	Institutrice 3 ^{ème} et 4 ^{ème} primaires - Perbais
	Maité MEERT	Institutrice 1 ^{ère} maternelle - Perbais
Secrétariat	Astrid de FAILLY	Secrétaire des écoles

Réunions : 30 mars, 23 juin et 27 octobre

Les thèmes abordés sont d'années en années assez semblables.

Il y a toujours les emplois vacants, les nominations et appels à candidature pour la priorité et la nomination avec établissement d'un ordre de priorité.

Le règlement du travail a été revu en cette année 2021.

Le projet numérique et sa mise en place ont été aussi discuté.

CONSEIL DE PARTICIPATION

Le décret de 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre (décret « Missions ») prévoit qu'un conseil de participation soit créé dans tous les établissements scolaires organisés ou subventionnés par la Communauté française (article 69). Le Conseil a été renouvelé par le Conseil communal, en sa séance du 7 janvier 2019 et est composée des membres suivants :

Composition

Membres de droit	Isabelle VAN BAVEL André LENGELE Agnès NAMUROIS Philippe MARTIN Ria BREYNE Delphine BRICART Bernadette VANDENBOSCH (suppléante) Nadia LEMAIRE (suppléante) Laurence SMETS (suppléante) Mélanie HAUBRUGE (suppléante) Francine KEKENBOSCH (suppléante) Valérie LIROUX (suppléante)	Présidente et échevine de l'Enseignement Conseiller communal Présidente du CPAS Conseiller communal Conseillère communale Directrice des écoles Conseillère communale Conseillère communale Conseillère communale Présidente du Conseil communal Conseillère communale Institutrice primaire
Membres élus et représentants du personnel enseignant et auxiliaire d'éducation	Maïté MEERT Laetitia RAYNAUD Nadia BRICART Cindy BUIS Adélaïde VIGNERON Virginie HAYNE Laurence VILAIN (suppléante) Isabelle BOULANGER(suppléante) Julie JANSSENS (suppléante) Nathalie SPRIMONT (suppléante) Nathalie BOURNONVILLE (suppléante)	Institutrice primaire Institutrice primaire Institutrice primaire Accueillante Institutrice maternelle Accueillante Institutrice maternelle Institutrice primaire Institutrice primaire Accueillante Institutrice maternelle

Membres élus et représentants des parents ou des personnes investies de l'autorité parentale	Sophie CORIN	
	Éric VERHELST	
	Stéphanie MOLHANT	
	Aurélie BISTON	
	Renaud LENGELE	
	Nathalie DEVOS	
	Marie FRANCOTTE (suppléante)	
	Julie WILLAERT (suppléante)	
	Mélanie TOMBOY (suppléante)	
	Anne-Sophie JANDRAIN (suppléante)	
Julie MILLAN (suppléante)		

Réunions : les 25 mai et 25 octobre

Thèmes abordés et les préoccupations du Conseil pour cette année :

- Projet de développement numérique dans les écoles
- Mise en place de l'application Quickschool
- Aménagement des espaces de récréation dans les implantations scolaires
- Report classes de neige 2021 et activité de fin d'année pour les 6^{ème}s primaires
- Présentation de la répartition des professeurs dans les classes septembre et octobre
- Organisation des classes de neige 2022
- Etat des lieux sur les projets de l'année 21-22 (en cours et à venir)

ACCUEIL TEMPS LIBRE (ATL) – EXTRASCOLAIRE

COMPOSITION DU SERVICE

Isabelle PAAR, Coordinatrice ATL (congé maladie depuis mars)
 Catherine RASSEL, Coordinatrice ATL ff. (depuis le 20 septembre)
 Carole BARBIER : Coordinatrice des plaines communales

UN PROGRAMME DE COORDINATION LOCALE POUR L'ENFANCE (CLE)

Il s'élabore dans le cadre d'une convention entre l'Office de la Naissance et de l'Enfance ONE et une Administration communale candidate. Il a pour but d'articuler tous les pôles de l'accueil des enfants de 2,5 à 12 ans pendant leurs temps libres. Ces pôles sont :

- L'accueil des enfants avant et après les cours, les mercredis après-midi, les week-ends, les congés et vacances scolaires ;
- L'ensemble des acteurs de cet accueil extrascolaire dans les écoles, associations sportives, culturelles et éducatives et autres accueils multidimensionnels.

C'est ce qu'on appelle « l'Accueil Temps Libre » (ATL).

Le but du programme CLE est de coordonner toutes ces possibilités d'accueil pour permettre l'offre la plus large et la plus diversifiée, tant en matière d'horaires et de lieux que de types d'activités.

La Commune de Walhain s'inscrit dans cette dynamique depuis 14 ans et l'Accueil Temps Libre s'y est bien développé.

La coordination ATL, grâce à la collaboration active de sa Commission Communale de l'Accueil, travaille à la mise en place d'une politique cohérente et dynamique pour les 2,5-12 ans.

Le programme CLE est décliné chaque année en un « Plan d'Action » qui établit les objectifs prioritaires et les actions concrètes à mener pour les atteindre au mieux. Le plan 2020-2021 n'a pu être réalisé dans sa globalité à cause de la crise sanitaire et également en raison de l'absence de la Coordinatrice.

Le plan 2021-2022 a été travaillé lors de la Commission communale de l'Accueil du 17 novembre. Il sera présenté au Conseil communal de décembre.

ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

L'accueil extrascolaire est spécifique à chaque école et est géré par la Commune. Le projet respecte les normes de l'ONE et vise avant tout à offrir un accueil de qualité qui dépasse la notion de « garderie »

Ecole Walhain	5 jours/semaine	Tous les jours de 7h à 8h35 et de 15h15 à 18h Le mercredi de 12h15 à 18h
Ecole de Perbais	4 jours/semaine	Lundi – mardi – jeudi – vendredi de 7h à 8h35 et de 15h15 à 18h
Ecole de Tourinnes	4 jours/semaine	Lundi – mardi – jeudi – vendredi de 7h à 8h35 et de 15h15 à 18h

Déroulement de la garderie du mercredi :

- Se fait uniquement à l'école de Walhain-centre.
- De 12h15 à 14h00 : repas suivi d'activités autonomes encadrées et temps libre. Les enfants de maternelle sont accueillis de manière identique aux autres jours de la semaine avec possibilité de faire une sieste.
- De 12h15 et 13h45 : les enfants des écoles de Tourinnes et de Perbais arrivent à l'école de Walhain avec le bus scolaire.
- De 14h30 à 16h00 : des activités sont proposées aux enfants en fonction du nombre et de l'âge des enfants ainsi que de la météo.

Les accueillantes :

- Ecole de Walhain-centre
Maternelles : Delphine PERMENTIER - Cindy BUIS - Pascale VANHOOLANT
Primaires : Geneviève BURTON - Nathalie PRIMONT
Repas du midi : Nancy CROMMELINCK
- Ecole de Perbais
Maternelles : Mariel FRANÇOIS
Primaires : Mathilde GOFFAUX remplacée par Patricia DE WINTER
Repas du midi : Céline ROMAIN - Geneviève BURTON
- Ecole de Tourinnes
Maternelles : Virginie HAYNE - Séverine MOULARD
Primaires : Carole BARBIER - Caroline WOUEZ
Repas du midi : Fabienne GOMAND

Les accueillantes doivent avoir suivi une formation de base obligatoire de 100h. En 2020-2021, elles ont choisi des formations continuées dans différents domaines : santé et sécurité, animations ludiques, créativité, retour réflexif sur la fonction d'accueillante, etc. En raison de la crise sanitaire certaines formations ont été postposées à des dates ultérieures.

Partenariat :

L'extrascolaire des écoles communales est étoffé grâce aux partenariats avec l'asbl CARBAZOLE, le Centre de formation sportive (CFS), les Ateliers du jeu d'échecs et le Centre de Langues CLL.

LA COMMISSION COMMUNALE DE L'ACCUEIL (CCA)

Son objectif est de réunir les opérateurs locaux, de renforcer progressivement leurs actions et de coordonner au maximum l'offre d'accueil. Le but est de maintenir, augmenter et améliorer encore la qualité de l'accueil en apportant des réponses aux demandes croissantes des parents pour concilier leur vie familiale et leur vie professionnelle.

Composition : MM. Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ (Présidente) ; Philippe MARTIN ; Nadia LEMAIRE (effectifs) ; Francine KEKENBOSCH ; Isabelle DENEFF-GOMAND ; Mélanie HAUBRUGE ; Agnès NAMUROIS (suppléants) ; Anne SERNEELS ; Stéphanie DEVILLE ; Hélène PONCELET (représentants des écoles) ; Aurélie BISTON ; Serge OCTAVE (représentant des associations des parents de Nil) ; Fanny VANLIERDE (représentante de l'éducation permanente) ; Claire BOURNONVILLE ; Virginie HAYNE (représentants des accueillantes extrascolaires) ; Brigitte MASSAUX (Office de la Naissance et de l'Enfance) ; Sébastien FRANCIS, Yolande ORTS ; Francis MARTIN (représentants des services, associations ou institutions) ; Sophie GILLIS (Office de la Naissance et de l'Enfance – coordinatrice accueil) ; Patricia LOVENS (Province) ; Catherine RASSEL (coordinatrice ATL et secrétaire ff).

La CCA est constituée de 5 composantes (3 membres effectifs et 3 suppléants par composante) :

- Des représentants du Conseil communal ;
- Des représentants des établissements scolaires ;
- Des représentants des personnes qui confient leurs enfants ;
- Des représentants des opérateurs de l'accueil agréés par l'ONE ;
- Des représentants des associations et opérateurs d'accueil agréés par une fédération ou organisation (reconnue par la FWB) autre que l'ONE.

Y siègent avec voix délibérative :

Membres effectifs	Membres suppléants	Représentants
Isabelle VAN BAVEL, Présidente	Agnès NAMUROIS	Collège communal
Philippe MARTIN	Francine KEKENBOSCH	Conseil communal
Nadia LEMAIRE	Mélanie HAUBRUGE.	Conseil communal
Anne SERNEELS	Sébastien BERGIERS	Ecoles
Stéphanie DEVILLE	Brigitte MASSET	Ecoles
Hélène PONCELET	Anne PETRONIN	Ecoles
Aurélie BISTON	Emma ANGULIN	Personnes qui confient les enfants
Serge OCTAVE	Nathalie HOTTARD (démissionnaire)	Personnes qui confient les enfants
Fanny VANLIERDE	Alberte DALEMONT	Education permanente
Claire BOURNONVILLE (démissionnaire)	Carole BARBIER	Accueil extrascolaire
Virginie HAYNE	Mariel FRANCOIS	Accueil extrascolaire
Brigitte MASSAUX	Anne GILLES	Accueils agréés ONE
Sébastien FRANCIS	Manon DEBACKER	Services, associations
Yolande ORTS	Anne DELESTIENNE	Services, associations
Francis MARTIN	Ulrich MARTIN	Services, associations

Siègent aussi dans cette Commission des membres qui ont voix consultative :

Florence DEPOTTER	Coordinatrice de l'accueil à l'Office de la Naissance et de l'Enfance
Patricia LOVENS	Représentante la Province ou de la Commission communautaire
Isabelle PAAR	Coordinatrice ATL et secrétaire de la Commission Communale de l'Accueil

4 réunions de la Commission ont été organisées les 21 janvier, 28 avril, 22 septembre et 20 octobre.

Rapport d'activités :

En 2020, la CCA s'est essentiellement consacrée à la réalisation d'un nouveau programme de Coordination Locale pour l'enfance (CLE) pour les 5 ans à venir.

En avril elle a dû évaluer le programme CLE précédent, donc celui qui s'étendait de janvier 2016 à janvier 2021. Pour l'ONE, cette évaluation est devenue une étape indispensable à la présentation d'un nouveau programme quinquennal.

La CCA a procédé à l'analyse des besoins, dégagé les grands axes de travail et les objectifs du CLE, ainsi que les moyens à mettre en œuvre pour les concrétiser sur les 5 prochaines années.

LES PLAINES DE VACANCES COMMUNALES

Les plaines sont ouvertes pour les enfants de 2,5 à 12 ans durant les congés scolaires.

La coordination des plaines est assurée par Carole BARBIER.

- Pâques : du 6 au 17 avril annulée en raison de la crise sanitaire.
- Juillet : du 6 au 10 – du 13 au 17 – du 20 au 24 pour un total de 50 enfants de 2,5 à 5 ans et de 49 enfants de 6 à 12 ans.
- Août : du 3 au 7 – du 10 au 14 – du 17 au 21 pour un total de 58 enfants de 2,5 à 5 ans et de 53 enfants de 6 à 12 ans.
- Toussaint : du 2 au 6 novembre pour un total de 10 enfants de 2,5 à 5 ans et de 13 enfants de 6 à 12 ans.
- Animateurs : prise en charge par la Commune pour les trois-quarts du coût de la formation des jeunes qui souhaiteraient acquérir le brevet d'animateur reconnu par la Communauté française. La Commune n'a octroyé, jusqu'à présent, aucune de ces primes.
- Agrément "Centres de vacances" : renouvelé du 01/07/2019 au 01/07/2022.

BROCHURE ANNUELLE « ACTIVITES POUR LES ENFANTS DE 2,5 A 12 ANS »

Cette brochure, « nouvelle formule » sera éditée tous les ans avant les vacances d'été. Elle donne une information complète sur l'offre d'activités dont les enfants peuvent bénéficier dans la Commune de Walhain : activités sportives, culturelles et éducatives durant l'année, centre de vacances, stages, mouvements de jeunesse, etc. Les associations offrant des activités « mono-thématique » et les accueils « multidimensionnels » y sont répertoriés. Cette brochure est distribuée en toutes boîtes aux citoyens de l'entité et est très appréciée.

Cette année nous comptons 4 nouveaux opérateurs : l'Atelier éco-crétif, les Ateliers du jeu d'échecs, le FC Walhain et la Ferme aux hirondelles.

Par ailleurs, le CLL centre de langues à Louvain-la-Neuve, dispense des cours d'anglais, le lundi, durant le temps extrascolaire à l'école de Tourinnes.

ACTION SOCIALE

CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE

Le rapport d'activités du CPAS est disponible sur demande (010/65.89.33).

La contribution financière de la Commune pour le Centre Public d'Aide sociale dans l'exercice de ses missions et de ses services :

Année	Contribution	Contribution exceptionnelle	Contribution Plan Cohésion Sociale
2015	913.428,08 €		
2016	913.428,08 €		
2017	897.292,48 €		
2018	948.474,25 €		
2019	1.030.751,48 €		
2020	1.176.268,66 €		
2021	1.231.018,66 €	96.000 €	4.000 €

LA CRECHE COMMUNALE « LE PETIT FAVIA »

Conseil d'Administration

MM. Anne-Françoise DESIRANT-MARCHAND (Présidente), Andrée MOUREAU-DELAUNOIS (Administratrice déléguée et trésorière), Aurélie BISTON (Vice-présidente), Agnès NAMUROIS et Fanny VANLIERDE (Secrétaire).

Réunions les 2 décembre 2020, 27 janvier, 3 mars, 21 avril, 26 mai, 23 juin, 5 août, 15 septembre, 13 octobre, 17 novembre 2021.

Assemblée générale

MM. Agnès NAMUROIS (Présidente), Aurélie BISTON, Delphine BOUSMAN-ART, Bénédicte DELVILLE-GRANDGAGNAGE, Maud LETHE, Marcelle MONCOUSIN, Andrée MOUREAU-DELAUNOIS, Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ, Fanny VANLIERDE (membres du Conseil communal), Alison AMEN, Eveline BALDEWIJNS-SAPART, Philippe STRAPART, Anne-Françoise DESIRANT-MARCHAND, Francine KEKENBOSCH-VANLIERDE, Catherine LECHIEN, Mélanie RASQUIN, Elise ROBERT, Carine ROSY (membres du Conseil de l'Action Sociale).

Réunion le 23 juin

Stéphanie CORNET	Assistante sociale et Directrice (21h/semaine)
Brigitte OVERHEYDEN	Infirmière (17h/ semaine)
Sükran OZTURK	Auxiliaire de l'enfance (temps plein)
Noélie TOURNEMENNE	Puéricultrice (temps plein)
Christelle DAMANET	Puéricultrice (24h/semaine)
Kimberley JAENEN	Puéricultrice (½ temps Maribel, contrat communal) congé maladie depuis le 3 septembre
Serra CAROLINA	Puéricultrice en remplacement de Kimberley JAENEN et Sylvia MINSCHAERT
Sylvia MINSCHAERT	Puéricultrice (½ temps) congé accident travail depuis 26 mai
Geneviève JAUCOT	Puéricultrice (½ temps) écartement prophylactique
Salamatou AMADI	Puéricultrice (½ temps) en remplacement de Geneviève JAUCOT
Sophie LISART	Puéricultrice (½ temps) fin de contrat le 20 octobre
Sharon DE JONGH	Puéricultrice (temps plein)
Justine CLOSSET	Puéricultrice (fin de contrat le 7 janvier)
Angélique FRERE	Préparation des repas et gestion cuisine (½ temps) congé maladie depuis le 30 juin
Séverine MOULARD	Puéricultrice en remplacement d'Angélique FRERE depuis le 16 septembre
Eric ETIENNE	Technicien de surface (21h/semaine) en contrat communal

Les puéricultrices travaillent selon le projet pédagogique élaboré collégialement. Ce projet continue à s'étoffer au travers d'échanges variés sur les pratiques professionnelles, de formations et de réflexions menées en équipe.

Les réunions d'équipe étant difficiles à organiser dans le contexte sanitaire de cette année, l'accent a été mis sur la mise en place de moments d'échanges individuels ou via des communications écrites (cahier de communication ou mails). Sans compter l'adaptation aux nouvelles règles et normes liées à l'épidémie avec la mise en place des divers protocoles liés à l'accueil des parents, à la désinfection, aux livraisons et à l'organisation du quotidien.

Le staff est très éprouvé par la situation sanitaire et par la surcharge de travail entraînée par cette dernière. En juin, grâce à une bourse obtenue dans le cadre d'un appel à projet de l'APEF (L'Association Paritaire pour l'Emploi et la Formation), il y a pu avoir un accompagnement d'équipe, sur la prévention primaire du Burn out, avec le PSSD (promotion de la santé et développement durable). Après un début de processus très compliqué, l'accompagnement offre à l'équipe un espace de parole et un sas de décompression bénéfique.

Le programme des formations a été fortement perturbé par la crise sanitaire. Cependant, le 12 novembre, une journée pédagogique a été organisée, ce qui a permis à l'équipe d'échanger sur le projet d'accueil et d'ajuster les pratiques professionnelles quotidiennes. En septembre, deux puéricultrices ont suivi une formation intitulée « l'hygiène de la cuisine à l'assiette » et deux autres ont participé au module « gestion des conflits entre enfants ». Un team building a également été organisé le 10 septembre.

Pour la période du 1er décembre 2020 au 30 novembre 2021 :

- Capacité d'accueil de 18 places à temps plein
- 40 enfants ont fréquenté le milieu d'accueil, dont 24 sont toujours présents au 30 novembre.
- 13 enfants à temps plein
- 27 enfants à temps partiel
- La crèche a ouvert ses portes 220 journées
- 8 jours d'arrêt pour cause fermeture sanitaire + 2 jours supplémentaires pour la section des petits
- 3.483 journées d'accueil (journées complètes et demi-journées)
- 87.95% de taux d'occupation
- Participation financière journalière moyenne est de 21.46€ (12.88€ pour une demi-journée).
Montant total facturé aux parents s'élève à 73.118€.

Une consultation ONE mensuelle est mise en place, avec la collaboration du Docteur Pauline TICHOUX.

Deux fois par mois, les enfants profitent d'une activité d'éveil musical assurée par un partenaire externe. Cette activité est malheureusement suspendue depuis le mois de mars 2020.

Nous poursuivons la collaboration avec le Bibliobus, qui nous permet de bénéficier du service itinérant de prêt de livres (Place aux Livres -Province du BW).

Personne de Contact : Mme Stéphanie Cornet 010/65.38.30 - Champ du Favia, 6 à 1457 Walhain

LA MAISON D'ENFANTS « LES P'TITS LOUPS »

Isabelle VINCENT Infirmière pédiatrique, Directrice et volante dans les sections (temps plein)

Section des petits

Marie-Hélène SEHA Puéricultrice (temps plein)

Joëlle FRANZIN Puéricultrice (temps plein)

Marine Dupont Puéricultrice (mi-temps)

Section des grands

Marie-Anne CLOOTS Puéricultrice (mi-temps)

Julie JANDRAIN Puéricultrice (temps plein)

Françoise PIVONT Puéricultrice (mi-temps)

Nathalie BLUGE Technicienne de surface (mi-temps) mobile depuis le 22 octobre au sein des 10 Maisons d'Enfants de l'Asbl

Les puéricultrices continuent à se former tout au long de leur carrière. Elles suivent des cycles de formation prodigués par des organismes spécialisés dans différents domaines qui touchent la petite enfance comme :

- Développer le sens de l'observation
- Sensibilisation à l'art de conter
- Se former aux outils d'éducation à la santé donnés par l'Office National de l'Enfance
- Se former aux outils de repère et de limite sur le thème de « faut-il punir ou sanctionner ? »
- Suivre la formation « Le Kamishibaï des petits »
- Suivre une formation incendie donnée par Afirst
- Suivre des conférences « Matinales de l'Enfance »

Elles répartissent leurs jours de formation de telle manière que l'accueil des enfants aux « P'tits Loups » ne s'en ressent pas.

Activités :

Outre ses activités d'éveil habituelles, l'Asbl s'est adjointe, 2 x par mois, des services d'une musicienne, Mme Véronique Rolin-Georges en vue d'activité d'éveil musical avec les enfants.

Pour la période du 1er décembre 2020 au 30 novembre 2021 :

- Capacité d'accueil de 24 places à temps plein
- 18 enfants à temps plein
- 17 enfants à temps partiel
- 48 enfants inscrits sur liste d'attente issus de Walhain (depuis janvier)
- 33 enfants inscrits sur liste d'attente non issus de Walhain (depuis janvier)

Horaire d'ouverture : de 7h à 18h30

Personne de Contact : Mme Isabelle VINCENT 010/65.90.47 - lesptitsloups_crfe@skynet.be
Champ du Favia, 2 à 1457 Walhain

AGENCE LOCALE EMPLOI

Conseil d'Administration

MM. Alain WAFFLARD (Président), Raymond FLAHAUT ; Geoffroy CASSART ; Vinciane GILARD (secrétaire) ; Didier HAYET et Francine KEKENBOSCH.

Collaboratrice ALE : Mme Edith DUBOIS

Statistiques : au 18 octobre 2021

Personnes entrant dans les conditions ALE : 130 personnes (62 femmes et 68 hommes)

Personnes qui sont effectivement actives ALE : 12

Utilisateurs et types de prestations effectuées :

Activités	Total utilisateurs 2021
Toutes activités confondues	16
Entretien du jardin	14
Enfants et malades	0
Formalités administratives	0
Réparations et entretien/garde et soins aux animaux	12
Autorités locales	1
Enseignement	2
ASBL	0

Formations

Espérant un retour à la normale, les membres de l'ALE prévoient l'organisation, en partenariat avec d'autres ALE proches, de diverses formations comme le jobcoaching intensif, les premiers secours, l'apprentissage du néerlandais, etc. Le Conseil d'Administration souhaite favoriser les demandes de formation individualisées afin de rencontrer les besoins réels de nos usagers.

Contact et permanence:

Bureau : Place communale 1 (1^{er} étage, côté jardin)

Permanence téléphonique : les lundi, mardi et jeudi de 9h à 16h au 0483/133 712

Rendez-vous en présentiel tous les lundis sur rendez-vous.

Edith DUBOIS 0483/133 712- walhain.ale@gmail.com

WALHAIN, le 1^{er} décembre 2021.

Par Ordonnance :

La Directrice générale ff.,

Le Bourgmestre,

Biyela MATONDO

Xavier DUBOIS